

# Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Amendé - sections 5.11 et 5.12 - septembre 2014





# **Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal** au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Amendé – sections 5.11 et 5.12 – septembre 2014

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN : 1924-0317 (imprimé)  
ISSN : 1925-6809 (en ligne)  
ISBN : 978-2-7647-1315-0 (imprimé)  
ISBN : 978-2-7647-1316-7 (en ligne)

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La version électronique de ce document est diffusé sur notre site Internet à l'adresse suivante : [bvgmtl.ca](http://bvgmtl.ca).

Le 22 janvier 2015

Monsieur Denis Coderre  
Maire de la Ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Objet : Dépôt du rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal pour  
l'exercice terminé le 31 décembre 2013 – Version amendée des sections 5.11  
et 5.12 – septembre 2014**

---

Monsieur le Maire,

En réponse à la résolution CM14 1129 du conseil municipal, en date du 24 novembre 2014, et conformément à l'esprit de l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes* (LRQ, chapitre C-19), je vous transmets la version amendée des sections 5.11 et 5.12 – septembre 2014 du Rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 pour dépôt à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, soit celle du 26 janvier 2015, et du conseil d'agglomération, soit celle du 29 janvier 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vérificateur général,



Jacques Bergeron, CPA, CA, MBA, M. Sc.



## Avant-propos

À la demande du conseil municipal, au cours de la séance tenue le 24 novembre 2014, j'ai procédé à la révision des données compilées dans deux sections de mon rapport annuel 2013, déposé au conseil municipal le 16 juin 2014 et au conseil d'agglomération le 19 juin 2014, concernant les montants afférents aux contrats octroyés de 2005 à 2013, par les arrondissements, relativement aux activités de déneigement ainsi que de collecte et de transport des matières résiduelles.

Rappelons que le but principal de cet audit était de s'assurer qu'il existait une concurrence ouverte entre les entrepreneurs de façon à favoriser l'obtention des meilleurs prix pour la Ville et de s'assurer que l'attribution de ces contrats s'effectuait en conformité aux lois, à la réglementation, aux encadrements et aux processus en vigueur à la Ville.

Au début du mandat d'audit en juillet 2013, mon Bureau avait demandé formellement par écrit à chaque directeur et directrice d'arrondissement de nous transmettre l'ensemble des sommaires décisionnels liés à l'octroi des contrats autant pour les opérations de déneigement que pour les activités de collecte et de transport des matières résiduelles.

Or, à mon grand étonnement, il appert que l'intégralité des sommaires décisionnels ne nous a pas été transmise par plusieurs arrondissements afin de nous permettre de dresser un portrait complet de la situation avant le dépôt du rapport annuel 2013, et ce, malgré notre demande initiale et les nombreux rappels que mon Bureau a effectués. Dans deux arrondissements, nous avons fait plus de cinq relances pour obtenir lesdits documents. Ces sommaires décisionnels manquants nous ont été transmis au cours de l'été 2014, soit après le dépôt du rapport annuel, et parfois à la pièce. Cette situation me rend perplexe puisque mon Bureau s'attendait initialement, en expédiant une demande formelle, à recevoir l'ensemble des documents nécessaires à notre audit.

Ainsi, mon Bureau a réalisé la révision des chiffres présentés dans le rapport annuel 2013. À cette fin, tous les responsables désignés au sein de chacun des 19 arrondissements de la Ville ont été rencontrés en vue de confirmer l'intégralité des données qui ont été transmises à mon Bureau. J'ai donc redressé les chiffres en conséquence. Ces redressements sont dus, dans la très grande majorité des cas, au fait qu'il nous manquait des documents au moment de la production du rapport annuel 2013. Quelques erreurs de compilation ont également été découvertes durant le processus de révision. Cependant, j'attire votre attention sur le fait que ces redressements sont relativement mineurs, comme en témoigne le tableau ci-après. Ainsi, pour les opérations de déneigement, les changements représentent une augmentation de

38 M\$, portant le montant total des contrats à 528 M\$, soit une différence de 7,75 % en comparaison du montant présenté dans le rapport annuel 2013. Rappelons de nouveau que cette différence est causée en grande partie par le fait que plusieurs arrondissements ne nous avaient pas transmis toute l'information demandée. En ce qui concerne les montants relatifs aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles, la différence s'établit à 0,04 %, ce qui est très négligeable.

**Comparaison des montants amendés avec les montants initiaux  
publiés dans le rapport annuel 2013 – Sommaire par activité  
(en milliers de dollars)**

<b>Contrats relatifs aux opérations de déneigement (2005-2013)</b>		
<b>Secteurs</b>	<b>Montants corrigés, septembre 2014</b>	<b>Montants initiaux (rapport annuel 2013)</b>
1. Déneigement	326 298 \$	315 843 \$
2. Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)	64 280 \$	64 150 \$
3. Transport de la neige	103 276 \$	86 787 \$
4. Opérations d'élimination de la neige	34 146 \$	23 241 \$
<b>Total</b>	<b>528 000 \$<sup>[1]</sup></b>	<b>490 021 \$</b>
	Différence (\$)	37 979 \$
	Différence (%)	7,75 %
<b>Contrats de collecte et de transport des déchets et des matières recyclables (2005-2013)</b>		
<b>Secteurs</b>	<b>Montants corrigés, septembre 2014</b>	<b>Montants initiaux (rapport annuel 2013)</b>
1. Déchets domestiques	352 388 \$	351 902 \$
2. Matières recyclables	151 728 \$	152 013 \$
<b>Total</b>	<b>504 116 \$<sup>[1]</sup></b>	<b>503 915 \$</b>
	Différence (\$)	201 \$
	Différence (%)	0,04 %
<b>Total pour les deux activités</b>	<b>1 032 116 \$</b>	<b>993 936 \$</b>

Au terme de cet effort de révision, il est important de retenir les éléments suivants :

- Les ajustements apportés au regard de la compilation des montants des contrats n'ont eu aucune incidence ayant pour effet d'invalider les tendances initialement constatées;
- Les trois recommandations adressées à la Direction générale demeurent inchangées;

<sup>[1]</sup> La grande majorité des différences est attribuable à de nouveaux GDD qui nous ont été soumis par certains arrondissements.



- Les conclusions générales que nous avons formulées dans notre rapport annuel 2013 demeurent inchangées, à savoir qu'il existe des indices possibles de collusion dans les opérations de déneigement alors que ces indices sont probables dans les activités de collecte et de transport des matières résiduelles;
- Le montant des contrats cumulés avait pour seul but de donner un ordre de grandeur et de servir d'appui pour établir la concentration des entreprises œuvrant dans certains arrondissements ainsi que de confirmer ou d'infirmer nos appréhensions concernant l'existence de soumissions concertées de la part des entrepreneurs pour le partage des contrats au sein des deux secteurs d'activité ciblés;
- Au-delà des chiffres eux-mêmes, ce sont les nombreux indices de collusion que nous avons découverts au cours de notre analyse qui sont particulièrement révélateurs. En effet, ces indices d'irrégularités détectés au regard de l'adjudication des contrats se sont avérés suffisamment nombreux et convaincants au sein de plusieurs arrondissements pour susciter un doute sérieux quant à obtenir l'assurance que la Ville bénéficie de services aux meilleurs prix possible. Rappelons certains de ces indices qui sont présentés dans les deux sections détaillées :
  - Le nombre d'entreprises ayant déposé une soumission par rapport au nombre d'entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres,
  - L'existence d'entreprises qui déposent des soumissions, mais n'obtiennent pas de contrats,
  - La fréquence avec laquelle une même entreprise obtient toujours des contrats dans un arrondissement donné,
  - La présence de plusieurs cas de soumissionnaire unique,
  - L'existence d'écarts de prix excessifs (plusieurs cas variant de 16 % à plus de 200 %) entre le premier et le deuxième soumissionnaire;
- Les cartes de concentration pour appuyer les indices de collusion ont très peu changé à la suite des chiffres amendés.

Je persiste à croire, compte tenu des résultats obtenus de cet audit, que la situation est préoccupante et qu'elle devrait inciter la Direction générale et les instances de la Ville à connaître les causes profondes de cette situation de fait afin de prendre les dispositions qui s'imposent pour remédier aux stratagèmes collusoires qui pourraient exister.



## Table des matières

5.11	Contrats relatifs aux opérations de déneigement de 2005 à 2013.....	525
5.12	Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles – déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013 .....	593



**Rapport du vérificateur général  
de la Ville de Montréal  
au conseil municipal et au  
conseil d'agglomération**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Amendé - septembre 2014

**Contrats relatifs  
aux opérations  
de déneigement  
de 2005 à 2013**

5.11





## Table des matières

1. Introduction .....	531
2. Objectif de l’audit et portée des travaux.....	532
3. Sommaire des constatations.....	533
3.1. Ville de Montréal.....	534
3.2. Arrondissements.....	538
4. Constatations détaillées et recommandations .....	540
4.1. Ville de Montréal.....	543
4.2. Arrondissements.....	574
5. Conclusion générale .....	578
6. Annexes .....	580
6.1. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	580
6.2. Contrats de location d’équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	581
6.3. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise.....	583
6.4. Contrats d’opérations d’élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	584
6.5. Répartition des 37 entreprises qui ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière (chaque année) de 2005 à 2013.....	585
6.6. Contrats pour l’ensemble des opérations de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	586
6.7. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	587
6.8. Contrats de location d’équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement .....	588

6.9. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	589
6.10. Contrats d'opérations d'élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	590
6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteur du déneigement .....	591
6.12. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteurs de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), du transport de la neige et des opérations d'élimination de la neige .....	592



## Liste des sigles

CDN–NDG	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	RENA	Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics
EPIM	Escouade de protection de l'intégrité municipale	SÉAO	Système électronique d'appel d'offres
LCV	<i>Loi sur les cités et villes</i>	SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
MHM	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	UPAC	Unité permanente anticorruption
RDP–PAT	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles		



## 5.11. Contrats relatifs aux opérations de déneigement de 2005 à 2013

### 1. Introduction

Au Québec, les précipitations de neige qui résultent des conditions hivernales représentent pour les municipalités un défi de taille, car les opérations de déneigement doivent s'effectuer promptement pour maintenir les voies de circulation sécuritaires pour les automobilistes et les piétons, mais aussi pour permettre l'accessibilité aux services d'urgence, au réseau de transport en commun, aux hôpitaux et aux écoles. Sur le territoire de la Ville de Montréal (la Ville), les opérations relatives au déneigement visent près de 10 000 kilomètres de chaussées et de trottoirs et s'effectuent en quatre principales étapes, soit :

- l'épandage de fondants (p. ex. le sel de voirie) et d'abrasifs (p. ex. du sable, de la pierre concassée) sur les chaussées et les trottoirs;
- le déblaiement de la neige qui consiste à tasser la neige en bordure des chaussées et des trottoirs;
- le chargement (ou l'enlèvement) de la neige qui consiste à ramasser la neige déblayée en bordure des chaussées et des trottoirs. De façon générale, sur le réseau routier montréalais, la neige est ramassée, mais à certains endroits, elle peut être soit soufflée sur les terrains, soit tassée en bordure de la voie;
- le transport et l'élimination de la neige vers l'un des 28 sites d'élimination<sup>1</sup> situés sur le territoire montréalais.

En vertu de la *Loi sur les compétences municipales*<sup>2</sup>, la Ville « a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève pas du gouvernement du Québec ou de celui du Canada ».

Or, comme le prévoit la *Charte de la Ville de Montréal*<sup>3</sup> (la Charte), le conseil municipal a adopté en 2001 un règlement<sup>4</sup> visant à déterminer, parmi les rues et les routes à l'égard desquelles la Ville a compétence, celles qui forment le réseau artériel et le réseau local.

---

<sup>1</sup> L'élimination consiste au transport de la neige vers des sites où elle sera soit déversée vers le système d'égout où elle fondra et sera naturellement acheminée vers la station d'épuration des eaux usées (16 chutes à l'égout), soit entassée jusqu'à la fonte des neiges (11 sites d'entassement, plus une carrière désaffectée [Saint-Michel]).

<sup>2</sup> LRQ, chapitre C-47.1, article 66.

<sup>3</sup> LRQ, chapitre C-11.4, article 105.

<sup>4</sup> *Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003)*, conseil municipal, adopté le 20 décembre 2001.

En ce qui concerne le réseau de voirie locale, l'article 142 de la Charte stipule que le conseil d'arrondissement exerce, sur les rues et les routes qui sont de sa responsabilité, les compétences de la Ville en matière de voirie (y compris l'entretien), de signalisation, de contrôle de la circulation et de stationnement.

De plus, au moyen de l'adoption d'un règlement<sup>5</sup>, le conseil municipal a délégué à chaque conseil d'arrondissement les activités d'entretien du réseau de voirie artérielle, lesquelles incluent notamment le déneigement des chaussées, des trottoirs et des places publiques, de même que les activités d'opération relatives aux sites d'élimination de la neige (p. ex. les opérations d'élimination elles-mêmes, les travaux de préparation des sites d'élimination avant l'hiver ou entre les chargements, les travaux de nettoyage des sites d'élimination et la surveillance de ces sites).

De ce fait, dans l'exercice de leurs compétences, les arrondissements de la Ville ont la responsabilité de planifier et d'organiser les opérations de déneigement sur le réseau routier artériel et local se trouvant sur leur territoire respectif. Selon le cas, ces activités peuvent être réalisées en régie, confiées à contrat à des entrepreneurs privés ou faire l'objet d'une combinaison de ces deux modes de fonctionnement<sup>6</sup>.

Ainsi, compte tenu des événements mis au jour concernant l'adjudication des contrats de construction d'infrastructures, et dans l'objectif de pouvoir éclairer les instances au regard des règles et des pratiques qui caractérisent cet autre secteur d'activité que représente le déneigement, nous avons jugé opportun d'entreprendre le présent audit afin de dresser un portrait global de la situation (p. ex. le nombre et l'importance des contrats adjudgés, les informations concernant les entreprises adjudicatrices).

## **2. Objectif de l'audit et portée des travaux**

L'audit effectué avait pour objectif de recenser le nombre ainsi que les montants afférents aux contrats relatifs à l'ensemble des opérations de déneigement octroyés par les 19 arrondissements de la Ville aux différentes entreprises privées, contrats en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013. Plus particulièrement, notre audit a essentiellement été orienté vers la recherche des contrats afférents à quatre secteurs d'activité relatifs aux opérations de déneigement : le déneigement, la location d'équipements nécessaires à la réalisation de ces opérations, le transport de la neige vers les sites d'élimination et les

---

<sup>5</sup> *Règlement du conseil de la Ville sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement (08-055)*, conseil municipal, adopté le 15 décembre 2008, article 2.

<sup>6</sup> Précisons que les arrondissements combinent ces deux modes de fonctionnement, à l'exception de l'arrondissement d'Outremont qui confie la totalité des travaux à contrat.

opérations d'élimination de la neige. Mentionnons toutefois que nous avons exclu du présent audit les contrats relatifs au remorquage et à l'achat de fondants ou d'abrasifs. De plus, à moins que les données ne nous aient été expressément fournies par certains arrondissements, nous n'avons pas recensé les contrats consentis de gré à gré ou encore les frais relatifs à la délivrance de billets d'outillage<sup>7</sup>. Par cet audit, nous avons ainsi voulu nous assurer qu'il existait une concurrence ouverte entre les entrepreneurs de façon à favoriser l'obtention des meilleurs prix pour la Ville. Simultanément, nous nous sommes également assurés que l'attribution de ces contrats s'effectuait en conformité aux lois, à la réglementation, aux encadrements et aux processus en vigueur à la Ville.

Bien que nos travaux d'audit aient principalement porté sur les années 2005 à 2013 inclusivement, ils ont également tenu compte des informations qui nous ont été transmises initialement jusqu'en janvier 2014. Pour certains aspects, des données antérieures à ces années ont également été prises en considération. Par ailleurs, à la suite du dépôt du rapport annuel en juin 2014 et des commentaires recueillis de la part des membres de la Commission permanente sur les finances et l'administration, le Bureau du vérificateur général a procédé à la révision des données compilées concernant les montants afférents aux contrats octroyés de 2005 à 2013 relativement aux opérations de déneigement pour tous les arrondissements de la Ville. Précisons que cette révision s'est avérée nécessaire principalement en raison de la transmission par les arrondissements, jusqu'en septembre 2014, de sommaires décisionnels additionnels liés à l'octroi de contrats non initialement divulgués au moment de la réalisation des travaux d'audit.

### 3. Sommaire des constatations

Nos travaux d'audit ont permis de relever des secteurs où des améliorations devraient être apportées. Les sections 3.1 et 3.2 ci-après résument nos constatations globales pour la Ville et pour les arrondissements.

---

<sup>7</sup> Définition : Système instauré et géré par la Direction du matériel roulant et des ateliers municipaux, relevant alors du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles, par l'entremise duquel les arrondissements peuvent procéder à la location ponctuelle de machinerie avec ou sans opérateur. Les contrats à ces entrepreneurs sont alors confiés de gré à gré.

### 3.1. Ville de Montréal

Concernant les contrats octroyés au sein des 19 arrondissements de la Ville dans le cadre des opérations de déneigement, nous constatons les faits suivants :

- Cent soixante-sept entreprises se sont vu adjuger, par les arrondissements, des contrats qui étaient en vigueur pour la période auditée (2005 à 2013) concernant quatre secteurs d'activité relatifs aux opérations de déneigement, soit le déneigement, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), le transport de la neige et les opérations d'élimination de la neige. Précisons que certaines de ces entreprises peuvent être présentes dans plus d'un secteur d'activité à la fois<sup>8</sup>. Pour chacun des quatre secteurs d'activité ayant été l'objet de nos travaux d'audit, nous constatons les faits suivants :
  - Secteur du déneigement :
    - Cinquante-quatre entreprises ont obtenu des contrats totalisant 326,3 M\$, soit 62 % (326,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période auditée au sein de l'ensemble des arrondissements. Parmi ces entreprises, 27 ont obtenu des contrats de façon régulière au cours des neuf<sup>9</sup> années constituant la période auditée, alors qu'elles ont raflé 85,7 % (279,7 M\$/326,3 M\$) du montant total des contrats de déneigement octroyés par les arrondissements. Neuf de ces 27 entreprises ont obtenu, individuellement, au cours de notre période de référence, des contrats d'un montant cumulatif supérieur à 10 M\$ pour un montant global de 175,7 M\$ (sur 326,3 M\$), soit 53,8 % des contrats de ce secteur d'activité. Deux de ces neuf entreprises dominantes ont obtenu 100 % des contrats qui leur ont été octroyés par la Ville en provenance d'un seul arrondissement. De plus, de ces neuf entreprises, sept cohabitent avec d'autres entreprises dans les arrondissements (voir les tableaux 1, 2, 3, 4 ainsi que l'annexe 6.1);
    - Trois entreprises présentes dans ce secteur d'activité ont obtenu 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée, soit :
      - Les Entreprises Michaudville inc. dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal,
      - Environnement Routier NRJ inc. dans l'arrondissement d'Outremont,

---

<sup>8</sup> Plus précisément, trois entreprises sont présentes dans trois des quatre secteurs d'activité liés aux opérations de déneigement, alors que 18 entreprises sont présentes dans deux des quatre secteurs. Le détail des informations concernant ces entreprises est présenté dans le tableau 16 du présent rapport d'audit.

<sup>9</sup> Des 27 entreprises, 18 ont obtenu des contrats durant les neuf années de la période auditée, alors que les 9 autres ont obtenu des contrats durant huit années sur les neuf.

- Les Pavages D'Amour inc. dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- Une entreprise a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours de 2006 à 2013, soit :
  - Déneigement Moderne inc. dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), de 2006 à 2013;
- Quatre entreprises ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période auditée, soit :
  - Les Entreprises PM Pavages inc. dans l'arrondissement d'Anjou, de 2006 à 2013,
  - Les Entreprises Canbec Construction inc. dans l'arrondissement de Saint-Laurent, de 2005 à 2013,
  - Transport Rosemont inc. dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, de 2005 à 2013,
  - C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc. dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de 2005 à 2013.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
  - Quatre-vingt-douze entreprises ont obtenu des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) totalisant 64,3 M\$, soit 12 % (64,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période auditée au sein de l'ensemble des arrondissements. Parmi ce groupe, 12 entreprises se démarquent alors qu'à elles seules, elles ont obtenu des contrats en vigueur au cours de la période auditée s'élevant à 41,9 M\$, soit 65 % (41,9 M\$/64,3 M\$) du montant total des contrats octroyés pour ce secteur d'activité. Elles sont présentes dans 17 arrondissements où elles cohabitent avec d'autres entreprises, à l'exception de quatre de ces 12 entreprises qui sont présentes dans un seul arrondissement chacune (voir les tableaux 1, 7, 8 ainsi que l'annexe 6.2);
  - Pour ce secteur d'activité, aucune entreprise n'a obtenu soit 100 %, soit entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée;
  - Une entreprise a obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée pour ce secteur d'activité, soit :
    - Les Entrepreneurs Chomedey inc. dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT), de 2005 à 2013.

- Secteur du transport de la neige :
  - Vingt-sept entreprises et quatre groupes composés de divers transporteurs ont obtenu des contrats pour effectuer le transport de la neige vers les sites d'élimination de la neige. Les contrats recensés totalisent 103,3 M\$, soit 20 % (103,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour l'ensemble des opérations de déneigement. Parmi ce groupe, sept entreprises ont obtenu, individuellement, des contrats en vigueur de 2005 à 2013 d'un montant cumulatif supérieur à 3 M\$ pour un total de 61,3 M\$, soit 59 % (61,3 M\$/103,3 M\$) des dépenses totales consacrées au transport de la neige par les arrondissements. Parmi ce groupe, une entreprise (Transvrac Montréal - Laval inc.), laquelle est présente dans 10 arrondissements, domine ce secteur d'activité avec des contrats totalisant 33,8 M\$ pour la période audité. Mentionnons toutefois que cette entreprise se qualifie à l'exception prévue dans l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*<sup>10</sup> (LCV) permettant aux arrondissements l'adjudication de contrats de gré à gré (voir les tableaux 1, 10, 11 ainsi que l'annexe 6.3);
  - Sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle, l'entreprise Transvrac Montréal - Laval inc.<sup>11</sup> a obtenu 100 % des contrats en vigueur de 2005 à 2013;
  - Une entreprise a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur pour ce secteur d'activité de 2005 à 2013, soit :
    - Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc. dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension;
  - Deux entreprises ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur de 2005 à 2013, soit :
    - Gestion Yvan Pion inc. dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville,
    - DF Transport en vrac SNC dans l'arrondissement de Ville-Marie.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
  - Quatorze entreprises ont obtenu des contrats pour effectuer les opérations d'élimination de la neige totalisant 34,1 M\$, soit 6 % (34,1 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour l'ensemble des opérations de déneigement. Cinq entreprises parmi ce groupe se démarquent, alors qu'elles ont obtenu 92 % (31,3 M\$/34,1 M\$) du montant total des contrats obtenus des 14 entreprises se partageant ce secteur d'activité. Plus particulièrement, l'une de ces cinq entreprises (Gaston Contant inc.), laquelle domine ce secteur d'activité avec des contrats totalisant 16,2 M\$ pour la période

---

<sup>10</sup> LRQ, chapitre C-19.

<sup>11</sup> Il s'agit d'une entreprise de courtage en transport avec laquelle les arrondissements peuvent confier de gré à gré des contrats en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de contrats de la LCV.



- auditée, est présente dans quatre arrondissements (voir les tableaux 1, 13, 14, 15 ainsi que l'annexe 6.4);
- Une entreprise présente dans ce secteur d'activité a obtenu à elle seule 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours de 2005 à 2013, soit :
    - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement d'Anjou;
  - Deux entreprises ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur pour ce secteur d'activité au cours des huit ou neuf dernières années de la période auditée, soit :
    - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement de Saint-Léonard, de 2006 à 2013,
    - Construction DJL inc. dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 2005 à 2013;
  - Pour ce secteur d'activité, aucune entreprise n'a obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période auditée.
- Trente-sept entreprises, parmi les 167 recensées au cours de nos travaux d'audit, ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière de 2005 à 2013, soit chaque année (voir l'annexe 6.5). Plus particulièrement, nous constatons ce qui suit :
    - Pour ce qui est des contrats de déneigement :
      - Dans 11<sup>12</sup> arrondissements, ce sont toujours les 15 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
      - Trois entreprises parmi ces 15 entreprises ont obtenu 100 % des contrats pour cette période dans trois arrondissements, soit Outremont, Pierrefonds-Roxboro et Le Plateau-Mont-Royal.
    - Pour ce qui est des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
      - Dans cinq<sup>13</sup> arrondissements, ce sont toujours les 18 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
      - L'arrondissement de Saint-Laurent a octroyé des contrats à 11 entreprises parmi ces 18, et l'arrondissement de LaSalle a octroyé des contrats à trois de ces 18 entreprises;
      - Les arrondissements d'Anjou et de Verdun ont respectivement octroyé des contrats aux deux mêmes entreprises. Précisons toutefois qu'il s'agit d'entreprises distinctes d'un arrondissement à l'autre.

---

<sup>12</sup> Les 11 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, Lachine, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent et Saint-Léonard.

<sup>13</sup> Les cinq arrondissements sont : Anjou, LaSalle, RDP-PAT, Saint-Laurent et Verdun.

- En ce qui concerne les contrats de transport de la neige :
  - Dans quatre<sup>14</sup> arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats. Précisons toutefois que parmi ces quatre entreprises figure une entreprise de courtage en transport (Transvrac Montréal - Laval inc.) avec laquelle les arrondissements peuvent, en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de la LCV, confier les contrats de gré à gré. Mis à part Transvrac Montréal - Laval inc., qui a obtenu 100 % des contrats, une autre entreprise a obtenu 87 % des contrats pour cette même période de référence.
- Finalement, en ce qui concerne les contrats d'opérations d'élimination de la neige :
  - Dans deux<sup>15</sup> arrondissements, ce sont toujours les deux mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
  - Une entreprise parmi les deux entreprises a obtenu 100 % des contrats provenant de l'arrondissement d'Anjou, tandis que l'autre entreprise a obtenu 99 % des contrats provenant de l'arrondissement du Sud-Ouest.

### 3.2. Arrondissements

Pour la période audité, l'ensemble des sommaires décisionnels examinés pour effectuer l'analyse ainsi que la compilation des contrats liés aux opérations de déneigement<sup>16</sup> nous a permis de relever les constatations suivantes<sup>17</sup> :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
  - de 16 % à 204 % pour des soumissions relatives au déneigement;
  - de 16 % à 74 % pour des soumissions relatives au transport de la neige;
  - de 16 % à 98 % pour des soumissions relatives aux opérations d'élimination de la neige.
- Pour 8<sup>18</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.

---

<sup>14</sup> Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, LaSalle, Ville-Marie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

<sup>15</sup> Les deux arrondissements sont : Anjou et Le Sud-Ouest.

<sup>16</sup> Plus particulièrement, il s'agit de contrats de quatre secteurs d'activité, soit le déneigement, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), le transport de la neige et les opérations d'élimination de la neige.

<sup>17</sup> Précisons que les données de la section 3.2 sont celles parues dans le rapport annuel 2013; elles n'ont pas été mises à jour en septembre 2014.

<sup>18</sup> Les huit arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG), Lachine, LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent et Ville-Marie.

- Pour 8<sup>19</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 17<sup>20</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 2<sup>21</sup> des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 3<sup>22</sup> des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.
- Pour 14<sup>23</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Pour 4<sup>24</sup> des 19 arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans un<sup>25</sup> arrondissement, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
  - le coût total avec ou sans les taxes;
  - le coût annuel avec ou sans les taxes;
  - le coût unitaire par mètre linéaire, mètre cube ou tonne métrique;
  - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

---

<sup>19</sup> Les huit arrondissements sont : Anjou, CDN-NDG, MHM, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

<sup>20</sup> Les 17 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

<sup>21</sup> Les deux arrondissements sont : Saint-Léonard et Ville-Marie.

<sup>22</sup> Les trois arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou et Le Sud-Ouest.

<sup>23</sup> Les 14 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

<sup>24</sup> Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, MHM, Saint-Léonard et Le Sud-Ouest.

<sup>25</sup> L'arrondissement de Lachine.

- Un certain nombre de contrats ont fait l'objet d'une cession à d'autres entreprises, ce qui pourrait augmenter le risque de favoriser des ententes tacites entre les entrepreneurs.

#### 4. Constatations détaillées et recommandations

Au cours de la période auditée, s'échelonnant de 2005 à 2013 inclusivement, 545 contrats ayant été octroyés à 167 entreprises spécialisées dans le domaine étaient en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville, afin que soient réalisées les activités relatives à l'ensemble des opérations de déneigement<sup>26</sup> sur leur territoire respectif. Ces contrats ont été octroyés à la suite du lancement de 335 appels d'offres publics.

Mentionnons que, jusqu'à la fin de 2011, le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication d'un contrat au sein des arrondissements était entièrement sous leur responsabilité. Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, dans la foulée de l'adoption par le conseil d'agglomération, le 27 octobre 2011, de la nouvelle Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal ainsi que d'un nouveau modèle d'affaires de la fonction « approvisionnement municipal », la Direction de l'approvisionnement<sup>27</sup> a été mandatée pour une période de deux ans<sup>28</sup> afin de prendre en charge le leadership de la sollicitation des marchés en matière d'octroi des contrats pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville. Ainsi, selon ce nouveau mode de fonctionnement, les arrondissements demeurent responsables de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres, lesquels doivent ensuite être transmis à la Direction de l'approvisionnement aux fins d'un examen et d'une approbation de leur conformité. Subséquemment, tout le processus lié au lancement de l'appel d'offres est effectué par la Direction de l'approvisionnement (p. ex. la publication de l'appel d'offres, la publication des addenda, l'analyse des soumissions reçues). En bout de piste, le conseil d'arrondissement demeure responsable de l'approbation des contrats. La mise en place d'un cadre commun de gestion des approvisionnements pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville s'est imposée pour permettre à cette dernière de bénéficier pleinement de son pouvoir d'achat en harmonisant ses pratiques d'affaires de façon à pouvoir agir de manière cohérente auprès des marchés avec lesquels elle transige.

---

<sup>26</sup> Rappelons qu'aux fins de nos travaux d'audit, ces activités relatives aux opérations de déneigement concernent uniquement le déblaiement de la chaussée, le chargement et le transport de la neige, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) pour le support des activités réalisées en régie et l'opération des dépôts à neige ou des chutes à l'égout. Les contrats concernant le remorquage au cours des opérations de déneigement ainsi que ceux relatifs à l'achat de fondants (sel) et d'abrasifs n'ont pas été pris en compte.

<sup>27</sup> Au moment de nos travaux d'audit, cette direction relevait du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles.

<sup>28</sup> Le 16 décembre 2013, le conseil municipal a approuvé la reconduction de ce mode de fonctionnement pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Rappelons également que bon nombre de ces contrats ont été octroyés dans un contexte où de nouvelles mesures administratives et législatives sont entrées en vigueur, notamment au cours des quatre dernières années de la période auditée, afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats. À titre d'exemple, citons les mesures suivantes :

- L'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> mars 2010, du projet de loi n<sup>o</sup> 76 « *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux*<sup>29</sup> », duquel a découlé l'adoption par la Ville en décembre 2010 de sa Politique de gestion contractuelle (révisée en 2012 et en 2013). Cette politique prévoit des mesures visant, entre autres, à lutter contre le truquage des offres, à favoriser le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*<sup>30</sup>, à prévenir les gestes d'intimidation, le trafic d'influence, la corruption et les conflits d'intérêts ainsi qu'à encadrer les décisions ayant pour effet d'autoriser la modification de contrat. Les mesures législatives du projet de loi n<sup>o</sup> 76 prévoyaient également, entre autres, l'interdiction de divulguer, avant l'ouverture des soumissions, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes ayant présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumission, l'obligation pour les organismes municipaux de publier dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) une liste des contrats conclus qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ ainsi que l'obligation, pour tout contrat dont le prix comporte une dépense de 100 000 \$ ou plus, d'avoir fait l'objet, avant l'ouverture des soumissions, le cas échéant, et la conclusion du contrat, d'une estimation établie par la municipalité.
- La création, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, du Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), qui fait partie des mesures adoptées par le législateur provincial pour s'assurer de la probité des entreprises voulant faire affaire avec l'État. Le RENA consigne le nom des entreprises ayant commis une infraction en vertu d'un jugement relatif à une loi ou à un règlement visé par la *Loi sur les contrats des organismes publics*<sup>31</sup>, notamment le Code criminel, et la *Loi de l'impôt sur le revenu*<sup>32</sup>. Ainsi, les entreprises inscrites dans le RENA ne peuvent se voir accorder un contrat public ou un sous-contrat public, ou encore poursuivre un tel contrat en cours d'exécution, et ce, pour une période maximale de cinq ans.
- L'entrée en vigueur, le 7 décembre 2012, de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*<sup>33</sup>, laquelle exige que les entreprises désirant contracter avec un organisme public ou une municipalité aient obtenu, au préalable, une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) avant de conclure des contrats publics.

---

<sup>29</sup> LQ, 2010, chapitre 1.

<sup>30</sup> LRQ, chapitre T-11.011.

<sup>31</sup> LRQ, chapitre C-65.1.

<sup>32</sup> LRC (1985), chapitre 1 (5<sup>e</sup> supp.).

<sup>33</sup> LQ, 2012, chapitre 25.

- L'annonce par l'administration municipale, le 11 janvier 2013, de la création de l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM), relevant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dont le mandat est, notamment, d'assurer la protection de l'intégrité administrative de la Ville en traitant toute l'information obtenue, principalement de nature criminelle, entre autres dans le cadre des processus d'octroi de contrats, et d'instaurer des mécanismes de prévention et de détection des stratagèmes et des failles qui entachent les processus d'attribution des contrats. Mentionnons que, depuis décembre 2013, l'EPIM a été intégrée à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), sous la responsabilité du ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Québec.

C'est donc dans ce contexte administratif et législatif évolutif que les contrats relatifs à l'ensemble des opérations de déneigement en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013 ont été octroyés par les 19 arrondissements de la Ville sur leur territoire respectif.

Ainsi, afin de pouvoir dresser un portrait global qui soit le plus complet possible, nous avons dans un premier lieu demandé aux 19 arrondissements de recenser et de nous transmettre toute la documentation pertinente relativement aux contrats concernant spécifiquement les opérations de déneigement, notamment la liste des contrats adjugés qui étaient en vigueur au cours des années 2005 à 2013, les sommaires décisionnels ainsi que les documents d'appel d'offres afférents à chacun de ces contrats.

En deuxième lieu, dans l'objectif de pouvoir nous assurer que nous disposions de l'intégralité des informations initialement demandées aux arrondissements, nous avons, pour ces mêmes années, procédé à l'examen de l'ensemble des procès-verbaux des conseils de chacun des arrondissements, à l'examen des contrats publiés dans le SÉAO ainsi qu'à des recherches au sein du système de gestion des dossiers décisionnels (GDD) de la Ville. Précisons qu'il a parfois été nécessaire d'étendre nos recherches documentaires aux années 2002 à 2004 pour y repérer des contrats adjugés au cours de ces années, mais qui étaient toujours en vigueur pour une période s'étalant parfois jusqu'en 2008, année visée par nos travaux d'audit. Dans ces cas, les contrats pouvaient notamment avoir été conclus pour une période de cinq ans ou avoir été l'objet de prolongations. À la suite d'une deuxième correspondance avec les arrondissements au cours de l'été 2014, nous avons reçu des sommaires décisionnels additionnels et nous avons apporté les ajustements requis aux tableaux ainsi qu'aux annexes, lesquels ont été validés par les arrondissements concernés.

Du coup, nous tenons d'entrée de jeu à formuler les mises en garde suivantes au regard de la portée et des résultats de nos travaux d'audit, lesquels seront présentés dans les sections subséquentes du présent rapport d'audit :

- Bien que ce risque soit à notre avis minime compte tenu des recherches que nous avons effectuées et des sommaires décisionnels additionnels reçus, il est néanmoins possible que la population des contrats<sup>34</sup> en vigueur de 2005 à 2013 ne soit pas exhaustive;
- Les montants des contrats présentés dans les différents tableaux du présent rapport d'audit peuvent, dans certains cas, exclure les taxes de vente;
- Nous n'avons effectué aucune analyse de l'évolution des coûts dans le temps de cette activité au sein d'un même arrondissement ni aucune analyse comparative des coûts de l'activité d'un arrondissement à un autre;
- Les coûts inhérents aux opérations de déneigement effectuées en régie par les cols bleus n'ont pas été recensés aux fins du présent rapport d'audit. Conséquemment, nous n'avons pas effectué la comparaison des coûts des opérations de déneigement réalisées en régie par rapport à celles confiées à contrat à des entreprises privées.

Ces précisions étant apportées, les sections suivantes du présent rapport d'audit présenteront nos constatations concernant, d'une part, le portrait global des contrats qui étaient en vigueur au cours de la période audité pour les opérations de déneigement pour l'ensemble des arrondissements de la Ville et, d'autre part, nos constatations concernant l'analyse des propositions reçues ainsi que la documentation des sommaires décisionnels préparés par les arrondissements aux fins de l'adjudication des contrats.

### 4.1. Ville de Montréal

#### 4.1.1. Répartition du « marché » concernant les opérations de déneigement

##### 4.1.1.A. Contexte et constatations

Les contrats relatifs à l'ensemble des opérations de déneigement, en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville au cours des années 2005 à 2013 inclusivement, représentent des coûts s'élevant à un peu plus de 528 M\$ et concernent un total de 545 contrats octroyés à 167 entreprises privées. De façon générale, nous avons pu constater que ces contrats étaient octroyés sur une base pluriannuelle de deux à cinq ans.

La part de marché, selon le type de service offert par ces entreprises, pour les années 2005 à 2013, au sein des 19 arrondissements de la Ville ainsi que le nombre et le montant des contrats obtenus sont présentés dans le tableau 1.

---

<sup>34</sup> Rappelons qu'il s'agit de contrats de déneigement, de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), de transport de la neige et d'opérations d'élimination de la neige.

**Tableau 1 – Partage du « marché » par les entreprises de 2005 à 2013**  
 (montants en milliers de dollars)

Secteur d'activité	N <sup>bre</sup> d'entreprises	N <sup>bre</sup> de contrats	Montant	Proportion
Déneigement <sup>[a]</sup>	54	147	326 298 \$	62 %
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) <sup>[b]</sup>	92	282	64 280 \$	12 %
Transport de la neige <sup>[c]</sup>	31	90	103 276 \$	20 %
Opérations d'élimination de la neige <sup>[d]</sup>	14	26	34 146 \$	6 %
Ajustement relatif aux entreprises présentes dans plus d'un secteur d'activité <sup>[e]</sup>	(24)			
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>545</b>	<b>528 000 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>[a]</sup> Selon que les arrondissements réalisent ou non ces opérations en régie, les contrats octroyés pour les services regroupés sous le secteur d'activité « Déneigement » peuvent incorporer les opérations suivantes : l'épandage de fondants ou d'abrasifs, le déblaiement de la neige en bordure des chaussées et des trottoirs, le chargement et le transport de la neige vers les sites d'élimination de la neige.

<sup>[b]</sup> Pour certains arrondissements, la location d'équipements (avec ou sans opérateur) peut être nécessaire pour assurer la réalisation des opérations de déneigement. Ces équipements loués sont, entre autres, des souffleuses, des autoniveleuses avec ou sans chasse-neige latéral, des niveleuses articulées, des chargeuses articulées sur roues avec godet, des rétrocaveuses.

<sup>[c]</sup> Ces contrats sont octroyés par des arrondissements qui réalisent les opérations de déneigement en régie, mais qui ne disposent pas des équipements ou des opérateurs nécessaires au transport de la neige vers les sites d'élimination de la neige.

<sup>[d]</sup> De façon générale, ces opérations confiées à contrat consistent à emmagasiner par empilage la neige déposée par les camions qui en effectuent le transport.

<sup>[e]</sup> Certaines entreprises ont obtenu des contrats dans plus d'un secteur d'activité. Par conséquent, nous soustrayons une fois les 18 entreprises se trouvant dans deux secteurs, et deux fois les trois entreprises se trouvant dans trois secteurs.

#### 4.1.1.1. Entreprises présentes dans le secteur du déneigement

Le tableau 2 illustre, pour chacune des 54 entreprises adjudicatrices de contrats dans le secteur du déneigement à qui les 19 arrondissements ont octroyé des contrats, le montant des contrats obtenus, en vigueur au cours de la période audité, sa part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.



**Tableau 2 – Répartition du montant des contrats de déneigement  
au sein des 19 arrondissements en vigueur de 2005 à 2013  
(montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	31 365 \$	9,61 %	3
2	Transport Rosemont inc.	27 957 \$	8,57 %	3
3	Environnement Routier NRJ inc.	20 376 \$	6,24 %	2
4	<b>Déneigement Moderne inc.<sup>[a]</sup></b>	19 958 \$	6,12 %	1
5	A & O Gendron inc.	19 660 \$	6,03 %	3
6	Les Entreprises Michaudville inc.	17 829 \$	5,46 %	1
7	Les Excavations Payette Itée	14 501 \$	4,44 %	2
8	Les Entreprises Canbec Construction inc.	13 058 \$	4,00 %	2
9	Lagacé Transport inc.	10 973 \$	3,36 %	2
10	Jean-Paul Trahan (1980) Itée	9 563 \$	2,93 %	2
11	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	8 667 \$	2,66 %	2
12	NMP Golf Construction inc.	8 235 \$	2,52 %	1
13	J.L. Michon Transports inc.	8 184 \$	2,51 %	2
14	Pépinère Michel Tanguay inc.	7 110 \$	2,18 %	3
15	Concorbec inc.	6 988 \$	2,14 %	1
16	Ramcor Construction inc.	6 755 \$	2,07 %	1
17	J.M. Gagné inc.	6 696 \$	2,05 %	2
18	Transport Gilbert Hamelin inc.	6 364 \$	1,95 %	1
19	Déneigement Nordic (2000) inc.	6 058 \$	1,86 %	1
20	Construction Bricon Itée	5 969 \$	1,83 %	1
21	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	5 903 \$	1,81 %	1
22	9166-6222 Québec inc.	5 737 \$	1,76 %	1
23	Roxboro Excavation inc.	5 602 \$	1,72 %	1
24	<b>Les Entreprises T.G.R. inc.<sup>[b]</sup></b>	4 990 \$	1,53 %	2
25	P.E.D. Rainville Équipement inc.	4 871 \$	1,49 %	2
26	Catalogna et Frères Itée	4 607 \$	1,41 %	1
27	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	4 094 \$	1,25 %	2
28	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	3 985 \$	1,22 %	2
29	Entreprises Ste-Croix inc.	3 664 \$	1,12 %	1
30	Les Entreprises PM Pavages inc.	3 624 \$	1,11 %	1
31	<b>Les Transports Marco D'Intino inc.<sup>[c]</sup></b>	3 220 \$	0,99 %	1
32	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	3 008 \$	0,92 %	1
33	Les Pavages D'Amour inc.	2 506 \$	0,77 %	1
34	Pépinère et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$	0,70 %	1
35	<b>Transport H. Cordeau inc.<sup>[a]</sup></b>	2 037 \$	0,62 %	3
36	Marobi inc.	1 926 \$	0,59 %	1
37	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$	0,57 %	1
38	Signalisation Como inc.	1 480 \$	0,45 %	1
39	<b>Équipements Kanda Itée<sup>[d]</sup></b>	899 \$	0,28 %	1
40	<b>Transport DM Choquette inc.<sup>[b]</sup></b>	706 \$	0,22 %	1
41	Les entreprises G-L	595 \$	0,18 %	1
42	Simard-Beaudry inc.	411 \$	0,13 %	1
43	<b>Ventes d'équipements et encanteurs Kanda Itée<sup>[d]</sup></b>	396 \$	0,12 %	1
44	9078-5940 Québec inc.	385 \$	0,12 %	1
45	<b>Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)<sup>[c]</sup></b>	326 \$	0,10 %	1
46	Paysagiste Saro inc.	219 \$	0,07 %	1
47	Entreprises Vannicola 97 inc.	173 \$	0,05 %	1
48	R. Racicot Itée	167 \$	0,05 %	1
49	Paysagiste ML (1999) inc.	148 \$	0,05 %	1
50	Carlo Caccavelli Paysagement	63 \$	0,02 %	1
51	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	52 \$	0,02 %	1
52	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$	0,02 %	1
53	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$	0,01 %	1
54	Paradis Vert	35 \$	0,00 %	1
	<b>Total</b>	<b>326 298 \$</b>	<b>100,00 %</b>	

[a], [b], [c], [d] Entreprises apparentées.

En complément des informations contenues dans le tableau 2, mentionnons que l'annexe 6.1 du présent rapport d'audit illustre de façon détaillée, par année, le montant de l'ensemble des contrats en vigueur à l'égard de chacune des 54 entreprises pour la période audité s'étalant de 2005 à 2013 inclusivement. Or, l'examen des informations qui y sont présentées nous permet de constater que 27 entreprises ont obtenu des contrats de façon régulière<sup>35</sup> au cours de la période audité, comme le montre le tableau 3.

**Tableau 3 – Liste des 27 entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement sur une base régulière de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	31 365 \$	3
2	Transport Rosemont inc.	27 957 \$	3
3	Environnement Routier NRJ inc.	20 376 \$	2
4	Déneigement Moderne inc.	19 958 \$	1
5	A & O Gendron inc.	19 660 \$	3
6	Les Entreprises Michaudville inc.	17 829 \$	1
7	Les Excavations Payette ltée	14 501 \$	2
8	Les Entreprises Canbec Construction inc.	13 058 \$	2
9	Lagacé Transport inc.	10 973 \$	2
10	Jean-Paul Trahan (1980) ltée	9 563 \$	2
11	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	8 667 \$	2
12	NMP Golf Construction inc.	8 235 \$	1
13	J.L. Michon Transports inc.	8 184 \$	2
14	Pépinière Michel Tanguay inc.	7 110 \$	3
15	Concorbec inc.	6 988 \$	1
16	Ramcor Construction inc.	6 755 \$	1
17	Transport Gilbert Hamelin inc.	6 364 \$	1
18	Déneigement Nordic (2000) inc.	6 058 \$	1
19	9166-6222 Québec inc.	5 737 \$	1
20	Roxboro Excavation inc.	5 602 \$	1
21	Les Entreprises T.G.R. inc.	4 990 \$	2
22	P.E.D. Rainville Équipement inc.	4 871 \$	2
23	Catalogna et Frères ltée	4 607 \$	1
24	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	3 985 \$	2
25	Les Entreprises PM Pavages inc.	3 624 \$	1
26	Les Pavages D'Amour inc.	2 506 \$	1
27	Paysagiste Saro inc.	219 \$	1
	<b>Total</b>	<b>279 742 \$</b>	

<sup>35</sup> Plus particulièrement, 18 des 27 entreprises ont obtenu des contrats durant les neuf années de la période audité, alors que les 9 autres ont obtenu des contrats huit années sur neuf.

Ces entreprises ont obtenu 85,7 % (279,7 M\$/326,3 M\$) des dépenses totales consacrées au secteur du déneigement par les arrondissements. Parmi ce groupe, neuf entreprises se démarquent en raison de leur occupation dominante du marché alors qu'elles ont individuellement obtenu, au cours de la période audité, des contrats d'un montant cumulatif supérieur à 10 M\$ pour un total global de 175,7 M\$ (sur 326,3 M\$), soit 53,8 % des contrats de ce secteur d'activité. Également, elles sont présentes de façon permanente dans 11 arrondissements sur 17, puisque les arrondissements de LaSalle et de Verdun effectuent leur déneigement en régie. Le tableau 4 présente les neuf principales entreprises de ce secteur d'activité en termes de présence au sein des arrondissements ainsi que du montant des contrats obtenus.

**Tableau 4 – Présence dans les arrondissements des neuf principales entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

<b>C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
CDN-NDG <sup>[a]</sup>	21 345 \$	68 %
Le Sud-Ouest	7 920 \$	25 %
Rosemont-La Petite-Patrie	2 100 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>31 365 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>[a]</sup> Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

<b>Transport Rosemont inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	17 038 \$	61 %
Rosemont-La Petite-Patrie	10 535 \$	38 %
Ville-Marie	384 \$	1 %
<b>Total</b>	<b>27 957 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Environnement Routier NRJ inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Outremont <sup>[b]</sup>	17 185 \$	84 %
CDN-NDG	3 191 \$	16 %
<b>Total</b>	<b>20 376 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>[b]</sup> Cette entreprise occupe seule le territoire de cet arrondissement pour ce secteur d'activité.

<b>Déneigement Moderne inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
MHM <sup>[c]</sup>	19 958 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>19 958 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>[c]</sup> Deux autres entreprises sont également présentes sur le territoire de cet arrondissement pour ce secteur d'activité.

<b>A &amp; O Gendron inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	11 095 \$	56 %
Ahuntsic-Cartierville	7 414 \$	38 %
Rosemont-La Petite-Patrie	1 151 \$	6 %
<b>Total</b>	<b>19 660 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entreprises Michaudville inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Plateau-Mont-Royal <sup>[d]</sup>	17 829 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>17 829 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>[d]</sup> Cette entreprise occupe seule le territoire de cet arrondissement pour ce secteur d'activité.

Les Excavations Payette Itée		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Léonard	10 335 \$	71 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	4 166 \$	29 %
<b>Total</b>	<b>14 501 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entreprises Canbec Construction inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	6 867 \$	53 %
Le Sud-Ouest	6 191 \$	47 %
<b>Total</b>	<b>13 058 \$</b>	<b>100 %</b>

Lagacé Transport inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	9 424 \$	86 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	1 549 \$	14 %
<b>Total</b>	<b>10 973 \$</b>	<b>100 %</b>

Total pour les 9 entreprises		
<b>175 677 \$</b>		

Parmi ce groupe, nous constatons que deux entreprises ont obtenu 100 % des contrats qui leur sont octroyés par la Ville en provenance d'un seul arrondissement, soit :

- Déneigement Moderne inc. dans l'arrondissement de MHM;
- Les Entreprises Michaudville inc. dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Pour ce qui est des sept autres entreprises, bien qu'elles soient présentes dans plus d'un arrondissement (deux ou trois selon le cas), nous constatons de façon générale leur présence accrue au sein d'un arrondissement en particulier. En effet, la proportion des contrats octroyés dans cet arrondissement prédominant, en vigueur au cours de la période audité, a varié de 53 % à 86 %.

Quant aux 27 autres entreprises restantes parmi les 54 constituant le secteur du déneigement, nous constatons qu'elles sont présentes de façon discontinue au cours de la période audité et qu'elles obtiennent une part de marché moins importante. En effet, ces 27 entreprises se sont vu octroyer par les arrondissements 14,3 % (46,6 M\$/326,3 M\$) du montant total des contrats du secteur du déneigement en vigueur pour la période audité. Le tableau 5 illustre le montant des contrats adjugés à ces entreprises, lesquels étaient en vigueur pour la période audité.

**Tableau 5 – Liste des 27 entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement sur une base irrégulière de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	J.M. Gagné inc.	6 696 \$	2
2	Construction Bricon ltée	5 969 \$	1
3	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	5 903 \$	1
4	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	4 094 \$	2
5	Entreprises Ste-Croix inc.	3 664 \$	1
6	Les Transports Marco D'Intino inc.	3 220 \$	1
7	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	3 008 \$	1
8	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$	1
9	Transport H. Cordeau inc.	2 037 \$	3
10	Marobi inc.	1 926 \$	1
11	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$	1
12	Signalisation Como inc.	1 480 \$	1
13	Équipements Kanda ltée	899 \$	1
14	Transport DM Choquette inc.	706 \$	1
15	Les entreprises G-L	595 \$	1
16	Simard-Beaudry inc.	411 \$	1
17	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda ltée	396 \$	1
18	9078-5940 Québec inc.	385 \$	1
19	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)	326 \$	1
20	Entreprises Vannicola 97 inc.	173 \$	1
21	R. Racicot ltée	167 \$	1
22	Paysagiste ML (1999) inc.	148 \$	1
23	Carlo Caccavelli Paysagement	63 \$	1
24	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	52 \$	1
25	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$	1
26	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$	1
27	Paradis Vert	35 \$	1
	<b>Total</b>	<b>46 556 \$</b>	

Les informations colligées à l'égard de ces 27 entreprises nous permettent également de constater qu'à l'exception de trois entreprises, soit J.M. Gagné inc. et Déneigement Fontaine Gadbois inc., lesquelles sont présentes dans deux arrondissements, et de Transport H. Cordeau inc., qui est présente dans trois arrondissements<sup>36</sup>, les 24 autres entreprises ne sont présentes que dans un seul arrondissement chacune. Celles-ci cohabitent, dans la majorité des cas, avec une ou plusieurs entreprises dans un même arrondissement, comme le présente le tableau 6.

<sup>36</sup> J.M. Gagné inc. et Déneigement Fontaine Gadbois inc. : arrondissements de RDP-PAT et de Saint-Léonard.  
Transport H. Cordeau inc. : arrondissements de MHM, de Saint-Léonard et de Ville-Marie.

**Tableau 6 – Répartition des 24 entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement sur une base irrégulière de 2005 à 2013 dans un seul arrondissement (montants en milliers de dollars)**

Arrondissement/ Nom de l'entreprise		Montant
<b>Ahuntsic-Cartierville</b>		
1	Entreprises Ste-Croix inc.	3 664 \$
<b>CDN-NDG</b>		
2	Marobi inc.	1 926 \$
3	Signalisation Como inc.	1 480 \$
4	Transport DM Choquette inc.	706 \$
<b>L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève</b>		
5	Paysagiste ML (1999) inc.	148 \$
6	Paradis Vert	35 \$
<b>Lachine</b>		
7	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$
8	Entreprises Vannicola 97 inc.	173 \$
9	Carlo Caccavelli Paysagement	63 \$
10	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	52 \$
11	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$
12	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$
<b>Montréal-Nord</b>		
13	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	5 903 \$
<b>RDP-PAT</b>		
14	Construction Bricon Itée	5 969 \$
<b>Saint-Léonard</b>		
15	Les Transports Marco D'Intino inc.	3 220 \$
16	Équipements Kanda Itée	899 \$
17	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)	326 \$
18	R. Racicot Itée	167 \$
<b>Le Sud-Ouest</b>		
19	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	3 008 \$
<b>Ville-Marie</b>		
20	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$
21	Les entreprises G-L	595 \$
22	Simard-Beaudry inc.	411 \$
23	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda Itée	396 \$
24	9078-5940 Québec inc.	385 \$

#### 4.1.1.2. Entreprises présentes dans le secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)

##### 4.1.1.2.A. Contexte et constatations

Quatre-vingt-douze entreprises composent le secteur relatif à la location des équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) nécessaires aux opérations de déneigement

réalisées par les arrondissements. Comme nous en avons fait état précédemment au sein de ce rapport d'audit, ces équipements de déneigement, lesquels peuvent être loués avec ou sans opérateur, sont notamment les suivants : des souffleuses, des autoniveleuses avec ou sans chasse-neige latéral, des niveleuses articulées, des chargeuses articulées sur roues avec godet ainsi que des rétrocaveuses. La location de ces équipements peut s'effectuer au moyen d'une entente contractuelle conclue de gré à gré, sur invitation ou à la suite d'un appel d'offres public.

Le montant des contrats adjugés concernant la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), en vigueur au sein des arrondissements au cours de la période audité s'échelonnant de 2005 à 2013, s'élève à 64,3 M\$, soit 12 % (64,3 M\$/528,0 M\$) des dépenses totales consacrées par les arrondissements à l'ensemble des opérations de déneigement confiées à contrat à des entreprises privées. L'annexe 6.2 du présent rapport d'audit illustre, par année, le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité pour chacune des 92 entreprises effectuant la location des équipements de déneigement (avec ou sans opérateur).

Parmi ce groupe, 12 entreprises ont obtenu, individuellement, des contrats totalisant plus de 1,4 M\$ au cours de la période audité, alors qu'à elles seules, elles cumulent 41,9 M\$, soit 65 % (41,9 M\$/64,3 M\$) des dépenses totales consacrées à la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur). Le tableau 7 illustre, pour chacune de ces 12 entreprises, le montant des contrats adjugés en vigueur au cours de la période audité, sa part de marché par rapport au montant octroyé à ce groupe dominant et par rapport au total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

**Tableau 7 – Liste des 12 principales entreprises qui ont obtenu des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% des contrats des 12 principales entreprises du secteur	% de tous les contrats du secteur (64,3 M\$)	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Strongco Équipement inc.	8 962 \$	21,4 %	13,9 %	9
2	Nortrax Québec inc.	8 640 \$	20,7 %	13,4 %	8
3	Environnement Routier NRJ inc.	3 777 \$	9,0 %	5,9 %	2
4	Entreprise Vaillant (1994) inc.	3 227 \$	7,7 %	5,0 %	6
5	Longus Équipements inc.	2 914 \$	7,0 %	4,5 %	5
6	Les Entreprises Canbec Construction inc.	2 686 \$	6,4 %	4,2 %	2
7	Équipements Ontrac Québec inc.	2 486 \$	5,9 %	3,9 %	6
8	Les pavages Dorval inc.	2 295 \$	5,5 %	3,6 %	1
9	Excavation Mario Itée	2 061 \$	4,9 %	3,2 %	1
10	Nepcon inc.	1 777 \$	4,3 %	2,8 %	1
11	Excavation Anjou inc.	1 556 \$	3,7 %	2,4 %	2
12	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	1 474 \$	3,5 %	2,3 %	1
	<b>Total</b>	<b>41 855 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>65,1 %</b>	

Nous constatons que ces 12 entreprises sont présentes dans 17 arrondissements, seuls deux arrondissements leur échappent, soit Outremont<sup>37</sup> et Montréal-Nord<sup>38</sup>. Le tableau 8 présente ce groupe en termes de présence au sein des arrondissements et du montant des contrats obtenus.

<sup>37</sup> Précisons que, selon l'examen effectué, l'arrondissement d'Outremont n'octroie pas de contrats pour la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), ni pour le transport et les opérations d'élimination de la neige (ce dernier n'a aucun site d'élimination de la neige sur son territoire). Ainsi, nous constatons que seuls des contrats concernant le secteur du déneigement sont octroyés par cet arrondissement.

<sup>38</sup> Quant à l'arrondissement de Montréal-Nord, il échappe tout simplement à ces 12 entreprises importantes pour ce secteur d'activité.



**Tableau 8 – Présence dans les arrondissements  
des 12 principales entreprises qui ont obtenu des contrats  
de location d'équipements de déneigement  
(avec ou sans opérateur) de 2005 à 2013  
(montants en milliers de dollars)**

<b>Strongco Équipement inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
MHM	1 967 \$	22 %
Ahuntsic-Cartierville	1 472 \$	16 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	1 083 \$	12 %
Rosemont-La Petite-Patrie	834 \$	9 %
Le Plateau-Mont-Royal	833 \$	9 %
Ville-Marie	724 \$	8 %
Le Sud-Ouest	685 \$	8 %
Pierrefonds-Roxboro	684 \$	8 %
CDN-NDG	680 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>8 962 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Nortrax Québec inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	2 087 \$	24 %
CDN-NDG	1 561 \$	18 %
Villeray-Saint-Michel-La Petite-Patrie	1 430 \$	17 %
Ville-Marie	1 186 \$	14 %
Le Sud-Ouest	946 \$	11 %
Le Plateau-Mont-Royal	930 \$	10 %
MHM	396 \$	5 %
Rosemont-La Petite-Patrie	104 \$	1 %
<b>Total</b>	<b>8 640 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Environnement Routier NRJ inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont-La Petite-Patrie	3 678 \$	97 %
CDN-NDG	99 \$	3 %
<b>Total</b>	<b>3 777 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Entreprise Vaillant (1994) inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Verdun	1 430 \$	44 %
Saint-Laurent	1 033 \$	32 %
Lachine	401 \$	13 %
Anjou	201 \$	6 %
Le Plateau-Mont-Royal	104 \$	3 %
Rosemont-La Petite-Patrie	58 \$	2 %
<b>Total</b>	<b>3 227 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Longus Équipements inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	2 606 \$	89 %
Pierrefonds-Roxboro	153 \$	5 %
MHM	83 \$	3 %
Ahuntsic-Cartierville	54 \$	2 %
Saint-Léonard	18 \$	1 %
<b>Total</b>	<b>2 914 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Entreprises Canbec Construction inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	2 367 \$	88 %
Lachine	319 \$	12 %
<b>Total</b>	<b>2 686 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Équipements Ontrac Québec inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
MHM	745 \$	30 %
RDP–PAT	653 \$	26 %
Rosemont–La Petite-Patrie	559 \$	23 %
Anjou	262 \$	11 %
Saint-Léonard	233 \$	9 %
LaSalle	34 \$	1 %
<b>Total</b>	<b>2 486 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les pavages Dorval inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	2 295 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 295 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Excavation Mario Itée</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	2 061 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 061 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Nepcon inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	1 777 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 777 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Excavation Anjou inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Anjou	1 500 \$	96 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	56 \$	4 %
<b>Total</b>	<b>1 556 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entrepreneurs Chomedey inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
RDP-PAT	1 474 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 474 \$</b>	<b>100 %</b>

Total pour les 12 entreprises	
41 855 \$	

De plus, en fonction des contrats en vigueur au cours de notre période de référence (2005 à 2013), nous constatons que 4 de ces 12 entreprises ont obtenu 100 % des contrats qui leur ont été octroyés par la Ville pour ce secteur d'activité en provenance d'un seul arrondissement, soit :

- Les Entrepreneurs Chomedey inc. pour l'arrondissement de RDP-PAT;
- Les pavages Dorval inc. pour l'arrondissement de Saint-Laurent;
- Excavation Mario Itée pour l'arrondissement de Saint-Laurent;
- Nepcon inc. également pour l'arrondissement de Saint-Laurent.

#### 4.1.1.3. Entreprises présentes dans le secteur du transport de la neige

##### 4.1.1.3.A. Contexte et constatations

Vingt-sept entreprises distinctes et quatre groupes composés de divers transporteurs de neige forment ce secteur d'activité. Le tableau 9 illustre, pour ces entreprises ou groupes de transporteurs, le montant des contrats obtenus en vigueur au cours de la période audité, la part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels l'entreprise ou le groupe est présent.

**Tableau 9 – Liste des 27 entreprises et des quatre groupes de transporteurs qui ont obtenu des contrats de transport de la neige de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Transvrac Montréal - Laval inc.	33 835 \$	32,8 %	10
2	<b>Groupe de transporteurs<sup>[a]</sup></b>	7 030 \$	6,8 %	1
3	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.	6 691 \$	6,5 %	4
4	<b>Groupe de transporteurs<sup>[b]</sup></b>	5 557 \$	5,4 %	1
5	Gestion Yvan Pion inc.	4 735 \$	4,6 %	1
6	Les Entreprises de transport Charco ltée	4 714 \$	4,6 %	2
7	Les Entreprises T.G.R. inc.	3 971 \$	3,8 %	1
8	DF Transport en vrac SNC	3 832 \$	3,7 %	1
9	J.L. Michon Transports inc.	3 495 \$	3,4 %	2
10	Transport Mont-Blanc inc.	2 787 \$	2,7 %	2
11	<b>Groupe de transporteurs<sup>[c]</sup></b>	2 769 \$	2,7 %	1
12	Gestion Gérard Boutin inc.	2 588 \$	2,5 %	3
13	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	2 560 \$	2,5 %	1
14	Terrapro Construction inc.	2 391 \$	2,3 %	1
15	Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.	2 081 \$	2,0 %	2
16	BDMP Transport en vrac SENC.	1 873 \$	1,8 %	1
17	Maçonnerie Martin Santerre	1 859 \$	1,8 %	1
18	<b>Groupe de transporteurs<sup>[d]</sup></b>	1 490 \$	1,4 %	1
19	Service de location Ste-Croix inc.	1 469 \$	1,4 %	1
20	Transport 1941 Québec inc.	1 202 \$	1,2 %	1
21	Michel Trussart	1 096 \$	1,1 %	2
22	Excavation Constant inc.	893 \$	0,9 %	1
23	Martin Lefebvre Transport inc.	880 \$	0,8 %	1
24	9149-9418 Québec inc.	755 \$	0,7 %	1
25	Transport Reynald Boulay et fils inc.	747 \$	0,7 %	1
26	4370-503 Canada inc.	699 \$	0,7 %	1
27	9182-9960 Québec inc.	567 \$	0,5 %	1
28	Transport MJM	275 \$	0,3 %	1
29	Transport Philippe Desgranges	184 \$	0,2 %	1
30	Entreprises Michel Lampron	126 \$	0,1 %	1
31	NMP Golf Construction inc.	125 \$	0,1 %	1
	<b>Total</b>	<b>103 276 \$</b>	<b>100,0 %</b>	

[a], [b], [c], [d] Il s'agit de plusieurs contrats consentis de gré à gré à divers transporteurs de neige respectivement par les arrondissements de Verdun, de Saint-Laurent, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard.

Les entreprises présentes au sein de ce secteur d'activité relatif au transport de la neige ont obtenu 20 % (103,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats en vigueur de 2005 à 2013 au sein des arrondissements pour l'ensemble des opérations de déneigement. L'annexe 6.3 du présent rapport d'audit illustre, pour chacune des années de cette période de référence, le montant des contrats obtenus par les entreprises (ou groupes de transporteurs) effectuant le transport de la neige.

Nous constatons que trois principaux groupes se démarquent au sein de ce secteur d'activité :

- Le premier groupe est constitué de sept entreprises, lesquelles ont obtenu, individuellement, des contrats en vigueur de 2005 à 2013 d'un montant cumulatif supérieur à 3 M\$. Globalement, les contrats octroyés à ces entreprises totalisent 61,3 M\$, soit 59 % (61,3 M\$/103,3 M\$) du montant total des contrats octroyés pour ce secteur d'activité. Le tableau 10 présente ces entreprises, les montants des contrats obtenus pour chacune d'elles ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels elles sont présentes.

**Tableau 10 – Groupe 1 – Liste des sept entreprises qui ont obtenu des contrats de transport de la neige supérieurs à 3 M\$ de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Transvrac Montréal - Laval inc.	33 835 \$	10
2	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.	6 691 \$	4
3	Gestion Yvan Pion inc.	4 735 \$	1
4	Les Entreprises de transport Charco ltée	4 714 \$	2
5	Les Entreprises T.G.R. inc.	3 971 \$	1
6	DF Transport en vrac SNC	3 832 \$	1
7	J.L. Michon Transports inc.	3 495 \$	2
	<b>Total</b>	<b>61 273 \$</b>	

Parmi ce groupe, nous constatons que l'entreprise Transvrac Montréal - Laval inc. se démarque par son occupation dominante dans ce secteur d'activité alors qu'elle a obtenu 33 % (33,8 M\$/103,3 M\$) de l'ensemble des contrats de transport de la neige en vigueur au sein des arrondissements pour la période audité. Cette entreprise est présente dans 10 arrondissements. Il est à préciser qu'il s'agit d'une association de camionneurs à but non lucratif, laquelle détient un permis de courtage en services de camionnage délivré par le ministère des Transports du Québec. Cette entreprise agit à titre d'intermédiaire entre les arrondissements requérants et les camionneurs privés pour la fourniture de camions nécessaires au transport de la neige vers les sites d'élimination. Puisque les tarifs de transport de cette entreprise sont ceux fixés dans le *Recueil des tarifs de transport de neige et de glace du ministère des Transports du Québec* et qu'il devient inutile de mettre en concurrence des transporteurs devant alors présenter les mêmes prix, la procédure d'adjudication des contrats s'effectue de gré à gré conformément à

l'exception prévue dans le paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 573.3 de la LCV<sup>39</sup>. Cette entreprise gère donc les affectations des camions pour le compte de clients, dont certains arrondissements de la Ville faisant appel à ses services.

Dans l'ensemble, les informations colligées dans le cadre de nos travaux d'audit nous permettent de constater que ces sept entreprises sont présentes dans 16 arrondissements, comme l'illustre le tableau 11.

**Tableau 11 – Présence dans les arrondissements des sept principales entreprises qui ont obtenu des contrats de transport de la neige de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

<b>Transvrac Montréal - Laval inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
LaSalle	15 111 \$	45 %
Saint-Laurent	9 325 \$	27 %
Lachine	2 749 \$	8 %
CDN-NDG	1 662 \$	5 %
Verdun	1 255 \$	4 %
Le Plateau-Mont-Royal	1 236 \$	4 %
Saint-Léonard	1 144 \$	3 %
Anjou	933 \$	3 %
Pierrefonds-Roxboro	311 \$	1 %
Montréal-Nord	109 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>33 835 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 275 \$	49 %
Le Plateau-Mont-Royal	2 354 \$	35 %
Ville-Marie	566 \$	9 %
MHM	496 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>6 691 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Gestion Yvan Pion inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	4 735 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 735 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>39</sup> Article 573.3 : « Les articles 573, 573.1 et 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de matériel ou de matériaux ou la fourniture de services pour laquelle un tarif est fixé ou approuvé par le gouvernement du Canada ou du Québec ou par un de ses ministres ou organismes. »

## 5.11. Contrats relatifs aux opérations de déneigement de 2005 à 2013

Les Entreprises de transport Charco ltée		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Plateau-Mont-Royal	3 057 \$	65 %
RDP-PAT	1 657 \$	35 %
<b>Total</b>	<b>4 714 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entreprises T.G.R. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont-La Petite-Patrie	3 971 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>3 971 \$</b>	<b>100 %</b>

DF Transport en vrac SNC		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	3 832 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>3 832 \$</b>	<b>100 %</b>

J.L. Michon Transports inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM	2 538 \$	73 %
RDP-PAT	957 \$	27 %
<b>Total</b>	<b>3 495 \$</b>	<b>100 %</b>

Total pour les 7 entreprises		
<b>61 273 \$</b>		

- Le deuxième groupe est constitué de 20 entreprises, lesquelles ont obtenu, individuellement, des contrats en vigueur de 2005 à 2013 d'un montant cumulatif inférieur à 3 M\$, variant de 125 580 \$ à 2 786 802 \$. Pour la plupart, nous constatons que ces entreprises sont présentes dans un seul arrondissement, à l'exception de quatre entreprises qui sont présentes dans deux ou trois arrondissements au cours de la période audité, soit :
  - Transport Mont-Blanc inc.;
  - Gestion Gérard Boutin inc.;
  - Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.;
  - Michel Trussart.

Le tableau 12 présente ce groupe d'entreprises, les montants des contrats obtenus ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels elles sont présentes.

**Tableau 12 – Groupe 2 – Liste des 20 entreprises qui ont obtenu des contrats de transport de la neige inférieurs à 3 M\$ de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Transport Mont-Blanc inc.	2 787 \$	2
2	Gestion Gérard Boutin inc.	2 588 \$	3
3	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	2 560 \$	1
4	Terrapro Construction inc.	2 391 \$	1
5	Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.	2 081 \$	2
6	BDMP Transport en vrac SENC.	1 873 \$	1
7	Maçonnerie Martin Santerre	1 859 \$	1
8	Service de location Ste-Croix inc.	1 469 \$	1
9	Transport 1941 Québec inc.	1 202 \$	1
10	Michel Trussart	1 096 \$	2
11	Excavation Constant inc.	893 \$	1
12	Martin Lefebvre Transport inc.	880 \$	1
13	9149-9418 Québec inc.	755 \$	1
14	Transport Reynald Boulay et fils inc.	747 \$	1
15	4370-503 Canada inc.	699 \$	1
16	9182-9960 Québec inc.	567 \$	1
17	Transport MJM	275 \$	1
18	Transport Philippe Desgranges	184 \$	1
19	Entreprises Michel Lampron	126 \$	1
20	NMP Golf Construction inc.	125 \$	1
	<b>Total</b>	<b>25 157 \$</b>	

- Finalement, le troisième groupe est constitué de divers transporteurs auxquels les arrondissements de Verdun, de Saint-Laurent, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard ont fait appel au cours de la période audité pour le transport de la neige dans le cadre de leurs opérations de déneigement. Selon les informations qui nous ont été communiquées, ces contrats, totalisant 7,0 M\$ pour l'arrondissement de Verdun, 5,6 M\$ pour l'arrondissement de Saint-Laurent, 2,8 M\$ pour l'arrondissement de Montréal-Nord et 1,5 M\$ pour l'arrondissement de Saint-Léonard, ont été l'objet d'une adjudication effectuée de gré à gré pour la fourniture de camions avec ou sans opérateur selon un processus assimilable au système des billets d'outillage dont nous avons fait état précédemment au sein du présent rapport d'audit.

À la lumière des informations recueillies, ces quatre arrondissements ont commencé à avoir recours à l'entreprise Transvrac Montréal - Laval inc. à compter de l'année 2012 pour l'arrondissement de Verdun, de 2008 pour l'arrondissement de Saint-Laurent, de 2013 pour ce qui est de l'arrondissement de Montréal-Nord et de 2010 pour l'arrondissement de Saint-Léonard.



#### 4.1.1.4. Entreprises présentes dans le secteur des opérations d'élimination de la neige

##### 4.1.1.4.A. Contexte et constatations

Ces entreprises au nombre de 14 ont obtenu 6 % (34,1 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés, en vigueur au sein des arrondissements, concernant l'ensemble des opérations de déneigement.

Le tableau 13 illustre, pour chacune des entreprises de ce secteur, le montant des contrats obtenus en vigueur au cours de la période audité, sa part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

**Tableau 13 – Liste des 14 entreprises qui ont obtenu des contrats d'opérations d'élimination de la neige de 2005 à 2013**  
(montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	N <sup>b</sup> re d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Gaston Contant inc.	16 176 \$	47,4 %	4
2	Environnement Routier NRJ inc.	6 034 \$	17,7 %	1
3	Serge Paquette Excavation	5 074 \$	14,9 %	1
4	Construction DJL inc.	2 451 \$	7,2 %	1
5	Construction J. Richard Gauthier inc.	1 547 \$	4,5 %	1
6	Y & R Paquette inc.	992 \$	2,9 %	1
7	John Meunier inc.	430 \$	1,3 %	1
8	Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.	409 \$	1,2 %	1
9	Simo Management inc.	402 \$	1,2 %	1
10	Entreprise Vaillant (1994) inc.	192 \$	0,5 %	1
11	Les Pavages Chenails inc.	185 \$	0,5 %	1
12	Transport Camille Dionne (1991) inc.	181 \$	0,5 %	1
13	Catalogna et Frères Itée	45 \$	0,1 %	1
14	Groupe Imog inc.	28 \$	0,1 %	1
	<b>Total</b>	<b>34 146 \$</b>	<b>100,0 %</b>	

Parmi ce groupe, cinq entreprises se démarquent par leur occupation importante au sein de ce secteur d'activité alors qu'elles ont individuellement obtenu des contrats, en vigueur de 2005 à 2013, dont le montant cumulatif a excédé 1,5 M\$, soit :

- Gaston Contant inc.;
- Environnement Routier NRJ inc.;
- Serge Paquette Excavation;
- Construction DJL inc.;
- Construction J. Richard Gauthier inc.

À elles seules, ces cinq entreprises totalisent 31,3 M\$, soit 92 % (31,3 M\$/34,1 M\$) du montant total des contrats recensés pour ce secteur d'activité au cours de la période de référence.

De ces cinq entreprises, nous constatons plus particulièrement que l'entreprise Gaston Contant inc., laquelle est présente sur le territoire de quatre arrondissements, arrive en tête de liste avec des contrats s'élevant à 16,2 M\$ pour la période audité, soit 47 % (16,2 M\$/34,1 M\$) du montant total des contrats concernant ce secteur d'activité. Les quatre autres entreprises parmi ces cinq sont quant à elles présentes dans un seul arrondissement. Le tableau 14 indique la présence de ces cinq entreprises au sein des arrondissements ainsi que le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité.

**Tableau 14 – Présence dans les arrondissements  
 des cinq principales entreprises qui ont obtenu des contrats  
 d'opérations d'élimination de la neige de 2005 à 2013  
 (montants en milliers de dollars)**

<b>Gaston Contant inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Anjou	6 849 \$	42 %
Saint-Léonard	6 039 \$	37 %
RDP-PAT	2 906 \$	18 %
Lachine	382 \$	3 %
<b>Total</b>	<b>16 176 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Environnement Routier NRJ inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
LaSalle	6 034 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>6 034 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Serge Paquette Excavation</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
LaSalle	5 074 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 074 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Construction DJL inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Sud-Ouest	2 451 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 451 \$</b>	<b>100 %</b>

Construction J. Richard Gauthier inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Lachine	1 547 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 547 \$</b>	<b>100 %</b>

Total pour les 5 entreprises		
31 282 \$		

À la lumière des informations colligées dans le tableau 14, nous constatons que ces cinq entreprises sont présentes dans six des sept arrondissements qui confient cette activité à contrat. Seul l'arrondissement de Saint-Laurent leur échappe alors que cet arrondissement confie les activités liées à l'opération de ses sites d'élimination de la neige à trois entreprises, soit :

- John Meunier inc.;
- Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.;
- Simo Management inc.

L'annexe 6.4 du présent rapport d'audit illustre, pour chaque année, le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité pour les 14 entreprises effectuant les opérations d'élimination de la neige. Le tableau 15 illustre la présence au sein des arrondissements de chacune de ces 14 entreprises ainsi que le montant total des contrats afférents.

**Tableau 15 – Présence dans les arrondissements des 14 entreprises qui ont obtenu des contrats d'opérations d'élimination de la neige de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Gaston Contant inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Anjou	6 849 \$	42 %
Saint-Léonard	6 039 \$	37 %
RDP-PAT	2 906 \$	18 %
Lachine	382 \$	3 %
<b>Total</b>	<b>16 176 \$</b>	<b>100 %</b>

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	6 034 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>6 034 \$</b>	<b>100 %</b>

Serge Paquette Excavation		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	5 074 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 074 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Construction DJL inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Sud-Ouest	2 451 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 451 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Construction J. Richard Gauthier inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Lachine	1 547 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 547 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Y &amp; R Paquette inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
RDP-PAT	992 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>992 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>John Meunier inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	430 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>430 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	409 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>409 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Simo Management inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	402 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>402 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Entreprise Vaillant (1994) inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Lachine	192 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>192 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Pavages Chenails inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Lachine	185 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>185 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Camille Dionne (1991) inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Léonard	181 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>181 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Catalogna et Frères ltée</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Lachine	45 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>45 \$</b>	<b>100 %</b>

Groupe Imog inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Sud-Ouest	28 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>28 \$</b>	<b>100 %</b>

Total pour les 14 entreprises
34 146 \$

## Conclusion

En prenant en considération l'ensemble des secteurs d'activité ayant été l'objet de nos travaux d'audit, nous constatons que 21 entreprises sont présentes dans plus d'un secteur d'activité. Plus particulièrement, trois entreprises sont présentes dans trois secteurs d'activité et 18 entreprises sont présentes dans deux secteurs d'activité. Globalement, ces entreprises ont cumulé des contrats, en vigueur au cours de la période audité, totalisant 177,1 M\$, soit 34 % (177,1 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés pour l'ensemble des opérations de déneigement. Le tableau 16 présente ces entreprises et le montant des contrats obtenus.

**Tableau 16 – Liste des 21 entreprises qui ont obtenu des contrats dans plusieurs secteurs d'activité de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Secteur d'activité				Total
		Déneigement	Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)	Transport de la neige	Opérations d'élimination de la neige	
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	31 365 \$	755 \$	– \$	– \$	32 120 \$
2	Environnement Routier NRJ inc.	20 376 \$	3 777 \$	– \$	6 034 \$	30 187 \$
3	Transport Rosemont inc.	27 957 \$	802 \$	– \$	– \$	28 759 \$
4	Les Entreprises Canbec Construction inc.	13 058 \$	2 686 \$	– \$	– \$	15 744 \$
5	J.L. Michon Transports inc.	8 184 \$	171 \$	3 495 \$	– \$	11 850 \$
6	Les Entreprises T.G.R. inc.	4 990 \$	– \$	3 971 \$	– \$	8 961 \$
7	NMP Golf Construction inc.	8 235 \$	– \$	125 \$	– \$	8 360 \$
8	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	4 094 \$	817 \$	2 560 \$	– \$	7 471 \$
9	Ramcor Construction inc.	6 755 \$	509 \$	– \$	– \$	7 264 \$
10	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	3 985 \$	1 474 \$	– \$	– \$	5 459 \$
11	Catalogna et Frères Itée	4 607 \$	– \$	– \$	45 \$	4 652 \$
12	Entreprise Vaillant (1994) inc.	– \$	3 227 \$	– \$	192 \$	3 419 \$
13	Gestion Gérard Boutin inc.	– \$	604 \$	2 588 \$	– \$	3 192 \$
14	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$	383 \$	– \$	– \$	2 655 \$
15	Construction J. Richard Gauthier inc.	– \$	552 \$	– \$	1 547 \$	2 099 \$
16	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$	167 \$	– \$	– \$	2 011 \$
17	Transport DM Choquette inc.	706 \$	614 \$	– \$	– \$	1 320 \$
18	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)	327 \$	484 \$	– \$	– \$	811 \$
19	Transport Camille Dionne (1991) inc.	– \$	450 \$	– \$	181 \$	631 \$
20	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$	43 \$	– \$	– \$	81 \$
21	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$	17 \$	– \$	– \$	66 \$
	<b>Total</b>	<b>138 842 \$</b>	<b>17 532 \$</b>	<b>12 739 \$</b>	<b>7 999 \$</b>	<b>177 112 \$</b>

En conclusion, en ce qui a trait aux quatre secteurs d'activité examinés concernant les opérations de déneigement, l'établissement du portrait de la répartition des entreprises au sein des arrondissements de la Ville nous aura, d'une part, permis de faire les constatations suivantes en ce qui concerne les entreprises qui étaient les seules à obtenir 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée :

- Secteur du déneigement :
  - Les Entreprises Michaudville inc. dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
  - Environnement Routier NRJ inc. dans l'arrondissement d'Outremont;
  - Les Pavages D'Amour inc. dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
  - Aucune entreprise n'a obtenu 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement.

- Secteur du transport de la neige :
  - Transvrac Montréal - Laval inc.<sup>40</sup> dans l'arrondissement de LaSalle.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
  - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement d'Anjou.

D'autre part, les entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période audité, dans chacun des secteurs liés aux opérations de déneigement, sont les suivantes :

- Secteur du déneigement :
  - Déneigement Moderne inc. dans l'arrondissement de MHM, de 2006 à 2013.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
  - Aucune entreprise n'a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement.
- Secteur du transport de la neige :
  - Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc. dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de 2005 à 2013.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
  - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement de Saint-Léonard, de 2006 à 2013;
  - Construction DJL inc. dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 2005 à 2013.

Finalement, les entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période audité, dans chacun des secteurs liés aux opérations de déneigement, sont les suivantes :

- Secteur du déneigement :
  - Les Entreprises PM Pavages inc. dans l'arrondissement d'Anjou, de 2006 à 2013;
  - Les Entreprises Canbec Construction inc. dans l'arrondissement de Saint-Laurent, de 2005 à 2013;
  - Transport Rosemont inc. dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, de 2005 à 2013;
  - C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc. dans l'arrondissement de CDN–NDG, de 2005 à 2013.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
  - Les Entrepreneurs Chomedey inc. dans l'arrondissement de RDP–PAT, de 2005 à 2013.

---

<sup>40</sup> Rappelons qu'il s'agit d'une entreprise de courtage en transport avec laquelle les arrondissements peuvent confier de gré à gré des contrats en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de contrats de la LCV.

- Secteur du transport de la neige :
  - Gestion Yvan Pion inc. dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, de 2005 à 2013;
  - DF Transport en vrac SNC dans l'arrondissement de Ville-Marie, de 2005 à 2013.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
  - Aucune entreprise n'a obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement.

Par ailleurs, nous constatons également que 37 entreprises, parmi les 167 recensées au cours de nos travaux d'audit, ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière de 2005 à 2013, soit chaque année (voir l'annexe 6.5). Plus particulièrement, nous constatons ce qui suit :

- Pour ce qui est des contrats de déneigement :
  - Dans 11<sup>41</sup> arrondissements, ce sont toujours les 15 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
  - Trois entreprises parmi ces 15 entreprises ont obtenu 100 % des contrats pour cette période dans trois arrondissements, soit Outremont, Pierrefonds-Roxboro et Le Plateau-Mont-Royal.
- Pour ce qui est des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
  - Dans cinq<sup>42</sup> arrondissements, ce sont toujours les 18 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
  - L'arrondissement de Saint-Laurent a octroyé des contrats à 11 entreprises parmi ces 18, et l'arrondissement de LaSalle a octroyé des contrats à trois de ces 18 entreprises;
  - Les arrondissements d'Anjou et de Verdun ont respectivement octroyé des contrats aux deux mêmes entreprises. Précisons toutefois qu'il s'agit d'entreprises distinctes d'un arrondissement à l'autre.
- En ce qui concerne les contrats de transport de la neige :
  - Dans quatre<sup>43</sup> arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats. Précisons toutefois que parmi ces quatre entreprises figure une entreprise de courtage en transport (Transvrac Montréal - Laval inc.) avec laquelle les arrondissements peuvent, en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de la LCV, confier les contrats de gré à gré. Mis à part Transvrac Montréal - Laval inc., qui a obtenu 100 % des contrats, une autre entreprise a obtenu 87 % des contrats pour cette même période de référence.

---

<sup>41</sup> Les 11 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, Lachine, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent et Saint-Léonard.

<sup>42</sup> Les cinq arrondissements sont : Anjou, LaSalle, RDP-PAT, Saint-Laurent et Verdun.

<sup>43</sup> Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, LaSalle, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.



- Finalement, en ce qui concerne les contrats d'opérations d'élimination de la neige :
  - Dans deux<sup>44</sup> arrondissements, ce sont toujours les deux mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
  - Une entreprise parmi les deux entreprises a obtenu 100 % des contrats provenant de l'arrondissement d'Anjou, tandis que l'autre entreprise a obtenu 99 % des contrats provenant de l'arrondissement du Sud-Ouest.

À la lumière des informations obtenues, bien que les arrondissements connaissent les entreprises qui opèrent sur leur territoire respectif, nous ne pouvons toutefois affirmer qu'ils connaissent cette répartition des entreprises présentes d'un arrondissement à l'autre pour l'ensemble du territoire montréalais. À notre avis, la connaissance et le partage de ces informations au regard du portrait global de ce marché sont pertinents pour la Ville et les arrondissements afin qu'ils puissent procéder à des analyses comparatives et, s'il y a lieu, qu'ils puissent mettre en place les mesures qui s'imposent pour favoriser, ultimement, la saine concurrence pour l'obtention des meilleurs prix.

### 4.1.2. Montants consacrés par les arrondissements aux opérations de déneigement

#### 4.1.2.A. Contexte et constatations

La section précédente présentait principalement la répartition, entre les diverses entreprises adjudicatrices de contrats, du « marché » concernant les opérations de déneigement sur le territoire de la Ville. La présente section présentera un portrait global des montants totaux consacrés par chacun des arrondissements, au cours des années 2005 à 2013, pour assurer ces services sur leur territoire respectif.

Rappelons que, de 2005 à 2013, les arrondissements ont consacré 528,0 M\$ afin de réaliser l'ensemble des opérations liées au déneigement (voir l'annexe 6.6), soit 326,3 M\$ (62 %) pour le secteur du déneigement (voir l'annexe 6.7), 64,3 M\$ (12 %) pour le secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) (voir l'annexe 6.8), 103,3 M\$ (20 %) pour le secteur du transport de la neige (voir l'annexe 6.9) et 34,1 M\$ (6 %) pour le secteur des opérations d'élimination de la neige (voir l'annexe 6.10).

Le tableau 17 illustre les montants consacrés par chacun des arrondissements à ces activités.

---

<sup>44</sup> Les deux arrondissements sont : Anjou et Le Sud-Ouest.

**Tableau 17 – Montants consacrés par les arrondissements à l'ensemble des opérations de déneigement de 2005 à 2013  
(montants en milliers de dollars)**

Arrondissement	Déneigement (D)		Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) (L)		Transport de la neige (T)		Opérations d'élimination de la neige (O)		Total		D	L	T	O	Total
	Montant	% Ville	Montant	% Ville	Montant	% Ville	Montant	% Ville	Montant	% Ville					
RDP-PAT	36 918 \$	11,3 %	2 127 \$	3,3 %	7 403 \$	7,2 %	3 898 \$	11,4 %	50 346 \$	9,54 %	73 %	4 %	15 %	8 %	100 %
Ahuntsic-Cartierville	34 480 \$	10,6 %	3 972 \$	6,2 %	6 203 \$	6,0 %	– \$	0,0 %	44 655 \$	8,46 %	77 %	9 %	14 %	0 %	100 %
Ville-Marie	32 194 \$	9,9 %	3 035 \$	4,7 %	7 154 \$	6,9 %	– \$	0,0 %	42 383 \$	8,03 %	76 %	7 %	17 %	0 %	100 %
Saint-Laurent	12 469 \$	3,8 %	13 285 \$	20,7 %	14 882 \$	14,4 %	1 241 \$	3,6 %	41 877 \$	7,93 %	30 %	32 %	35 %	3 %	100 %
Saint-Léonard	30 222 \$	9,2 %	1 637 \$	2,6 %	2 634 \$	2,6 %	6 220 \$	18,2 %	40 713 \$	7,71 %	74 %	4 %	7 %	15 %	100 %
Rosemont-La Petite-Patrie	19 853 \$	6,1 %	9 351 \$	14,6 %	7 592 \$	7,4 %	– \$	0,0 %	36 796 \$	6,97 %	54 %	25 %	21 %	0 %	100 %
MHM	23 784 \$	7,3 %	4 966 \$	7,7 %	7 622 \$	7,4 %	– \$	0,0 %	36 372 \$	6,89 %	65 %	14 %	21 %	0 %	100 %
CDN-NDG	29 254 \$	9,0 %	3 345 \$	5,2 %	3 535 \$	3,4 %	– \$	0,0 %	36 134 \$	6,84 %	81 %	9 %	10 %	0 %	100 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	24 433 \$	7,5 %	3 211 \$	5,0 %	3 755 \$	3,6 %	– \$	0,0 %	31 399 \$	5,95 %	78 %	10 %	12 %	0 %	100 %
LaSalle	– \$	0,0 %	3 778 \$	5,9 %	15 111 \$	14,6 %	11 109 \$	32,5 %	29 998 \$	5,68 %	0 %	13 %	50 %	37 %	100 %
Le Plateau-Mont-Royal	17 829 \$	5,4 %	2 513 \$	3,9 %	8 275 \$	8,0 %	– \$	0,0 %	28 617 \$	5,42 %	62 %	9 %	29 %	0 %	100 %
Le Sud-Ouest	17 119 \$	5,2 %	1 630 \$	2,5 %	3 955 \$	3,8 %	2 479 \$	7,3 %	25 183 \$	4,77 %	68 %	6 %	16 %	10 %	100 %
Montréal-Nord	14 169 \$	4,3 %	537 \$	0,8 %	2 878 \$	2,8 %	– \$	0,0 %	17 584 \$	3,33 %	81 %	3 %	16 %	0 %	100 %
Outremont	17 186 \$	5,3 %	– \$	0,0 %	– \$	0,0 %	– \$	0,0 %	17 186 \$	3,26 %	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Anjou	6 224 \$	1,9 %	3 166 \$	4,9 %	933 \$	0,9 %	6 849 \$	20,1 %	17 172 \$	3,25 %	36 %	19 %	5 %	40 %	100 %
Lachine	7 474 \$	2,3 %	1 617 \$	2,5 %	2 749 \$	2,7 %	2 350 \$	6,9 %	14 190 \$	2,69 %	53 %	11 %	19 %	17 %	100 %
Verdun	– \$	0,0 %	3 140 \$	4,9 %	8 284 \$	8,0 %	– \$	0,0 %	11 424 \$	2,16 %	0 %	27 %	73 %	0 %	100 %
Pierrefonds-Roxboro	2 506 \$	0,8 %	2 914 \$	4,5 %	311 \$	0,3 %	– \$	0,0 %	5 731 \$	1,08 %	44 %	51 %	5 %	0 %	100 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	184 \$	0,1 %	56 \$	0,1 %	– \$	0,0 %	– \$	0,0 %	240 \$	0,04 %	77 %	23 %	0 %	0 %	100 %
<b>Total ou proportion</b>	<b>326 298 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>64 280 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>103 276 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>34 146 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>528 000 \$</b>	<b>100,00 %</b>	<b>62 %</b>	<b>12 %</b>	<b>20 %</b>	<b>6 %</b>	<b>100 %</b>

Si la proportion moyenne des montants consacrés par les 19 arrondissements est de 62 % pour le déneigement, de 12 % pour la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), de 20 % pour le transport de la neige et de 6 % pour les opérations d'élimination de la neige, elle est cependant variable d'un arrondissement à un autre. En effet, mis à part les arrondissements de LaSalle et de Verdun, qui assurent en régie le déneigement sur leur territoire, et de l'arrondissement d'Outremont, qui à l'inverse confie 100 % des opérations de déneigement à des entrepreneurs privés, nous constatons pour les autres arrondissements que la proportion des contrats de déneigement, en vigueur au cours de la période auditée, a varié de 30 % à 81 %. En ce qui concerne les contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), cette proportion a varié de 3 % à 51 %, abstraction faite de l'arrondissement d'Outremont pour lequel nous n'avons retracé aucun contrat pour ce secteur d'activité. En ce qui concerne les contrats adjugés pour le transport de la neige, cette proportion a varié de 5 % à 73 %, abstraction faite des arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et d'Outremont, pour lesquels nous n'avons retracé aucun contrat pour ce secteur d'activité, alors qu'en ce qui a trait aux contrats d'opérations d'élimination de la neige, on constate des proportions variant de 3 % à 40 % pour les arrondissements disposant de tels sites sur leur territoire et n'effectuant pas les opérations en régie, soit :

- RDP–PAT (un dépôt à neige);
- Saint-Laurent (deux dépôts à neige, trois chutes à l'égout);
- Saint-Léonard (un dépôt à neige);
- LaSalle (un dépôt à neige);
- Le Sud-Ouest (un dépôt à neige, trois chutes à l'égout);
- Anjou (un dépôt à neige);
- Lachine (deux dépôts à neige, une chute à l'égout).

Pour être en mesure d'effectuer une comparaison des coûts liés à ces activités d'un arrondissement à un autre, il faut, selon qu'il s'agit du déneigement, de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), du transport de la neige ou des opérations d'élimination de la neige, prendre en considération que les prix soumis par les entrepreneurs sont établis en fonction de divers facteurs d'influence ayant particulièrement trait à la réalité du territoire propre à chaque arrondissement. Notamment, l'établissement du coût peut être influencé par les superficies des secteurs confiés au déneigement à contrat, par les distances à parcourir pour transporter la neige de l'arrondissement vers les sites d'élimination, par le nombre d'endroits à déneiger (p. ex. les places publiques, les stationnements) ou encore par la fréquence de déneigement exigée selon l'accumulation de neige.

Bien que cet exercice n'ait pas fait l'objet de nos travaux d'audit, nous sommes néanmoins d'avis qu'en disposant d'un portrait global établi au fil du temps, tant en ce qui concerne les

informations relatives aux entreprises qui obtiennent des contrats au sein des divers arrondissements qu'en ce qui a trait à l'évolution des coûts annuels par arrondissement pour la réalisation des activités liées à l'ensemble des opérations de déneigement, la Ville pourrait ainsi être mieux outillée pour, notamment :

- regrouper entre eux les arrondissements dont la réalité du territoire est similaire et pouvoir ainsi fournir à ces arrondissements des informations leur permettant d'effectuer des analyses comparatives pertinentes en fonction d'unités de mesures communes en vue d'évaluer le caractère raisonnable des prix soumis par les entrepreneurs du secteur d'activité visé;
- déterminer les situations où l'adjudication des contrats ne semble pas s'exercer dans le cadre d'une concurrence ouverte (indices de collusion ou de contrôle territorial du marché);
- repérer certaines tendances au regard, entre autres, de l'évolution des firmes adjudicatrices, de la répartition du marché, des prix offerts pour les services demandés;
- évaluer la situation et repérer les possibilités de revoir, s'il y a lieu, certains aspects liés à la confection des cahiers des charges de façon à favoriser la saine concurrence et l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises pouvant soumettre une offre de service.

#### **4.1.2.B. Recommandation**

**Nous recommandons à la Direction générale de transmettre ce rapport à l'inspecteur général de la Ville aussitôt que la loi aura été promulguée quant à la portée de ses responsabilités, ou à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) si les circonstances le justifient, afin de confirmer ou d'infirmer le fondement des appréhensions du vérificateur général de la Ville concernant l'existence d'ententes collusoires dans les secteurs d'activité liés aux opérations de déneigement.**

#### **Réponse de l'unité d'affaires :**

*Le rapport a été transmis à l'inspecteur général le 6 mai 2014, avec copie au SPVM, à l'EPIM et à l'UPAC. (Complété)*

#### 4.1.2.C. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, concernant les opérations de déneigement :

- d'établir annuellement le portrait global des contrats adjugés par les arrondissements aux différents entrepreneurs;
- de transmettre ces résultats aux instances politiques (conseil municipal, comité exécutif);

et ce, dans le but de sensibiliser les élus quant à la répartition des contrats sur le territoire de la Ville et de favoriser, s'il y a lieu, l'identification de pistes de solution pour enrayer les stratagèmes collusoires et de maintenir une concurrence ouverte entre les entrepreneurs.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*Un mandat sera donné à M. Jacques Ulysse, directeur général adjoint aux services institutionnels.*

**Objet du mandat :** *Établir annuellement le portrait global des contrats concernant les opérations de déneigement adjugés par l'ensemble des arrondissements, et le transmettre aux membres du comité exécutif et aux membres du conseil municipal. (Échéancier prévu : premier rapport annuel [couvrant l'hiver 2013-2014 – septembre 2014; par la suite, production du rapport en mai ou juin de chaque année])*

#### 4.1.2.D. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, de concert avec les arrondissements, de développer des indicateurs communs de comparaison entre les divers arrondissements et les municipalités limitrophes, y compris l'établissement d'un prix de référence modulé concernant les activités liées aux opérations de déneigement, de façon à procurer l'assurance de l'obtention des prix les meilleurs.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*La Ville formulera en 2014 une demande d'adhésion à l'Ontario Municipal Benchmarking Initiative (OMBI). Pour satisfaire aux conditions d'adhésion, la Ville doit fournir des données sur une série d'indicateurs portant sur l'ensemble des activités municipales (dont l'entretien routier hivernal), afin de lui permettre de se comparer aux autres municipalités membres de l'OMBI. La Ville se conformera donc en partie à la recommandation 4.1.2.D grâce à ce processus. (Échéancier prévu : adhésion à l'OMBI – décembre 2015)*

*Par ailleurs, le Service de la performance organisationnelle devra également établir un certain nombre d'indicateurs sur le coût des activités de déneigement qui tiendront compte des spécificités des marchés locaux (ce que l'OMBI ne permet pas de faire). (Échéancier prévu : développement d'indicateurs spécifiques – décembre 2015)*

## 4.2. Arrondissements

### 4.2.A. Contexte et constatations

De façon générale, pour acquérir les services relatifs aux opérations de déneigement, les arrondissements procèdent, selon l'importance des montants en cause, par appels d'offres publics à l'égard desquels la documentation relative aux clauses administratives et techniques définit clairement les aspects opérationnels devant être pris en considération (p. ex. les limites et la description des territoires, les quantités historiques, les mètres linéaires, les mètres cubes).

Dans ce contexte, précisons que la Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal s'adresse à l'ensemble des arrondissements et des services centraux concernés par toute démarche d'adjudication de contrats. Elle stipule notamment sous la rubrique « Octroi et gestion de contrat » (article 7.3) ce qui suit :

*Tout contrat doit être octroyé à la suite d'un processus d'évaluation rigoureux, identique pour tous les soumissionnaires, basé sur les critères énoncés à l'appel d'offres et conforme aux règles prévues. Une analyse de la conformité administrative et technique des offres doit être effectuée et les soumissionnaires non-conformes [sic] sont avisés de leur situation ainsi que des raisons attestant de leur non-conformité [...]*

De façon générale, les arrondissements utilisent à cet effet deux processus, soit le processus lié au lancement d'appel d'offres public et la réception des propositions ainsi que le processus décisionnel en vigueur à la Ville pour documenter la prise de décision quant au choix de l'entreprise ayant soumis la plus basse offre conforme aux exigences administratives et techniques.

En ce qui concerne la documentation du processus d'appel d'offres public, les bonnes pratiques veulent que l'on produise la liste de toutes les entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres. Par la suite, au moment de l'ouverture publique des soumissions, le greffier doit déclarer la conformité de la soumission reçue par rapport aux documents légaux exigés (p. ex. les assurances, le cautionnement, la preuve de statut). Généralement, le procès-verbal préparé par le greffier fait état de ces éléments en attestant de la disponibilité des documents exigés.

Quant au processus décisionnel, l'unité responsable procède à l'analyse technique de la proposition. Généralement, des grilles d'analyse sont préparées pour effectuer la comparaison des prix soumis par les entreprises soumissionnaires, calculer le ratio correspondant à l'écart de prix entre les propositions reçues et examiner toutes les informations additionnelles susceptibles d'aider à la prise de décision en vue de retenir la plus basse offre conforme sur le plan technique. Un dossier décisionnel doit ensuite être préparé et contenir l'ensemble des informations pertinentes à l'appui de la décision de recommander à l'instance concernée l'adjudication du contrat. Il doit notamment faire état des décisions prises antérieurement, de la chronologie du processus de l'appel d'offres et des aspects financiers quant aux coûts globaux et unitaires. Généralement, les décideurs s'attendent à ce que l'ensemble des informations pertinentes à une prise de décision éclairée figure dans le dossier décisionnel.

Ainsi, dans l'objectif de pouvoir repérer certaines irrégularités et d'orienter la prise de décision en conséquence, certains indices devraient être pris en compte au moment de l'analyse des soumissions, dont :

- le nombre d'entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres par rapport au nombre de celles ayant effectivement déposé une soumission;
- l'existence d'entreprises qui déposent des soumissions sans jamais obtenir de contrats;
- la fréquence avec laquelle la même entreprise ou le même groupe restreint d'entreprises, pour lesquelles l'offre est la plus basse, se voient adjuger les contrats au fil du temps;
- l'existence de contrats octroyés à un soumissionnaire qui n'est pas le plus bas conforme;
- la présence d'une seule et même entreprise adjudicatrice de contrats depuis de nombreuses années au sein d'un arrondissement;
- les cas de soumissionnaire unique;
- un écart de prix excessif entre le premier et le deuxième soumissionnaire (supérieur à 15 %);
- l'existence de clauses ou de spécifications particulières (p. ex. en ce qui a trait aux équipements requis) dans les documents d'appel d'offres favorisant davantage certaines entreprises;
- l'existence de plaintes reçues des soumissionnaires au regard des appels d'offres.

Ces indices, lorsqu'ils sont constatés, devraient être documentés par l'unité d'affaires concernée au sein même des sommaires décisionnels préparés de sorte que ces renseignements puissent servir d'appui à une prise de décision éclairée de la part des instances.

Dans le cadre de la réalisation de nos travaux d'audit, nous avons, pour chacun des 19 arrondissements, repéré l'existence de certaines irrégularités liées aux contrats adjugés.

Du coup, à partir des informations contenues dans les procès-verbaux, rédigés au moment de l'ouverture des soumissions, et les sommaires décisionnels préparés, nous avons examiné la mesure avec laquelle les unités d'affaires signalaient clairement ces irrégularités ou ces risques constatés afin que les instances puissent prendre les meilleures décisions.

Ainsi, nos travaux d'audit ont permis de faire les constatations suivantes<sup>45</sup> :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
  - de 16 % à 204 % pour des soumissions relatives au déneigement;
  - de 16 % à 74 % pour des soumissions relatives au transport de la neige;
  - de 16 % à 98 % pour des soumissions relatives aux opérations d'élimination de la neige.
- Pour 8<sup>46</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 8<sup>47</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 17<sup>48</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 2<sup>49</sup> des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 3<sup>50</sup> des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.

---

<sup>45</sup> Précisons que les données de ces constatations sont celles parues dans le rapport annuel 2013; elles n'ont pas été mises à jour en septembre 2014.

<sup>46</sup> Les huit arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, Lachine, LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent et Ville-Marie.

<sup>47</sup> Les huit arrondissements sont : Anjou, CDN-NDG, MHM, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

<sup>48</sup> Les 17 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

<sup>49</sup> Les deux arrondissements sont : Saint-Léonard et Ville-Marie.

<sup>50</sup> Les trois arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou et Le Sud-Ouest.



- Pour 14<sup>51</sup> des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Pour 4<sup>52</sup> des 19 arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans un<sup>53</sup> arrondissement, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
  - le coût total avec ou sans les taxes;
  - le coût annuel avec ou sans les taxes;
  - le coût unitaire par mètre linéaire, mètre cube ou tonne métrique;
  - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

Également, nos travaux d'audit ont permis de relever qu'un certain nombre de contrats ont été cédés par les entreprises qui les ont obtenus conformément aux clauses prévues dans le cahier des charges et avec l'aval des arrondissements concernés. Bien que nous n'ayons pas procédé à une analyse approfondie de ces cessions, nous sommes d'avis que cette façon d'acquérir des contrats augmente le risque de favoriser des ententes tacites entre des entreprises en vue de s'échanger des contrats.

Cela dit, force est de constater que nos travaux d'audit ont permis de relever plusieurs sources d'améliorations potentielles relativement aux informations devant être incluses dans les sommaires décisionnels présentés aux instances aux fins d'une prise de décision. Toutefois, rappelons que nos travaux d'audit ont porté sur des contrats qui étaient en vigueur au cours d'une période de neuf ans s'échelonnant de 2005 à 2013. Conséquemment, il est probable que des irrégularités constatées au début de la période auditée aient été l'objet d'améliorations apportées au fil du temps par certains arrondissements. Dans les circonstances, nous croyons qu'il est de la responsabilité de chacun des arrondissements d'évaluer son mode de fonctionnement et de prendre les dispositions nécessaires pour que ces irrégularités constatées, si elles s'appliquent toujours à lui, ne perdurent pas.

---

<sup>51</sup> Les 14 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

<sup>52</sup> Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, MHM, Saint-Léonard et Le Sud-Ouest.

<sup>53</sup> L'arrondissement de Lachine.

## 5. Conclusion générale

Par ces travaux d'audit, nous avons voulu sensibiliser davantage les autorités politiques et administratives en fournissant, pour le territoire montréalais, un portrait global des contrats octroyés au cours des neuf dernières années (2005 à 2013) relativement aux quatre principaux secteurs d'activité constituant les opérations de déneigement, soit le déneigement, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), le transport de la neige et les opérations d'élimination de la neige. Nous espérons ainsi que les constatations issues de l'examen effectué contribueront à donner aux autorités un motif supplémentaire d'intervenir le plus rapidement possible pour enrayer certaines pratiques collusoires qui semblent exister dans des secteurs d'activité autres que celui lié au domaine de la construction d'infrastructures.

En effet, bien que nous n'ayons pas la prétention d'avoir démontré, sans l'ombre d'un doute, l'existence de soumissions concertées de la part des entrepreneurs pour le partage des contrats relatifs aux opérations de déneigement sur le territoire des différents arrondissements, nos travaux d'audit ont mis en lumière suffisamment d'indices pour nous permettre de soupçonner qu'une telle pratique est possible, ce qui ne favorise pas l'obtention des meilleurs prix pour les services demandés. Les indices de collusion sont nombreux et ils font ressortir de façon plus notable le fait qu'un nombre restreint d'entrepreneurs obtiennent de façon constante et continue des contrats relatifs aux opérations de déneigement. Plus convainquant encore, nous constatons que des arrondissements ont, depuis les neuf dernières années, octroyé l'exclusivité de leurs contrats pour certains secteurs d'activité liés aux opérations de déneigement à un seul entrepreneur, sans compter que nos recherches révèlent que certaines de ces entreprises adjudicatrices de contrats sont apparentées, ce qui favorise d'autant plus le truquage potentiel des offres. Force est de constater qu'en présence d'un marché où la concurrence s'exercerait ouvertement, une telle situation serait à tout le moins improbable.

Bien entendu, les différentes mesures prises par le gouvernement provincial et par la Ville au cours des quatre dernières années afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats sont susceptibles d'enrayer ces pratiques déloyales ou, du moins, d'en réduire la portée, mais il subsiste néanmoins des risques.

Également, il est entendu que les opérations de déneigement sont des activités qui s'inscrivent parmi les services essentiels devant être assurés par les arrondissements. Or, puisque ces services doivent être assurés sur une base répétitive au fil des années, les risques que des ententes collusoires surviennent sont indéniablement plus importants. Cela

dit, nous convenons que la collusion n'est pas facile à détecter, car elle est issue d'ententes secrètes entre les parties prenantes.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par les résultats de nos travaux et croyons qu'il est impératif que les diverses unités d'affaires de la Ville puissent disposer d'informations leur permettant d'obtenir une vue globale historique de la répartition et de l'ampleur des contrats adjudés pour ces divers secteurs d'activité relatifs aux opérations de déneigement sur leur territoire respectif, mais aussi pour l'ensemble du territoire montréalais. Nous croyons que l'administration municipale doit développer, avec la complicité des arrondissements, des mécanismes de surveillance communs qui lui permettraient de repérer les situations problématiques où la saine concurrence ne semble pas s'exercer normalement. Le plus concluant de ces mécanismes serait notamment celui concernant la comparaison des coûts entre les arrondissements et les diverses municipalités limitrophes afin de s'assurer qu'il n'existe pas d'écarts de prix qui ne soient justifiés. Nous sommes conscients qu'une telle approche n'est pas simple d'application, car plusieurs facteurs d'influence doivent être pris en considération pour établir ce prix de référence modulé.

À notre avis, il est certes plus aisé de développer une stratégie d'intervention commune lorsque les principaux acteurs (autorités administratives et politiques) sont pleinement conscients de l'ampleur du fléau qui touche une grande partie du territoire montréalais. En effet, la volonté collective est souvent la meilleure option pour parvenir à prévenir et à neutraliser une situation.

C'est donc dans cette optique que nous transmettons aux autorités municipales les résultats de nos travaux. Le but ultime est de contribuer à améliorer les pratiques de gestion concernant les opérations de déneigement et d'en permettre la libre concurrence afin que le citoyen puisse obtenir une juste valeur pour les services offerts. En bref, nous croyons que des dispositions doivent être prises rapidement afin de permettre à l'ensemble des décideurs, autant administratifs que politiques, d'obtenir l'assurance que les prix obtenus pour les services demandés sont les meilleurs.

## 6. Annexes

## 6.1. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau A – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Déneigement

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	1 390 416 \$	2 075 887 \$	2 789 992 \$	5 099 389 \$	4 590 529 \$	4 113 748 \$	3 709 430 \$	3 582 109 \$	4 013 049 \$	31 364 549 \$	9,61 %
2	Transport Rosemont inc.	1 107 241 \$	2 390 967 \$	2 851 759 \$	2 933 490 \$	3 643 779 \$	3 691 818 \$	3 572 561 \$	3 694 038 \$	4 071 732 \$	27 957 385 \$	8,57 %
3	Environnement Routier NRJ inc.	2 591 750 \$	2 443 437 \$	3 364 533 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 993 218 \$	20 376 412 \$	20 376 412 \$	6,24 %
4	Déneigement Moderne inc. <sup>[a]</sup>	— \$	892 651 \$	2 728 923 \$	2 810 790 \$	2 895 114 \$	2 981 967 \$	1 922 855 \$	2 811 441 \$	2 914 574 \$	19 958 315 \$	6,12 %
5	A & O Gendron inc.	535 503 \$	1 117 988 \$	2 362 575 \$	2 487 282 \$	2 540 338 \$	2 594 987 \$	2 293 772 \$	2 247 065 \$	3 480 630 \$	19 660 140 \$	6,03 %
6	Les Entreprises Michaudville inc.	896 440 \$	1 271 937 \$	1 969 592 \$	2 028 680 \$	2 089 541 \$	2 152 227 \$	2 231 676 \$	2 548 246 \$	2 640 889 \$	17 829 228 \$	5,46 %
7	Les Excavations Payette Itée	982 583 \$	1 304 780 \$	1 941 507 \$	1 996 747 \$	2 072 570 \$	2 097 795 \$	1 823 548 \$	1 231 748 \$	1 049 972 \$	14 501 250 \$	4,44 %
8	Les Entreprises Canbec Construction inc.	567 982 \$	798 489 \$	1 247 487 \$	1 279 944 \$	2 080 157 \$	1 452 566 \$	1 627 366 \$	1 989 903 \$	2 014 296 \$	13 058 190 \$	4,00 %
9	Lagacé Transport inc.	— \$	571 677 \$	1 790 499 \$	1 853 256 \$	1 899 581 \$	1 956 569 \$	1 571 944 \$	664 873 \$	664 873 \$	10 973 272 \$	3,36 %
10	Jean-Paul Trahan (1980) Itée	200 117 \$	719 314 \$	978 759 \$	1 008 122 \$	1 038 365 \$	1 069 516 \$	1 274 049 \$	1 637 254 \$	1 637 254 \$	9 562 750 \$	2,93 %
11	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	320 318 \$	891 700 \$	854 009 \$	1 149 926 \$	768 437 \$	952 757 \$	1 068 678 \$	1 201 904 \$	1 458 856 \$	8 666 585 \$	2,66 %
12	NMP Golf Construction inc.	— \$	286 000 \$	895 869 \$	922 745 \$	950 427 \$	978 940 \$	1 172 000 \$	1 514 574 \$	1 514 574 \$	8 235 129 \$	2,52 %
13	J.L. Michon Transports inc.	581 808 \$	363 903 \$	245 764 \$	752 114 \$	774 677 \$	805 791 \$	1 132 726 \$	1 738 995 \$	1 788 306 \$	8 184 084 \$	2,51 %
14	Pépinière Michel Tanguay inc.	— \$	206 511 \$	543 450 \$	533 827 \$	788 146 \$	788 146 \$	1 055 195 \$	1 597 386 \$	7 110 047 \$	7 110 047 \$	2,18 %
15	Concorbec inc.	257 979 \$	726 953 \$	748 761 \$	771 224 \$	794 361 \$	823 246 \$	936 296 \$	955 022 \$	974 123 \$	6 987 965 \$	2,14 %
16	Ramcor Construction inc.	— \$	218 321 \$	574 529 \$	782 238 \$	1 121 131 \$	1 121 131 \$	1 121 131 \$	1 121 131 \$	695 101 \$	6 754 713 \$	2,07 %
17	J.M. Gagné inc.	2 020 986 \$	1 791 349 \$	1 097 316 \$	653 380 \$	672 982 \$	459 872 \$	— \$	— \$	— \$	6 695 885 \$	2,05 %
18	Transport Gilbert Hamelin inc.	563 592 \$	586 130 \$	668 917 \$	729 170 \$	729 170 \$	729 170 \$	729 170 \$	763 378 \$	864 939 \$	6 363 636 \$	1,95 %
19	Déneigement Nordic (2000) inc.	218 709 \$	616 295 \$	634 783 \$	653 827 \$	673 442 \$	710 759 \$	833 267 \$	849 932 \$	866 931 \$	6 057 945 \$	1,86 %
20	Construction Bricon Itée	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	572 692 \$	1 763 134 \$	1 798 397 \$	1 834 365 \$	5 968 588 \$	1,83 %
21	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	1 511 183 \$	1 556 519 \$	1 603 214 \$	1 231 898 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	5 902 814 \$	1,81 %
22	9166-6222 Québec inc.	— \$	241 331 \$	738 546 \$	760 703 \$	783 524 \$	807 030 \$	814 131 \$	795 937 \$	795 937 \$	5 737 139 \$	1,76 %
23	Roxboro Excavation inc.	455 498 \$	464 126 \$	471 142 \$	476 204 \$	1 131 565 \$	650 991 \$	650 991 \$	650 991 \$	650 991 \$	5 602 499 \$	1,72 %
24	Les Entreprises T.G.R. inc. <sup>[b]</sup>	403 800 \$	226 593 \$	596 298 \$	627 596 \$	678 661 \$	678 661 \$	678 661 \$	678 661 \$	420 770 \$	4 989 701 \$	1,53 %
25	P.E.D. Rainville Équipement inc.	458 381 \$	284 196 \$	— \$	196 888 \$	786 325 \$	786 325 \$	786 325 \$	786 325 \$	786 325 \$	4 871 090 \$	1,49 %
26	Catalogna et Frères Itée	756 562 \$	696 768 \$	379 498 \$	464 745 \$	318 899 \$	650 491 \$	773 236 \$	566 817 \$	— \$	4 607 016 \$	1,41 %
27	Déneigement Fontaine Gadois inc.	263 579 \$	742 733 \$	765 015 \$	787 966 \$	811 605 \$	530 393 \$	— \$	— \$	192 698 \$	4 093 989 \$	1,25 %
28	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	872 479 \$	445 221 \$	413 363 \$	374 602 \$	385 840 \$	381 635 \$	363 212 \$	370 477 \$	377 886 \$	3 984 715 \$	1,22 %
29	Entreprises Ste-Croix inc.	— \$	— \$	287 914 \$	733 974 \$	733 974 \$	733 974 \$	733 974 \$	440 384 \$	— \$	3 664 194 \$	1,12 %
30	Les Entreprises PM Pavages inc.	— \$	167 347 \$	324 381 \$	1 127 563 \$	665 671 \$	582 829 \$	109 835 \$	326 600 \$	319 915 \$	3 624 141 \$	1,11 %
31	Les Transports Marco D'Intino inc. <sup>[c]</sup>	— \$	— \$	— \$	244 755 \$	644 093 \$	644 093 \$	644 093 \$	644 093 \$	399 338 \$	3 220 465 \$	0,99 %
32	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	416 234 \$	1 295 815 \$	1 295 815 \$	3 007 864 \$	0,92 %
33	Les Pavages D'Amour inc.	276 777 \$	276 777 \$	214 562 \$	218 852 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	2 506 248 \$	0,77 %
34	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	— \$	160 414 \$	308 352 \$	258 882 \$	231 173 \$	464 416 \$	503 579 \$	345 109 \$	— \$	2 271 925 \$	0,70 %
35	Transport H. Cordeau inc. <sup>[a]</sup>	1 215 379 \$	821 433 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	2 036 812 \$	0,62 %
36	Marobi inc.	479 214 \$	490 324 \$	331 942 \$	— \$	— \$	624 427 \$	— \$	— \$	— \$	1 925 907 \$	0,59 %
37	Entreprises Réjean Desgranges inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	259 073 \$	792 305 \$	792 305 \$	1 843 683 \$	0,57 %
38	Signalisation Como inc.	544 910 \$	557 530 \$	377 449 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 479 889 \$	0,45 %
39	Équipements Kanda Itée <sup>[d]</sup>	— \$	170 717 \$	449 256 \$	278 539 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	898 512 \$	0,28 %
40	Transport DM Choquette inc. <sup>[b]</sup>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	705 743 \$	— \$	— \$	705 743 \$	0,22 %
41	Les entreprises G-L	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	69 057 \$	66 725 \$	272 942 \$	186 080 \$	594 804 \$	0,18 %
42	Simard-Beaudry inc.	410 539 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	410 539 \$	0,13 %
43	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda Itée <sup>[d]</sup>	395 511 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	395 511 \$	0,12 %
44	9078-5940 Québec inc.	384 853 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	384 853 \$	0,12 %
45	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.) <sup>[c]</sup>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	326 529 \$	0,10 %
46	Paysagiste Saro inc.	9 609 \$	22 420 \$	8 994 \$	20 986 \$	11 252 \$	39 136 \$	43 237 \$	23 604 \$	39 340 \$	218 578 \$	0,07 %
47	Entreprises Vannicola 97 inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	25 814 \$	80 865 \$	66 713 \$	173 392 \$	0,05 %
48	R. Racicot Itée	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	166 714 \$	166 714 \$	0,05 %
49	Paysagiste ML (1999) inc.	— \$	— \$	— \$	22 175 \$	24 392 \$	26 830 \$	22 665 \$	24 927 \$	27 424 \$	148 413 \$	0,05 %
50	Carlo Caccavelli Paysagement	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	11 548 \$	17 522 \$	34 263 \$	63 333 \$	0,02 %
51	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	— \$	— \$	— \$	— \$	7 731 \$	25 767 \$	18 205 \$	— \$	— \$	51 703 \$	0,02 %
52	Les Contracteurs P.G. inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	7 431 \$	24 770 \$	17 501 \$	— \$	— \$	49 702 \$	0,02 %
53	Les Excavations K. McElligott inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	5 682 \$	18 941 \$	13 382 \$	— \$	— \$	38 005 \$	0,01 %
54	Paradis Vert	11 382 \$	11 831 \$	12 296 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	35 509 \$	0,00 %
	<b>Total</b>	<b>20 685 080 \$</b>	<b>26 610 569 \$</b>	<b>35 571 246 \$</b>	<b>38 270 043 \$</b>	<b>39 651 985 \$</b>	<b>40 094 883 \$</b>	<b>39 798 382 \$</b>	<b>42 357 844 \$</b>	<b>43 257 967 \$</b>	<b>326 297 999 \$</b>	<b>100,00 %</b>

[a], [b], [c], [d] Entreprises apparentées.

## 6.2. Contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

**Tableau B – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise  
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Strongco Équipement inc.	1 167 616 \$	1 167 616 \$	1 410 843 \$	1 798 321 \$	1 328 475 \$	630 704 \$	630 704 \$	545 020 \$	282 925 \$	8 962 224 \$	13,94 %
2	Nortrax Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	548 934 \$	1 801 693 \$	2 008 030 \$	2 065 394 \$	2 216 388 \$	8 640 439 \$	13,44 %
3	Environnement Routier NRJ inc.	– \$	511 294 \$	452 514 \$	653 161 \$	653 161 \$	653 161 \$	653 161 \$	200 647 \$	– \$	3 777 099 \$	5,88 %
4	Entreprise Vaillant (1994) inc.	263 581 \$	276 581 \$	319 831 \$	398 295 \$	335 777 \$	353 970 \$	505 594 \$	385 403 \$	387 631 \$	3 226 663 \$	5,02 %
5	Longus Équipements inc.	18 000 \$	42 343 \$	200 833 \$	265 845 \$	383 219 \$	628 583 \$	600 086 \$	378 824 \$	396 384 \$	2 914 117 \$	4,53 %
6	Les Entreprises Canbec Construction inc.	225 092 \$	225 092 \$	225 092 \$	302 020 \$	342 357 \$	344 107 \$	346 697 \$	348 957 \$	326 686 \$	2 686 100 \$	4,18 %
7	Équipements Ontrac Québec inc.	832 621 \$	852 212 \$	606 111 \$	195 307 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 486 251 \$	3,87 %
8	Les pavages Dorval inc.	215 603 \$	215 603 \$	215 603 \$	245 817 \$	280 382 \$	280 382 \$	280 382 \$	280 382 \$	280 382 \$	2 294 536 \$	3,57 %
9	Excavation Mario Itée	198 483 \$	186 532 \$	150 677 \$	192 923 \$	266 385 \$	266 385 \$	266 385 \$	266 385 \$	266 385 \$	2 060 540 \$	3,21 %
10	Nepcon inc.	165 118 \$	165 118 \$	165 118 \$	189 363 \$	218 413 \$	218 413 \$	218 413 \$	218 413 \$	218 413 \$	1 776 782 \$	2,77 %
11	Excavation Anjou inc.	41 602 \$	70 615 \$	75 000 \$	177 000 \$	232 800 \$	169 937 \$	454 076 \$	302 879 \$	31 640 \$	1 555 549 \$	2,42 %
12	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	33 380 \$	167 902 \$	184 249 \$	142 678 \$	146 959 \$	167 443 \$	206 336 \$	210 463 \$	214 672 \$	1 474 082 \$	2,29 %
13	J.A. Larue inc.	– \$	20 222 \$	53 975 \$	39 806 \$	383 224 \$	91 147 \$	191 413 \$	193 150 \$	65 363 \$	1 038 300 \$	1,62 %
14	Location S. Carrier inc.	66 674 \$	66 674 \$	66 674 \$	65 787 \$	65 787 \$	74 128 \$	74 128 \$	118 925 \$	378 696 \$	977 473 \$	1,52 %
15	R. Benoît Construction inc.	66 571 \$	66 571 \$	66 571 \$	83 418 \$	111 633 \$	111 633 \$	111 633 \$	111 633 \$	111 633 \$	841 296 \$	1,31 %
16	Déneigement Fontaine Gadois inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	23 924 \$	242 846 \$	550 077 \$	816 847 \$	1,27 %
17	Transport Rosemont inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	76 760 \$	191 899 \$	191 899 \$	244 646 \$	96 522 \$	801 726 \$	1,25 %
18	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	10 944 \$	– \$	– \$	– \$	26 118 \$	78 355 \$	59 255 \$	292 270 \$	288 551 \$	755 493 \$	1,18 %
19	J.M. Bussièrès & Fils Itée	28 153 \$	61 581 \$	144 968 \$	236 992 \$	67 200 \$	28 950 \$	57 900 \$	18 696 \$	96 038 \$	740 478 \$	1,15 %
20	Hewitt Équipement Itée	22 852 \$	38 865 \$	– \$	28 937 \$	86 810 \$	86 810 \$	106 563 \$	163 782 \$	167 078 \$	701 697 \$	1,09 %
21	9042-0845 Québec inc.	66 715 \$	66 715 \$	66 715 \$	75 263 \$	84 092 \$	84 092 \$	84 092 \$	84 092 \$	84 092 \$	695 868 \$	1,08 %
22	Magasin Jasmin inc.	25 881 \$	25 881 \$	25 881 \$	50 478 \$	103 563 \$	103 563 \$	103 563 \$	103 563 \$	103 563 \$	645 936 \$	1,00 %
23	Construction Beaudin et Courville inc.	54 291 \$	80 842 \$	80 842 \$	89 309 \$	62 759 \$	62 759 \$	66 145 \$	66 145 \$	66 145 \$	629 237 \$	0,98 %
24	Transport DM Choquette inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	67 639 \$	273 051 \$	273 051 \$	613 741 \$	0,95 %
25	Gestion Gérard Boutin inc.	56 744 \$	56 744 \$	56 744 \$	64 704 \$	73 820 \$	73 820 \$	73 820 \$	73 820 \$	73 820 \$	604 036 \$	0,94 %
26	Lavaltrac Équipement inc.	– \$	– \$	3 694 \$	63 765 \$	125 228 \$	146 741 \$	116 363 \$	71 232 \$	71 232 \$	598 255 \$	0,93 %
27	Construction J. Richard Gauthier inc.	70 844 \$	102 545 \$	47 068 \$	50 285 \$	49 947 \$	49 947 \$	49 947 \$	49 947 \$	81 508 \$	552 038 \$	0,86 %
28	R.P.M. Tech inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	49 846 \$	124 614 \$	124 614 \$	124 614 \$	124 614 \$	548 302 \$	0,85 %
29	Construction Garnier Itée	95 444 \$	83 493 \$	47 638 \$	50 543 \$	49 383 \$	49 383 \$	49 383 \$	49 383 \$	49 383 \$	524 033 \$	0,82 %
30	Ramcor Construction inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	95 718 \$	228 989 \$	125 353 \$	58 467 \$	508 527 \$	0,79 %
31	Les Équipements Benco Itée	– \$	– \$	– \$	17 744 \$	26 616 \$	– \$	– \$	117 619 \$	333 163 \$	495 142 \$	0,77 %
32	Groupe TDM inc. (9150-2732 Québec inc.)	– \$	– \$	33 948 \$	166 796 \$	106 677 \$	96 749 \$	79 981 \$	– \$	– \$	484 151 \$	0,75 %
33	Transport Camille Dionne (1991) inc.	17 409 \$	– \$	– \$	– \$	32 057 \$	32 057 \$	60 764 \$	114 604 \$	193 228 \$	450 119 \$	0,70 %
34	Pépière et Paysagiste Marina inc.	33 951 \$	33 951 \$	33 951 \$	25 455 \$	25 455 \$	28 683 \$	28 683 \$	32 285 \$	141 000 \$	383 414 \$	0,60 %
35	GE-BER Transport inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	13 659 \$	364 357 \$	378 016 \$	0,59 %
36	Les Entreprises Simac (2007) inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	36 120 \$	112 650 \$	140 513 \$	82 340 \$	371 623 \$	0,58 %
37	Marina Matériaux et Équipements	– \$	– \$	– \$	81 973 \$	54 932 \$	56 682 \$	67 054 \$	61 532 \$	39 261 \$	361 434 \$	0,56 %
38	Équipements G. Gagnon inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	165 997 \$	165 997 \$	331 994 \$	0,52 %
39	Transport D2000 inc.	– \$	– \$	37 604 \$	37 604 \$	37 604 \$	17 608 \$	53 317 \$	80 712 \$	62 776 \$	327 225 \$	0,51 %
40	Les Excavations Gilbert Théoret inc.	– \$	– \$	7 998 \$	61 225 \$	67 725 \$	20 317 \$	62 216 \$	54 038 \$	– \$	273 519 \$	0,43 %
41	Lange Patenaude Équipement Itée	– \$	– \$	– \$	– \$	3 076 \$	30 238 \$	83 572 \$	83 572 \$	57 639 \$	258 097 \$	0,40 %
42	Daniel Marcoux enr.	50 225 \$	50 225 \$	50 225 \$	25 137 \$	25 137 \$	28 325 \$	28 325 \$	– \$	– \$	257 599 \$	0,40 %
43	S. Boudrias inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	29 939 \$	70 502 \$	33 575 \$	122 781 \$	256 797 \$	0,40 %
	<b>Sous-total (voir la suite à la page suivante)</b>	<b>3 827 794 \$</b>	<b>4 635 217 \$</b>	<b>4 830 367 \$</b>	<b>5 875 951 \$</b>	<b>6 532 311 \$</b>	<b>7 345 055 \$</b>	<b>8 598 198 \$</b>	<b>8 508 021 \$</b>	<b>8 923 881 \$</b>	<b>59 076 795 \$</b>	

Chapitre 5

Audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
44	Les Pavages J.M. Beaulieu inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	66 805 \$	182 901 \$	249 706 \$	0,39 %
45	Pierre L. Transport enr.	8 050 \$	8 050 \$	8 050 \$	50 753 \$	50 753 \$	57 188 \$	57 188 \$	-\$	-\$	240 032 \$	0,37 %
46	Niveleuse A.M.F.	-\$	-\$	-\$	25 217 \$	25 217 \$	28 415 \$	28 415 \$	31 457 \$	88 899 \$	227 620 \$	0,36 %
47	Francis Vanier	8 050 \$	8 050 \$	8 050 \$	29 433 \$	29 433 \$	33 165 \$	33 165 \$	16 349 \$	47 572 \$	213 267 \$	0,33 %
48	Entreprises Joey Storto inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	34 937 \$	106 378 \$	71 720 \$	213 035 \$	0,33 %
49	9102-2731 Québec inc. (Groupe TMG)	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	34 026 \$	103 600 \$	69 843 \$	207 469 \$	0,32 %
50	Excavation A.V. inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	9 232 \$	46 365 \$	139 649 \$	-\$	195 246 \$	0,31 %
51	Neigexpert	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	25 585 \$	51 646 \$	31 733 \$	79 333 \$	188 297 \$	0,29 %
52	Doncar Construction inc.	-\$	16 200 \$	16 200 \$	45 878 \$	29 679 \$	38 308 \$	38 308 \$	-\$	-\$	184 573 \$	0,29 %
53	Les Excavations DDC inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	17 187 \$	163 587 \$	-\$	-\$	180 774 \$	0,28 %
54	Transport Gino Palladino (Les Toitures Italia inc.)	-\$	-\$	35 325 \$	35 325 \$	35 325 \$	-\$	24 804 \$	24 804 \$	24 804 \$	180 387 \$	0,28 %
55	J.L. Michon Transports inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	28 026 \$	85 332 \$	57 529 \$	170 887 \$	0,27 %
56	Entreprises Réjean Desgranges inc.	-\$	27 348 \$	27 348 \$	27 348 \$	28 219 \$	28 219 \$	28 219 \$	-\$	-\$	166 701 \$	0,26 %
57	Excavation Bouchard Itée	-\$	-\$	2 729 \$	20 896 \$	33 863 \$	20 520 \$	55 433 \$	27 560 \$	-\$	161 001 \$	0,25 %
58	Les Entreprises Johnny enr.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	81 623 \$	69 065 \$	-\$	-\$	150 688 \$	0,24 %
59	Sylvain Bouchard inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	33 863 \$	10 158 \$	39 179 \$	56 470 \$	-\$	139 670 \$	0,22 %
60	Transport Patrick Brisebois inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	33 154 \$	104 356 \$	137 510 \$	0,21 %
61	Les Entreprises Pierre Ladouceur inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	33 610 \$	103 279 \$	136 889 \$	0,21 %
62	Niveleuse DRB inc.	8 050 \$	8 050 \$	8 050 \$	25 217 \$	25 217 \$	28 415 \$	28 415 \$	-\$	-\$	131 414 \$	0,20 %
63	2734-6584 Québec inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	44 384 \$	66 577 \$	-\$	110 961 \$	0,17 %
64	Entreprise D.J. inc.	-\$	-\$	-\$	12 773 \$	12 773 \$	12 402 \$	12 402 \$	13 411 \$	39 301 \$	103 062 \$	0,16 %
65	Excavation R. Lécuyer et Fils inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	26 368 \$	29 788 \$	33 140 \$	13 467 \$	102 763 \$	0,16 %
66	Jocexpress inc.	-\$	-\$	-\$	12 774 \$	12 774 \$	12 402 \$	12 402 \$	13 245 \$	30 813 \$	94 410 \$	0,15 %
67	Cubex inc.	-\$	45 295 \$	23 641 \$	20 317 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	89 253 \$	0,14 %
68	Benco MFG Industries	-\$	-\$	23 641 \$	65 242 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	88 883 \$	0,14 %
69	Transport DC Barbeau inc.	-\$	-\$	-\$	12 774 \$	12 774 \$	12 402 \$	12 402 \$	13 638 \$	24 246 \$	88 236 \$	0,14 %
70	CEGER	-\$	31 588 \$	47 380 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	78 968 \$	0,12 %
71	E2R inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	25 828 \$	52 438 \$	78 266 \$	0,12 %
72	Déneigement Métropolitain inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	11 666 \$	61 811 \$	-\$	73 477 \$	0,11 %
73	Antonio De Luca	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	23 998 \$	48 723 \$	72 721 \$	0,11 %
74	Les Entreprises S. Loiseau inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	14 100 \$	53 068 \$	67 168 \$	0,10 %
75	Les entreprises DF Ouimet inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	24 516 \$	36 774 \$	-\$	61 290 \$	0,10 %
76	Equipements JKL inc.	-\$	35 028 \$	23 668 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	58 696 \$	0,09 %
77	3087-8730 Québec inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	4 883 \$	52 084 \$	56 967 \$	0,09 %
78	Transport S. Bernard inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	4 553 \$	48 565 \$	53 118 \$	0,08 %
79	Paysagiste Roche inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	25 294 \$	25 294 \$	50 588 \$	0,08 %
80	Equipements Charbonneau (9019-1461 Québec inc.)	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	4 228 \$	45 106 \$	49 334 \$	0,08 %
81	Excavation J. Bourassa enr.	22 890 \$	24 613 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	47 503 \$	0,07 %
82	Meloche inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	47 464 \$	-\$	-\$	47 464 \$	0,07 %
83	Excavations Bergevin & Laberge inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	12 417 \$	33 372 \$	45 789 \$	0,07 %
84	Les Excavations K. McElligott inc.	-\$	-\$	-\$	42 906 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	42 906 \$	0,07 %
85	Les Entreprises Forget Pilon inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	33 829 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	33 829 \$	0,05 %
86	2742-2047 Québec inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	11 301 \$	16 951 \$	-\$	28 252 \$	0,04 %
87	Les Excavations R. Malenfant (1991) inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	10 936 \$	16 405 \$	-\$	27 341 \$	0,04 %
88	Gervais Lemay	-\$	-\$	13 532 \$	13 532 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	27 064 \$	0,04 %
89	Les Contracteurs P.G. inc.	-\$	-\$	-\$	16 742 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	16 742 \$	0,03 %
90	Équipement Fédéral	13 000 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	13 000 \$	0,02 %
91	L.R.J. Ranger inc.	-\$	-\$	-\$	12 765 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	12 765 \$	0,02 %
92	Entreprises Daniel Robert inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	6 953 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	6 953 \$	0,01 %
	<b>Sous-total</b>	<b>60 040 \$</b>	<b>204 222 \$</b>	<b>237 614 \$</b>	<b>469 892 \$</b>	<b>370 672 \$</b>	<b>441 589 \$</b>	<b>978 039 \$</b>	<b>1 144 154 \$</b>	<b>1 296 713 \$</b>	<b>5 202 935 \$</b>	
	<b>Total</b>	<b>3 887 834 \$</b>	<b>4 839 439 \$</b>	<b>5 067 981 \$</b>	<b>6 345 843 \$</b>	<b>6 902 983 \$</b>	<b>7 786 644 \$</b>	<b>9 576 237 \$</b>	<b>9 652 175 \$</b>	<b>10 220 594 \$</b>	<b>64 279 730 \$</b>	<b>100,00 %</b>

## 6.3. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau C – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Transport de la neige

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Transvrac Montréal - Laval inc.	1 014 575 \$	1 361 920 \$	1 415 230 \$	2 392 162 \$	3 625 957 \$	3 597 194 \$	5 839 861 \$	5 974 830 \$	8 613 688 \$	33 835 417 \$	32,76 %
2	<b>Groupe de transporteurs<sup>[a]</sup></b>	737 535 \$	141 812 \$	1 212 184 \$	1 767 608 \$	1 014 266 \$	441 764 \$	1 001 700 \$	713 040 \$	– \$	7 029 909 \$	6,81 %
3	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.	336 736 \$	779 575 \$	830 100 \$	855 003 \$	865 738 \$	817 139 \$	843 639 \$	675 846 \$	687 229 \$	6 691 005 \$	6,48 %
4	<b>Groupe de transporteurs<sup>[b]</sup></b>	1 053 833 \$	548 804 \$	1 849 331 \$	2 105 143 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	5 557 111 \$	5,38 %
5	Gestion Yvan Pion inc.	123 149 \$	742 500 \$	634 200 \$	189 781 \$	592 346 \$	610 116 \$	614 811 \$	604 798 \$	622 942 \$	4 734 643 \$	4,59 %
6	Les Entreprises de transport Charco ltée	362 782 \$	730 776 \$	657 244 \$	486 595 \$	501 193 \$	613 939 \$	741 707 \$	306 833 \$	312 970 \$	4 714 039 \$	4,57 %
7	Les Entreprises T.G.R. inc.	165 463 \$	992 778 \$	992 778 \$	992 778 \$	827 315 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 971 112 \$	3,85 %
8	DF Transport en vrac SNC	243 577 \$	270 461 \$	294 788 \$	303 632 \$	605 299 \$	913 091 \$	621 395 \$	289 879 \$	289 879 \$	3 832 001 \$	3,71 %
9	J.L. Michon Transports inc.	– \$	83 019 \$	210 038 \$	371 853 \$	608 031 \$	631 911 \$	490 667 \$	542 905 \$	556 478 \$	3 494 902 \$	3,38 %
10	Transport Mont-Blanc inc.	480 679 \$	565 123 \$	487 662 \$	448 765 \$	115 377 \$	341 186 \$	348 010 \$	– \$	– \$	2 786 802 \$	2,70 %
11	<b>Groupe de transporteurs<sup>[c]</sup></b>	– \$	– \$	298 537 \$	1 618 682 \$	102 128 \$	383 583 \$	366 000 \$	– \$	– \$	2 768 930 \$	2,68 %
12	Gestion Gérard Boutin inc.	– \$	75 408 \$	190 781 \$	236 504 \$	80 000 \$	230 351 \$	270 896 \$	370 176 \$	1 134 134 \$	2 588 250 \$	2,51 %
13	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	142 222 \$	853 335 \$	853 335 \$	711 113 \$	– \$	2 560 005 \$	2,48 %
14	Terrapro Construction inc.	– \$	37 958 \$	228 890 \$	235 756 \$	535 387 \$	841 079 \$	512 022 \$	– \$	– \$	2 391 092 \$	2,32 %
15	Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.	36 811 \$	270 128 \$	217 768 \$	224 301 \$	136 974 \$	230 351 \$	336 546 \$	310 135 \$	317 889 \$	2 080 903 \$	2,01 %
16	BDMP Transport en vrac SENC	229 645 \$	330 073 \$	337 524 \$	335 392 \$	345 453 \$	295 038 \$	– \$	– \$	– \$	1 873 125 \$	1,81 %
17	Maçonnerie Martin Santerre	– \$	– \$	– \$	– \$	72 824 \$	440 219 \$	459 442 \$	476 621 \$	409 512 \$	1 858 618 \$	1,80 %
18	<b>Groupe de transporteurs<sup>[d]</sup></b>	226 502 \$	216 510 \$	219 701 \$	355 523 \$	272 013 \$	199 500 \$	– \$	– \$	– \$	1 489 749 \$	1,44 %
19	Service de location Ste-Croix inc.	41 050 \$	247 500 \$	211 400 \$	341 951 \$	341 951 \$	284 977 \$	– \$	– \$	– \$	1 468 829 \$	1,42 %
20	Transport 1941 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	115 341 \$	355 097 \$	362 199 \$	369 443 \$	1 202 080 \$	1,16 %
21	Michel Trussart	181 360 \$	230 484 \$	235 996 \$	241 646 \$	207 042 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 096 528 \$	1,06 %
22	Excavation Constant inc.	34 378 \$	217 299 \$	222 299 \$	227 606 \$	191 100 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	892 682 \$	0,86 %
23	Martin Lefebvre Transport inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	44 399 \$	270 216 \$	278 323 \$	286 673 \$	879 611 \$	0,85 %
24	9149-9418 Québec inc.	40 700 \$	245 419 \$	252 782 \$	215 891 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	754 792 \$	0,73 %
25	Transport Reynald Boulay et fils inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	106 312 \$	640 985 \$	747 297 \$	0,72 %
26	4370-503 Canada inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	67 087 \$	206 540 \$	210 671 \$	214 885 \$	699 183 \$	0,68 %
27	9182-9960 Québec inc.	– \$	– \$	31 207 \$	184 510 \$	190 045 \$	161 645 \$	– \$	– \$	– \$	567 407 \$	0,55 %
28	Transport MJM	274 765 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	274 765 \$	0,27 %
29	Transport Philippe Desgranges	183 772 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	183 772 \$	0,18 %
30	Entreprises Michel Lampron	126 387 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	126 387 \$	0,12 %
31	NMP Golf Construction inc.	125 580 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	125 580 \$	0,12 %
	<b>Total</b>	<b>6 019 279 \$</b>	<b>8 087 547 \$</b>	<b>11 030 440 \$</b>	<b>14 131 082 \$</b>	<b>11 372 661 \$</b>	<b>12 113 245 \$</b>	<b>14 131 884 \$</b>	<b>11 933 681 \$</b>	<b>14 456 707 \$</b>	<b>103 276 526 \$</b>	<b>100,00 %</b>

[a] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Verdun, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré au cours de la période s'échelonnant de 2005 à 2012 inclusivement.

[b] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Saint-Laurent, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré pour les années 2005 à 2008 inclusivement.

[c] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Montréal-Nord, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré pour les années 2007 à 2011 inclusivement.

[d] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Saint-Léonard, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré pour les années 2005 à 2010 inclusivement.

## 6.4. Contrats d'opérations d'élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau D – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Opérations d'élimination de la neige

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Gaston Contant inc.	947 117 \$	1 077 777 \$	1 337 951 \$	1 833 055 \$	1 642 321 \$	1 846 187 \$	1 713 165 \$	2 519 990 \$	3 258 180 \$	16 175 743 \$	47,37 %
2	Environnement Routier NRJ inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	548 573 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	6 034 297 \$	17,67 %
3	Serge Paquette Excavation	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	661 854 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	5 074 214 \$	14,86 %
4	Construction DJL inc.	46 227 \$	278 511 \$	285 473 \$	292 610 \$	301 041 \$	314 148 \$	322 001 \$	330 051 \$	280 749 \$	2 450 811 \$	7,18 %
5	Construction J. Richard Gauthier inc.	– \$	– \$	149 671 \$	640 460 \$	320 069 \$	71 382 \$	74 051 \$	164 043 \$	127 264 \$	1 546 940 \$	4,53 %
6	Y & R Paquette inc.	– \$	– \$	53 510 \$	322 660 \$	332 339 \$	283 837 \$	– \$	– \$	– \$	992 346 \$	2,91 %
7	John Meunier inc.	201 306 \$	114 187 \$	114 187 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	429 680 \$	1,26 %
8	Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.	98 691 \$	101 093 \$	103 550 \$	106 117 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	409 451 \$	1,20 %
9	Simo Management inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	32 237 \$	89 330 \$	91 207 \$	93 255 \$	95 589 \$	401 618 \$	1,18 %
10	Entreprise Vaillant (1994) inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	49 852 \$	99 707 \$	41 929 \$	– \$	– \$	191 488 \$	0,56 %
11	Les Pavages Chenails inc.	– \$	– \$	– \$	185 013 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	185 013 \$	0,54 %
12	Transport Camille Dionne (1991) inc.	19 075 \$	– \$	– \$	10 380 \$	32 437 \$	32 437 \$	32 437 \$	32 437 \$	22 057 \$	181 260 \$	0,53 %
13	Catalogna et Frères Itée	– \$	– \$	– \$	45 240 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	45 240 \$	0,13 %
14	Groupe Imog inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 970 \$	27 970 \$	0,08 %
	<b>Total</b>	<b>2 415 506 \$</b>	<b>2 674 658 \$</b>	<b>3 147 432 \$</b>	<b>4 538 625 \$</b>	<b>3 920 723 \$</b>	<b>4 108 459 \$</b>	<b>3 646 221 \$</b>	<b>4 511 207 \$</b>	<b>5 183 240 \$</b>	<b>34 146 071 \$</b>	<b>100,00 %</b>



## 6.5. Répartition des 37 entreprises qui ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière (chaque année) de 2005 à 2013

**Tableau E – Répartition des 37 entreprises dans les arrondissements par secteur d'activité**

Arrondissement	Nom de l'entreprise	
<b>Déneigement</b>		
Ahuntsic-Cartierville	1	A & O Gendron inc.
	2	Transport Gilbert Hamelin inc.
	3	Transport Rosemont inc. <sup>[a]</sup>
Anjou	4	Les Entrepreneurs Bucaro inc. <sup>[b]</sup>
CDN-NDG	5	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.
Lachine	6	Paysagiste Saro inc.
Outremont	7	Environnement Routier NRJ inc.
Pierrefonds-Roxboro	8	Les Pavages D'Amour inc.
Le Plateau-Mont-Royal	9	Les Entreprises Michaudville inc.
	10	Concorbec inc.
	11	Déneigement Nordic (2000) inc.
RDP-PAT	12	Les Entrepreneurs Chomedey inc. <sup>[c]</sup>
		Les Entrepreneurs Bucaro inc. <sup>[b]</sup>
		Transport Rosemont inc. <sup>[a]</sup>
Saint-Laurent	13	Les Entreprises Canbec Construction inc. <sup>[d]</sup>
Saint-Léonard	14	Roxboro Excavation inc.
	15	Les Excavations Payette Itée
<b>Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)</b>		
Anjou	16	Excavation Anjou inc.
	17	J.M. Bussièrès & Fils Itée
LaSalle	18	Francis Vanier
	19	Location S. Carrier inc.
	20	Pépinière et Paysagiste Marina inc.
RDP-PAT		Les Entrepreneurs Chomedey inc. <sup>[c]</sup>
Saint-Laurent	21	9042-0845 Québec inc.
	22	Construction Garnier Itée
	23	Construction J. Richard Gauthier inc.
	24	Entreprise Vaillant (1994) inc. <sup>[e]</sup>
	25	Excavation Mario Itée
	26	Gestion Gérard Boutin inc.
		Les Entreprises Canbec Construction inc. <sup>[d]</sup>
	27	Les pavages Dorval inc.
	28	Magasin Jasmin inc.
	29	Nepcon inc.
Verdun	30	R. Benoit Construction inc.
	31	Construction Beaudin et Courville inc.
		Entreprise Vaillant (1994) inc. <sup>[e]</sup>
<b>Transport de la neige</b>		
Ahuntsic-Cartierville	32	Gestion Yvan Pion inc.
LaSalle	33	Transvrac Montréal - Laval inc.
Ville-Marie	34	DF Transport en vrac SNC
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	35	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.
<b>Opérations d'élimination de la neige</b>		
Anjou	36	Gaston Contant inc. <sup>[e]</sup>
Le Sud-Ouest	37	Construction DJL inc.
<b>Total des entreprises</b>	<b>37</b>	

[a], [b], [c], [d], [e] Ces entreprises sont présentes dans plusieurs secteurs ou figurent plus d'une fois dans un même secteur.

## 6.6. Contrats pour l'ensemble des opérations de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

**Tableau F – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement  
Ensemble des opérations de déneigement**

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	2 013 862 \$	4 068 888 \$	4 865 551 \$	5 189 860 \$	5 702 609 \$	5 809 953 \$	5 501 551 \$	5 659 186 \$	5 843 743 \$	44 655 203 \$
Anjou	704 467 \$	1 055 299 \$	1 227 534 \$	2 731 292 \$	1 792 111 \$	1 800 539 \$	1 284 758 \$	2 521 040 \$	4 055 548 \$	17 172 588 \$
CDN-NDG	3 227 357 \$	3 603 438 \$	3 456 529 \$	3 646 387 \$	3 630 188 \$	4 141 224 \$	4 468 399 \$	4 855 691 \$	5 104 996 \$	36 134 209 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	11 382 \$	11 831 \$	12 296 \$	22 175 \$	24 392 \$	54 767 \$	51 032 \$	24 927 \$	27 424 \$	240 226 \$
Lachine	789 947 \$	935 079 \$	846 515 \$	1 863 658 \$	1 316 885 \$	2 172 588 \$	2 424 903 \$	2 122 473 \$	1 718 790 \$	14 190 838 \$
LaSalle	2 334 018 \$	2 673 302 \$	2 740 144 \$	2 927 095 \$	3 438 561 \$	3 287 974 \$	4 236 169 \$	3 540 145 \$	4 820 265 \$	29 997 673 \$
MHM	1 396 615 \$	2 638 123 \$	3 969 588 \$	4 070 319 \$	3 753 028 \$	4 678 063 \$	4 739 537 \$	5 745 276 \$	5 381 326 \$	36 371 875 \$
Montréal-Nord	1 511 183 \$	1 556 519 \$	1 901 751 \$	3 244 356 \$	1 676 599 \$	1 958 054 \$	1 940 471 \$	1 601 794 \$	2 193 810 \$	17 584 537 \$
Outremont	1 605 612 \$	1 605 612 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 993 218 \$	1 993 218 \$	17 185 480 \$
Pierrefonds-Roxboro	276 777 \$	276 777 \$	265 745 \$	439 283 \$	720 309 \$	726 464 \$	906 116 \$	1 065 179 \$	1 053 800 \$	5 730 450 \$
Le Plateau-Mont-Royal	1 553 356 \$	2 161 584 \$	2 943 883 \$	3 027 476 \$	3 135 131 \$	3 425 869 \$	4 058 513 \$	4 453 596 \$	3 857 425 \$	28 616 833 \$
RDP-PAT	3 821 920 \$	5 646 504 \$	5 393 854 \$	5 274 197 \$	5 258 169 \$	5 660 970 \$	6 303 104 \$	6 429 167 \$	6 557 752 \$	50 345 637 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	1 151 570 \$	3 769 619 \$	3 875 415 \$	4 197 199 \$	4 361 914 \$	4 554 526 \$	4 554 610 \$	4 561 784 \$	5 768 585 \$	36 795 222 \$
Saint-Laurent	3 645 933 \$	3 057 952 \$	4 313 793 \$	5 594 248 \$	5 731 125 \$	4 280 553 \$	4 876 433 \$	4 364 784 \$	6 011 538 \$	41 876 359 \$
Saint-Léonard	2 932 650 \$	3 284 672 \$	4 252 859 \$	5 368 672 \$	5 050 891 \$	5 147 322 \$	5 100 545 \$	5 122 339 \$	4 452 680 \$	40 712 630 \$
Le Sud-Ouest	1 045 343 \$	1 885 646 \$	2 902 774 \$	2 967 262 \$	3 035 941 \$	3 097 006 \$	3 238 905 \$	3 537 094 \$	3 473 046 \$	25 183 017 \$
Verdun	953 643 \$	413 542 \$	1 532 230 \$	2 118 109 \$	1 371 145 \$	743 322 \$	1 448 159 \$	1 435 520 \$	1 408 802 \$	11 424 472 \$
Ville-Marie	3 722 759 \$	1 820 609 \$	4 349 945 \$	4 525 296 \$	5 584 498 \$	6 126 831 \$	5 659 121 \$	5 342 348 \$	5 252 411 \$	42 383 818 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	309 305 \$	1 747 217 \$	3 969 129 \$	4 081 145 \$	4 267 292 \$	4 439 642 \$	4 362 834 \$	4 079 346 \$	4 143 349 \$	31 399 259 \$
<b>Total</b>	<b>33 007 699 \$</b>	<b>42 212 213 \$</b>	<b>54 817 099 \$</b>	<b>63 285 593 \$</b>	<b>61 848 352 \$</b>	<b>64 103 231 \$</b>	<b>67 152 724 \$</b>	<b>68 454 907 \$</b>	<b>73 118 508 \$</b>	<b>528 000 326 \$</b>

## 6.7. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau G – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Déneigement

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	1 529 595 \$	2 716 908 \$	3 637 014 \$	4 298 253 \$	4 383 344 \$	4 431 383 \$	4 312 126 \$	4 434 204 \$	4 737 324 \$	34 480 151 \$
Anjou	66 719 \$	352 050 \$	471 393 \$	1 570 492 \$	727 111 \$	828 589 \$	471 516 \$	804 300 \$	932 055 \$	6 224 225 \$
CDN-NDG	2 849 847 \$	2 946 268 \$	2 876 548 \$	3 077 571 \$	3 169 898 \$	3 292 806 \$	3 446 015 \$	3 582 109 \$	4 013 049 \$	29 254 111 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	11 382 \$	11 831 \$	12 296 \$	22 175 \$	24 392 \$	26 830 \$	22 665 \$	24 927 \$	27 424 \$	183 922 \$
Lachine	766 171 \$	879 602 \$	696 844 \$	744 613 \$	582 168 \$	1 223 521 \$	1 406 502 \$	1 033 917 \$	140 316 \$ <sup>[a]</sup>	7 473 654 \$
LaSalle	En régie									– \$
MHM	877 425 \$	1 785 080 \$	2 728 923 \$	2 810 790 \$	2 895 114 \$	2 981 967 \$	2 204 553 \$	3 682 387 \$	3 817 470 \$	23 783 709 \$
Montréal-Nord	1 511 183 \$	1 556 519 \$	1 603 214 \$	1 625 674 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	14 168 945 \$
Outremont	1 605 612 \$	1 605 612 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 993 218 \$	1 993 218 \$	17 185 480 \$
Pierrefonds-Roxboro	276 777 \$	276 777 \$	214 562 \$	218 852 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	2 506 248 \$
Le Plateau-Mont-Royal	896 440 \$	1 271 937 \$	1 969 592 \$	2 028 680 \$	2 089 541 \$	2 152 227 \$	2 231 676 \$	2 548 246 \$	2 640 889 \$	17 829 228 \$
RDP-PAT	2 211 282 \$	3 883 611 \$	3 905 002 \$	3 993 113 \$	4 112 907 \$	4 284 388 \$	4 746 937 \$	4 841 877 \$	4 938 715 \$	36 917 832 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	770 953 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 547 195 \$	3 639 023 \$	19 852 983 \$
Saint-Laurent	1 023 480 \$	1 049 147 \$	1 073 714 \$	1 096 853 \$	2 541 093 \$	1 421 250 \$	1 421 250 \$	1 421 250 \$	1 421 250 \$	12 469 287 \$
Saint-Léonard	2 621 363 \$	2 883 986 \$	3 312 485 \$	3 450 482 \$	3 675 633 \$	3 675 633 \$	3 675 633 \$	3 675 633 \$	3 251 122 \$	30 221 970 \$
Le Sud-Ouest	526 690 \$	1 009 867 \$	2 009 521 \$	2 055 915 \$	2 091 260 \$	2 127 676 \$	2 242 499 \$	2 515 459 \$	2 539 852 \$	17 118 739 \$
Verdun	En régie									– \$
Ville-Marie	3 140 161 \$	1 170 692 \$	3 665 127 \$	3 784 123 \$	3 888 373 \$	4 074 082 \$	4 124 383 \$	4 217 075 \$	4 130 213 \$	32 194 229 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	– \$	1 061 380 \$	3 248 145 \$	3 345 591 \$	3 445 958 \$	3 549 338 \$	3 467 434 \$	3 157 720 \$	3 157 720 \$	24 433 286 \$
<b>Total</b>	<b>20 685 080 \$</b>	<b>26 610 569 \$</b>	<b>35 571 246 \$</b>	<b>38 270 043 \$</b>	<b>39 651 985 \$</b>	<b>40 094 883 \$</b>	<b>39 798 382 \$</b>	<b>42 357 844 \$</b>	<b>43 257 967 \$</b>	<b>326 297 999 \$</b>

<sup>[a]</sup> Des sommaires décisionnels sont manquants puisque l'arrondissement n'a pas été en mesure de nous les fournir.

## 6.8. Contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

**Tableau H – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement  
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)**

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	320 068 \$	361 980 \$	382 937 \$	359 875 \$	384 968 \$	483 477 \$	574 614 \$	620 184 \$	483 477 \$	3 971 580 \$
Anjou	143 556 \$	243 594 \$	300 000 \$	422 800 \$	300 000 \$	170 950 \$	483 609 \$	467 842 \$	633 485 \$	3 165 836 \$
CDN-NDG	147 865 \$	327 097 \$	242 457 \$	233 424 \$	114 837 \$	373 984 \$	479 847 \$	714 770 \$	711 051 \$	3 345 332 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 937 \$	28 367 \$	– \$	– \$	56 304 \$
Lachine	23 776 \$	55 477 \$	– \$	248 332 \$	164 796 \$	199 143 \$	282 478 \$	221 539 \$	421 851 \$	1 617 392 \$
LaSalle	216 353 \$	208 292 \$	221 824 \$	344 730 \$	314 999 \$	371 893 \$	410 158 \$	468 714 \$	1 220 817 \$	3 777 780 \$
MHM	286 545 \$	338 786 \$	438 647 \$	393 451 \$	393 451 \$	587 509 \$	1 055 673 \$	998 804 \$	473 168 \$	4 966 034 \$
Montréal-Nord	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 323 \$	510 112 \$	537 435 \$
Outremont	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Pierrefonds-Roxboro	– \$	– \$	51 183 \$	220 431 \$	416 453 \$	422 608 \$	602 260 \$	698 773 \$	501 868 \$	2 913 576 \$
Le Plateau-Mont-Royal	157 446 \$	157 446 \$	157 446 \$	157 446 \$	178 999 \$	336 654 \$	596 105 \$	482 439 \$	288 878 \$	2 512 859 \$
RDP-PAT	284 393 \$	418 915 \$	334 858 \$	142 678 \$	146 959 \$	167 443 \$	206 336 \$	210 463 \$	214 672 \$	2 126 717 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	215 154 \$	627 539 \$	733 335 \$	1 055 119 \$	1 243 075 \$	1 551 889 \$	1 551 973 \$	1 151 996 \$	1 220 685 \$	9 350 765 \$
Saint-Laurent	1 268 623 \$	1 244 721 \$	1 173 011 \$	1 373 248 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	13 284 468 \$
Saint-Léonard	65 710 \$	41 625 \$	166 306 \$	457 232 \$	193 487 \$	183 559 \$	190 715 \$	183 389 \$	154 453 \$	1 636 476 \$
Le Sud-Ouest	149 485 \$	149 485 \$	149 485 \$	149 485 \$	172 674 \$	214 963 \$	214 963 \$	214 963 \$	214 963 \$	1 630 466 \$
Verdun	216 108 \$	271 730 \$	320 046 \$	350 501 \$	356 879 \$	301 558 \$	446 459 \$	472 480 \$	404 358 \$	3 140 119 \$
Ville-Marie	157 446 \$	157 446 \$	161 140 \$	201 785 \$	555 439 \$	298 579 \$	358 182 \$	574 172 \$	571 097 \$	3 035 286 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	235 306 \$	235 306 \$	235 306 \$	235 306 \$	320 994 \$	449 525 \$	449 525 \$	499 351 \$	550 686 \$	3 211 305 \$
<b>Total</b>	<b>3 887 834 \$</b>	<b>4 839 439 \$</b>	<b>5 067 981 \$</b>	<b>6 345 843 \$</b>	<b>6 902 983 \$</b>	<b>7 786 644 \$</b>	<b>9 576 237 \$</b>	<b>9 652 175 \$</b>	<b>10 220 594 \$</b>	<b>64 279 730 \$</b>

## 6.9. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau I – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Transport de la neige

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	164 199 \$	990 000 \$	845 600 \$	531 732 \$	934 297 \$	895 093 \$	614 811 \$	604 798 \$	622 942 \$	6 203 472 \$
Anjou	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	233 400 \$	700 000 \$	933 400 \$
CDN–NDG	229 645 \$	330 073 \$	337 524 \$	335 392 \$	345 453 \$	474 434 \$	542 537 \$	558 812 \$	380 896 \$	3 534 766 \$
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Lachine	– \$	– \$	– \$	– \$	200 000 \$	578 835 \$	619 943 \$	601 221 \$	749 288 \$	2 749 287 \$
LaSalle	1 014 575 \$	1 361 920 \$	1 415 230 \$	1 479 275 \$	1 913 135 \$	1 544 650 \$	2 454 580 \$	1 700 000 \$	2 228 017 \$	15 111 382 \$
MHM	232 645 \$	514 257 \$	802 018 \$	866 078 \$	464 463 \$	1 108 587 \$	1 479 311 \$	1 064 085 \$	1 090 688 \$	7 622 132 \$
Montréal-Nord	– \$	– \$	298 537 \$	1 618 682 \$	102 128 \$	383 583 \$	366 000 \$	– \$	109 227 \$	2 878 157 \$
Outremont	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Pierrefonds-Roxboro	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	62 550 \$	248 076 \$	310 626 \$
Le Plateau-Mont-Royal	499 470 \$	732 201 \$	816 845 \$	841 350 \$	866 591 \$	936 988 \$	1 230 732 \$	1 422 911 \$	927 658 \$	8 274 746 \$
RDP–PAT	873 320 \$	868 407 \$	773 041 \$	815 746 \$	665 964 \$	766 995 \$	862 454 \$	879 703 \$	897 298 \$	7 402 928 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	165 463 \$	992 778 \$	992 778 \$	992 778 \$	969 537 \$	853 335 \$	853 335 \$	862 593 \$	908 877 \$	7 591 474 \$
Saint-Laurent	1 053 833 \$	548 804 \$	1 849 331 \$	3 018 030 \$	1 512 822 \$	1 125 000 \$	1 719 003 \$	1 205 306 \$	2 849 726 \$	14 881 855 \$
Saint-Léonard	226 502 \$	216 510 \$	219 701 \$	355 523 \$	272 013 \$	368 813 \$	305 605 \$	325 265 \$	344 014 \$	2 633 946 \$
Le Sud-Ouest	322 941 \$	447 783 \$	458 295 \$	469 252 \$	470 966 \$	440 219 \$	459 442 \$	476 621 \$	409 512 \$	3 955 031 \$
Verdun	737 535 \$	141 812 \$	1 212 184 \$	1 767 608 \$	1 014 266 \$	441 764 \$	1 001 700 \$	963 040 \$	1 004 444 \$	8 284 353 \$
Ville-Marie	425 152 \$	492 471 \$	523 678 \$	539 388 \$	1 140 686 \$	1 754 170 \$	1 176 556 \$	551 101 \$	551 101 \$	7 154 303 \$
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	73 999 \$	450 531 \$	485 678 \$	500 248 \$	500 340 \$	440 779 \$	445 875 \$	422 275 \$	434 943 \$	3 754 668 \$
<b>Total</b>	<b>6 019 279 \$</b>	<b>8 087 547 \$</b>	<b>11 030 440 \$</b>	<b>14 131 082 \$</b>	<b>11 372 661 \$</b>	<b>12 113 245 \$</b>	<b>14 131 884 \$</b>	<b>11 933 681 \$</b>	<b>14 456 707 \$</b>	<b>103 276 526 \$</b>

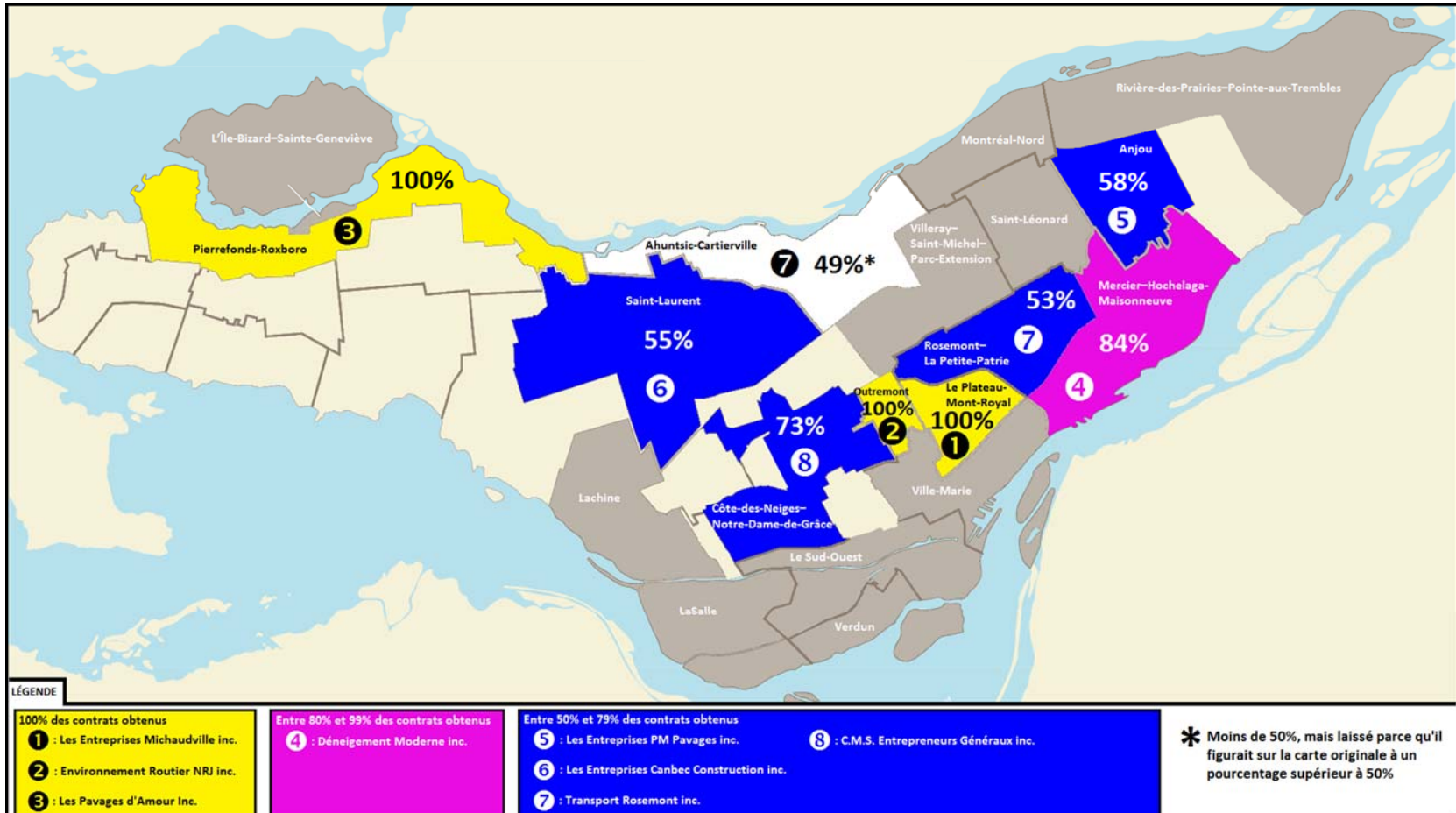
## 6.10. Contrats d'opérations d'élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau J – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement  
 Opérations d'élimination de la neige

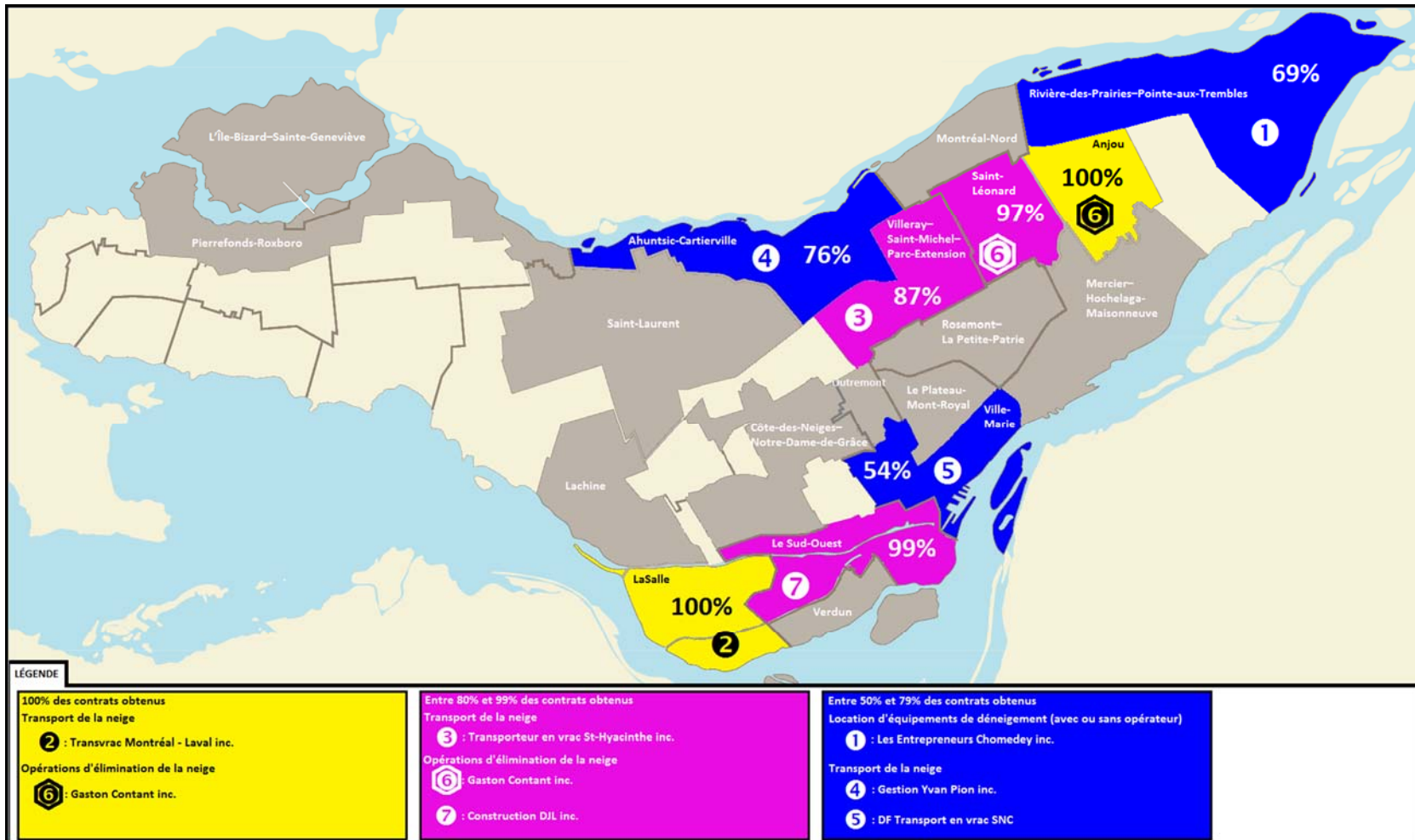
Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Anjou	494 192 \$	459 655 \$	456 141 \$	738 000 \$	765 000 \$	801 000 \$	329 633 \$	1 015 498 \$	1 790 008 \$	6 849 127 \$
CDN–NDG	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Lachine	– \$	– \$	149 671 \$	870 713 \$	369 921 \$	171 089 \$	115 980 \$	265 796 \$	407 335 \$	2 350 505 \$
LaSalle <sup>[a]</sup>	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 210 427 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	11 108 511 \$
MHM	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Montréal-Nord	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Outremont	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Pierrefonds-Roxboro	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Le Plateau-Mont-Royal	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
RDP–PAT	452 925 \$	475 571 \$	380 953 \$	322 660 \$	332 339 \$	442 144 \$	487 377 \$	497 124 \$	507 067 \$	3 898 160 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Saint-Laurent	299 997 \$	215 280 \$	217 737 \$	106 117 \$	32 237 \$	89 330 \$	91 207 \$	93 255 \$	95 589 \$	1 240 749 \$
Saint-Léonard	19 075 \$	142 551 \$	554 367 \$	1 105 435 \$	909 758 \$	919 317 \$	928 592 \$	938 052 \$	703 091 \$	6 220 238 \$
Le Sud-Ouest	46 227 \$	278 511 \$	285 473 \$	292 610 \$	301 041 \$	314 148 \$	322 001 \$	330 051 \$	308 719 \$	2 478 781 \$
Verdun	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Ville-Marie	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Total</b>	<b>2 415 506 \$</b>	<b>2 674 658 \$</b>	<b>3 147 432 \$</b>	<b>4 538 625 \$</b>	<b>3 920 723 \$</b>	<b>4 108 459 \$</b>	<b>3 646 221 \$</b>	<b>4 511 207 \$</b>	<b>5 183 240 \$</b>	<b>34 146 071 \$</b>

<sup>[a]</sup> Il y a ambiguïté quant à l'interprétation des montants des contrats inscrits dans les sommaires décisionnels et ceux validés par l'arrondissement. Aux fins de nos travaux, nous avons considéré les montants validés par l'arrondissement.

### 6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteur du déneigement



**6.12. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 –  
 Secteurs de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur),  
 du transport de la neige et des opérations d'élimination de la neige**





**Rapport du vérificateur général  
de la Ville de Montréal  
au conseil municipal et au  
conseil d'agglomération**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Amendé - septembre 2014

**Contrats de collecte  
et de transport  
des matières  
résiduelles –  
déchets d'origine  
domestique  
et matières  
recyclables –  
de 2005 à 2013**

5.12





## Table des matières

1. Introduction .....	599
2. Objectif de l'audit et portée des travaux.....	600
3. Sommaire des constatations.....	601
3.1. Ville de Montréal.....	601
3.2. Arrondissements.....	603
4. Constatations détaillées et recommandations .....	604
4.1. Ville de Montréal.....	607
4.2. Arrondissements.....	625
5. Conclusion générale .....	629
6. Annexes .....	631
6.1. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	631
6.2. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes autant dans les secteurs de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que des matières recyclables .....	632
6.3. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise.....	635
6.4. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique .....	636
6.5. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	638
6.6. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables .....	639

6.7. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	641
6.8. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	642
6.9. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	643
6.10. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des déchets d'origine domestique.....	644
6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des matières recyclables.....	645

## Liste des sigles

CDN–NDG	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	RENA	Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics
EPIM	Escouade de protection de l'intégrité municipale	SÉAO	Système électronique d'appel d'offres
MHM	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
RDP–PAT	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	UPAC	Unité permanente anticorruption



## 5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles – déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013

### 1. Introduction

L'un des grands défis des municipalités est de gérer de façon responsable les matières résiduelles produites sur leur territoire. Cette gestion des matières résiduelles ne concerne pas que l'enfouissement, mais elle privilégie l'application des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles.

L'expression « matière résiduelle » désigne tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation ainsi que toute substance, tout matériau ou tout produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon<sup>1</sup>. Ainsi, les matières résiduelles comprennent, entre autres, les déchets d'origine domestique (p. ex. les résidus alimentaires, les cendres), les matières recyclables (p. ex. le papier, le carton, le plastique, les emballages de verre), les résidus verts (p. ex. les herbes, les feuilles, les rognures de gazon), les résidus domestiques dangereux (p. ex. les huiles, les peintures, les pesticides), les résidus de construction, de rénovation et de démolition (p. ex. le bois, le gypse, le béton, le métal) ainsi que les encombrants (p. ex. les mobiliers, les électroménagers).

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*<sup>2</sup>, les compétences en matière de gestion des matières résiduelles se répartissent ainsi<sup>3</sup> :

- Les villes liées et les arrondissements de la Ville de Montréal (la Ville) sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles vers les sites de récupération ou d'élimination déterminés par l'agglomération. Précisons qu'en ce qui concerne les arrondissements de la Ville, cette compétence est stipulée dans l'article 136 de la *Charte de la Ville de Montréal*<sup>4</sup>;
- L'agglomération est responsable de la valorisation et de l'élimination des matières résiduelles et de tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses.

---

<sup>1</sup> Source : *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles – Vers une gestion responsable de notre environnement*, Communauté métropolitaine de Montréal, 2006.

<sup>2</sup> LRQ, chapitre E-20.001.

<sup>3</sup> Source : *Portrait 2012 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal – Réduire pour mieux grandir*, Ville de Montréal, Direction de l'environnement, 2<sup>e</sup> trimestre 2013.

<sup>4</sup> LRQ, chapitre C-11.4.

Ainsi, dans l'exercice de leurs compétences, les arrondissements de la Ville ont la responsabilité de planifier et d'organiser la collecte et le transport des matières résiduelles produites sur leur territoire respectif. Pour ce faire, ils peuvent opter pour réaliser cette activité en régie ou pour confier la tâche à un entrepreneur privé. De façon générale, la grande majorité des arrondissements choisit la seconde option et procède ainsi, selon leur importance, à l'octroi de contrats de service à la suite du lancement d'un appel d'offres public, particulièrement en ce qui a trait à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables.

Le processus d'appel d'offres public, lequel doit s'effectuer conformément aux règles de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*<sup>5</sup> (LCV) en matière d'adjudication de contrats, concerne la préparation des documents d'appel d'offres, la sollicitation des marchés, l'analyse des soumissions reçues et, finalement, l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Les différentes étapes menant à l'approbation de l'adjudication d'un contrat sont évidemment assujetties aux règles de délégation de pouvoir propres à chacun des arrondissements.

Or, à la lumière des stratagèmes mis au jour en matière d'adjudication de contrats dans le domaine des travaux d'infrastructures, et dans l'objectif de pouvoir éclairer les instances au regard des règles et des pratiques qui caractérisent cet autre secteur d'activité que représentent la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, nous avons jugé opportun d'entreprendre le présent audit afin de dresser un portrait global de la situation (p. ex. le nombre et l'importance des contrats adjugés, les informations concernant les entreprises adjudicatrices).

## **2. Objectif de l'audit et portée des travaux**

L'audit effectué avait pour objectif de recenser le nombre ainsi que les montants afférents aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles octroyés par les 19 arrondissements de la Ville aux différentes entreprises privées, contrats en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013. Précisons cependant que notre audit a essentiellement été orienté vers la recherche des contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Par cet audit, nous avons ainsi voulu nous assurer qu'il existait une concurrence ouverte entre les entrepreneurs de façon à favoriser l'obtention des meilleurs prix pour la Ville. Simultanément, nous nous sommes également assurés que l'attribution de ces contrats s'effectuait en conformité aux lois, à la réglementation, aux encadrements et aux processus en vigueur à la Ville.

---

<sup>5</sup> LRQ, chapitre C-19.



Mentionnons également que les aspects liés à la valorisation et à l'élimination des matières résiduelles, lesquels sont sous la responsabilité de l'agglomération, n'ont pas fait l'objet du présent audit.

Bien que nos travaux d'audit aient principalement porté sur les années 2005 à 2013 inclusivement, ils ont également tenu compte des informations qui nous ont été transmises initialement jusqu'en janvier 2014. Pour certains aspects, des données antérieures à ces années ont également été prises en considération. Par ailleurs, à la suite du dépôt du rapport annuel en juin 2014 et des commentaires recueillis de la part des membres de la Commission permanente sur les finances et l'administration, le Bureau du vérificateur général a procédé à la révision des données compilées concernant les montants afférents aux contrats octroyés de 2005 à 2013 relativement à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables pour tous les arrondissements de la Ville. Précisons que cette révision, complétée en septembre 2014, s'est avérée nécessaire principalement en raison de la transmission par les arrondissements de sommaires décisionnels additionnels liés à l'octroi de contrats non initialement divulgués au moment de la réalisation des travaux d'audit.

### **3. Sommaire des constatations**

Nos travaux d'audit ont permis de relever des secteurs où des améliorations devraient être apportées. Les sections 3.1 et 3.2 ci-après résument nos constatations globales pour la Ville et pour les arrondissements.

#### **3.1. Ville de Montréal**

Concernant l'organisation des activités relatives à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables au sein des 19 arrondissements de la Ville, nous constatons les faits suivants :

- Sur une quarantaine d'entreprises œuvrant dans ces secteurs d'activité, nous constatons que seulement 30 d'entre elles se sont vu adjuger, par les arrondissements, des contrats qui étaient en vigueur pour la période auditée s'échelonnant de 2005 à 2013 :
  - Sept entreprises ont obtenu des contrats totalisant 295,4 M\$, soit 58,6 % (295,4 M\$/504,1 M\$) du montant total des contrats qui étaient en vigueur pour la période auditée afin de réaliser les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique, de même que les services de collecte et de transport des matières recyclables. Parmi ces sept entreprises, quatre sont principalement actives, alors qu'elles raflent 92,2 % (272,5 M\$/295,4 M\$) du montant total des contrats au sein des arrondissements dans ce secteur d'activité. Ces quatre entreprises

dominantes sont présentes de façon continue dans 17 arrondissements. Qui plus est, nous constatons que trois d'entre elles se font peu concurrence lorsqu'elles déposent une soumission à la suite d'un appel d'offres;

- Quinze entreprises obtiennent des contrats totalisant 96,1 M\$ pour réaliser exclusivement les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique. Cela représente 19,1 % (96,1 M\$/504,1 M\$) du montant total des contrats qui étaient en vigueur pour la période audité au sein de l'ensemble des arrondissements concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Plusieurs entreprises de ce groupe voient leurs activités concentrées au sein de un ou de deux arrondissements;
- Huit entreprises obtiennent des contrats totalisant 112,6 M\$ pour réaliser uniquement les services de collecte et de transport des matières recyclables, ce qui représente 22,3 % (112,6 M\$/504,1 M\$) du montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour les activités de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Deux entreprises parmi ce groupe sont particulièrement actives alors qu'elles obtiennent 82,5 % (92,9 M\$/112,6 M\$) du montant total des huit entreprises qui se partagent ce secteur d'activité. Plus particulièrement, l'une de ces deux entreprises, laquelle domine ce secteur d'activité avec des contrats totalisant 60,8 M\$, est présente dans 13 arrondissements, alors que la seconde, dont les contrats totalisent 32,1 M\$, est présente au sein de quatre arrondissements.
- Dix entreprises parmi ces 30 ont obtenu des contrats de façon régulière de 2005 à 2013, soit au cours de huit ou neuf années durant cette période.
- Plus particulièrement, en ce qui concerne les activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique pour la période de 2005 à 2013, nous constatons que :
  - dans neuf arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats;
  - dans quatre arrondissements, ce sont quatre entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats;
  - dans trois arrondissements, ce sont deux entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats.
- Finalement, pour ce qui est de la collecte et du transport des matières recyclables pour la période de 2005 à 2013, nous constatons que :
  - dans six arrondissements, ce sont trois entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats;
  - dans un arrondissement, c'est une entreprise qui a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats;
  - dans 10 arrondissements, ce sont cinq entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats.

## 3.2. Arrondissements

Pour la période audité, l'ensemble des sommaires décisionnels examinés pour effectuer l'analyse ainsi que la compilation des contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables nous a permis de relever les constatations suivantes<sup>6</sup> :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
  - de 16 % à 195 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique;
  - de 16 % à 284 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des matières recyclables.
- Pour 12 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 5 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour les 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 3 des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 5 des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.
- Pour 6 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Dans certains arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans deux arrondissements, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.

---

<sup>6</sup> Précisons que les données de la section 3.2 sont celles parues dans le rapport annuel 2013; elles n'ont pas été mises à jour en septembre 2014.

- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
  - le coût total avec ou sans les taxes;
  - le coût annuel avec ou sans les taxes;
  - le coût par semaine, par collecte ou par unité d'occupation à desservir;
  - le coût unitaire par tonne métrique;
  - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

#### **4. Constatations détaillées et recommandations**

Au cours de la période auditée, s'échelonnant de 2005 à 2013 inclusivement, 169 contrats ayant été octroyés à 30 entreprises spécialisées dans le domaine étaient en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville, afin que soient réalisées les activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables sur leur territoire respectif. Ces contrats ont été octroyés à la suite du lancement de 128 appels d'offres publics.

Mentionnons que, jusqu'à la fin de 2011, le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication d'un contrat au sein des arrondissements était entièrement sous leur responsabilité. Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, dans la foulée de l'adoption par le conseil d'agglomération, le 27 octobre 2011, de la nouvelle Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal ainsi que d'un nouveau modèle d'affaires de la fonction « approvisionnement municipal », la Direction de l'approvisionnement<sup>7</sup> a été mandatée pour une période de deux ans<sup>8</sup> afin de prendre en charge le leadership de la sollicitation des marchés en matière d'octroi des contrats pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville. Ainsi, selon ce nouveau mode de fonctionnement, les arrondissements demeurent responsables de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres, lesquels doivent ensuite être transmis à la Direction de l'approvisionnement aux fins d'un examen et d'une approbation de leur conformité. Subséquemment, tout le processus lié au lancement de l'appel d'offres est effectué par la Direction de l'approvisionnement (p. ex. la publication de l'appel d'offres, la publication des addenda, l'analyse des soumissions reçues). En bout de piste, le conseil d'arrondissement demeure responsable de l'approbation des contrats. La mise en place d'un

---

<sup>7</sup> Au moment de nos travaux d'audit, cette direction relevait du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles.

<sup>8</sup> Le 16 décembre 2013, le conseil municipal a approuvé la reconduction de ce mode de fonctionnement pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

cadre commun de gestion des approvisionnements pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville s'est imposée pour permettre à cette dernière de bénéficier pleinement de son pouvoir d'achat en harmonisant ses pratiques d'affaires de façon à pouvoir agir de manière cohérente auprès des marchés avec lesquels elle transige.

Rappelons également que bon nombre de ces contrats ont été octroyés dans un contexte où de nouvelles mesures administratives et législatives sont entrées en vigueur, notamment au cours des quatre dernières années de la période auditée, afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats. À titre d'exemple, citons les mesures suivantes :

- L'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> mars 2010, du projet de loi n° 76 « *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux*<sup>9</sup> », duquel a découlé l'adoption par la Ville en décembre 2010 de sa Politique de gestion contractuelle (révisée en 2012 et en 2013). Cette politique prévoit des mesures visant, entre autres, à lutter contre le truquage des offres, à favoriser le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying*<sup>10</sup>, à prévenir les gestes d'intimidation, le trafic d'influence, la corruption et les conflits d'intérêts ainsi qu'à encadrer les décisions ayant pour effet d'autoriser la modification de contrat. Les mesures législatives du projet de loi n° 76 prévoyaient également, entre autres, l'interdiction de divulguer, avant l'ouverture des soumissions, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes ayant présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumission, l'obligation pour les organismes municipaux de publier dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) une liste des contrats conclus qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ ainsi que l'obligation, pour tout contrat dont le prix comporte une dépense de 100 000 \$ ou plus, d'avoir fait l'objet, avant l'ouverture des soumissions, le cas échéant, et la conclusion du contrat, d'une estimation établie par la municipalité.
- La création, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, du Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), qui fait partie des mesures adoptées par le législateur provincial pour s'assurer de la probité des entreprises voulant faire affaire avec l'État. Le RENA consigne le nom des entreprises ayant commis une infraction en vertu d'un jugement relatif à une loi ou à un règlement visé par la *Loi sur les contrats des organismes publics*<sup>11</sup>, notamment le Code criminel, et la *Loi de l'impôt sur le revenu*<sup>12</sup>. Ainsi, les entreprises inscrites dans le RENA ne peuvent se voir accorder un contrat public ou un sous-contrat public, ou encore poursuivre un tel contrat en cours d'exécution, et ce, pour une période maximale de cinq ans.

---

<sup>9</sup> LQ, 2010, chapitre 1.

<sup>10</sup> LRQ, chapitre T-11.011.

<sup>11</sup> LRQ, chapitre C-65.1.

<sup>12</sup> LRC (1985), chapitre 1 (5<sup>e</sup> supp.).

- L'entrée en vigueur, le 7 décembre 2012, de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*<sup>13</sup>, laquelle exige que les entreprises désirant contracter avec un organisme public ou une municipalité aient obtenu, au préalable, une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) avant de conclure des contrats publics.
- L'annonce par l'administration municipale, le 11 janvier 2013, de la création de l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM), relevant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dont le mandat est, notamment, d'assurer la protection de l'intégrité administrative de la Ville en traitant toute l'information obtenue, principalement de nature criminelle, entre autres dans le cadre des processus d'octroi de contrats, et d'instaurer des mécanismes de prévention et de détection des stratagèmes et des failles qui entachent les processus d'attribution des contrats. Mentionnons que, depuis décembre 2013, l'EPIM a été intégrée à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), sous la responsabilité du ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Québec.

C'est donc dans ce contexte administratif et législatif évolutif que les contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013 ont été octroyés par les 19 arrondissements de la Ville sur leur territoire respectif.

Ainsi, afin de pouvoir dresser un portrait global qui soit le plus complet possible, nous avons dans un premier lieu demandé aux 19 arrondissements de recenser et de nous transmettre toute la documentation pertinente relativement aux contrats concernant spécifiquement la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, notamment la liste des contrats adjudgés qui étaient en vigueur au cours des années 2005 à 2013, les sommaires décisionnels ainsi que les documents d'appel d'offres afférents à chacun de ces contrats.

En deuxième lieu, dans l'objectif de pouvoir nous assurer que nous disposions de l'intégralité des informations initialement demandées aux arrondissements, nous avons, pour ces mêmes années, procédé à l'examen de l'ensemble des procès-verbaux des conseils de chacun des arrondissements, à l'examen des contrats publiés dans le SÉAO ainsi qu'à des recherches au sein du système de gestion des dossiers décisionnels (GDD) de la Ville. Précisons qu'il a parfois été nécessaire d'étendre nos recherches documentaires aux années 2002 à 2004 pour y repérer des contrats adjudgés au cours de ces années, mais qui étaient toujours en vigueur pour une période s'étalant parfois jusqu'en 2008, année visée par nos travaux d'audit. Dans ces cas, les contrats pouvaient notamment avoir été conclus pour une

---

<sup>13</sup> LQ, 2012, chapitre 25.

période de cinq ans ou avoir été l'objet de prolongations. À la suite d'une deuxième correspondance avec les arrondissements au cours de l'été 2014, nous avons reçu des sommaires décisionnels additionnels et nous avons apporté les ajustements requis aux tableaux ainsi qu'aux annexes, lesquels ont été validés par les arrondissements concernés.

Du coup, nous tenons d'entrée de jeu à formuler les mises en garde suivantes au regard de la portée et des résultats de nos travaux d'audit, lesquels seront présentés dans les sections subséquentes du présent rapport d'audit :

- Bien que ce risque soit à notre avis minime compte tenu des recherches que nous avons effectuées et des sommaires décisionnels additionnels reçus, il est néanmoins possible que la population des contrats<sup>14</sup> en vigueur de 2005 à 2013 ne soit pas exhaustive;
- Les montants des contrats présentés dans les différents tableaux du présent rapport d'audit peuvent, dans certains cas, exclure les taxes de vente;
- Bien que cette situation soit peu fréquente, les montants des contrats présentés dans les différents tableaux du présent rapport d'audit peuvent parfois incorporer la collecte et le transport de matières résiduelles autres que des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (p. ex. la collecte des résidus verts ou des arbres de Noël), de même que certains frais liés à l'enfouissement. En effet, il ne nous a pas toujours été possible de distinguer les coûts spécifiquement soumis par les firmes adjudicatrices au regard de ces autres éléments ne faisant pas l'objet de la présente mission;
- Nous n'avons effectué aucune analyse de l'évolution des coûts dans le temps de cette activité au sein d'un même arrondissement ni aucune analyse comparative des coûts de l'activité d'un arrondissement à un autre.

Ces précisions étant apportées, les sections suivantes du présent rapport d'audit présenteront nos constatations concernant, d'une part, le portrait global des contrats qui étaient en vigueur au cours de la période audité pour ce secteur d'activité pour l'ensemble des arrondissements de la Ville et, d'autre part, nos constatations concernant l'analyse des propositions reçues ainsi que la documentation des sommaires décisionnels préparés par les arrondissements aux fins de l'adjudication des contrats.

## 4.1. Ville de Montréal

Les contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, qui étaient en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville au cours des années 2005 à 2013 inclusivement, représentent des coûts s'élevant à plus de

---

<sup>14</sup> Rappelons qu'il s'agit de contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables.

504 M\$. Bien que le « marché » pour ce secteur d'activité concerne plus d'une quarantaine d'entreprises privées (42), les coûts recensés concernent un total de 169 contrats octroyés à 30 entreprises privées. De façon générale, nous avons pu constater que ces contrats étaient octroyés sur une base pluriannuelle pouvant varier de deux à cinq ans.

Pour les années 2005 à 2013, ces 30 entreprises se sont partagé le marché au sein des 19 arrondissements de la Ville de la façon suivante :

- Sept d'entre elles ont obtenu les contrats pour réaliser les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique, de même que les contrats pour réaliser la collecte et le transport des matières recyclables. Nous indiquerons ce type de service par les lettres « D/R » (pour déchets et recyclage);
- Quinze d'entre elles n'ont obtenu les contrats que pour réaliser le service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique. Nous indiquerons ce type de service par la lettre « D »;
- Huit entreprises n'ont obtenu les contrats que pour réaliser le service de collecte et de transport des matières recyclables. Nous indiquerons ce type de service par la lettre « R ».

La part de marché, selon le type de service offert par ces entreprises, pour les années 2005 à 2013 au sein des 19 arrondissements de la Ville ainsi que le montant des contrats obtenus sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1 – Partage des « marchés » par les entreprises de 2005 à 2013**  
 (montants en milliers de dollars)

Secteur d'activité	N <sup>bre</sup> d'entreprises	Montant			Proportion
		Déchets	Recyclage	Total	
D/R	7	256 295 \$	39 114 \$	295 409 \$	58,6 %
D	15	96 093 \$	– \$	96 093 \$	19,1 %
R	8	– \$	112 614 \$	112 614 \$	22,3 %
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>352 388 \$</b>	<b>151 728 \$</b>	<b>504 116 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Proportion</b>		<b>69,9 %</b>	<b>30,1 %</b>	<b>100,0 %</b>	

#### 4.1.1. Répartition des « marchés » de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique ainsi que des matières recyclables

##### 4.1.1.A. Contexte et constatations

Le tableau 2 illustre, pour chacune des 30 entreprises à qui les 19 arrondissements ont octroyé des contrats, le montant du contrat en vigueur durant la période de référence, la part



**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

du marché occupé dans son secteur d'activité spécifique (D/R, D et R)<sup>15</sup>, sa part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

**Tableau 2 – Répartition du montant des contrats en vigueur au sein des  
19 arrondissements de 2005 à 2013  
(montants en milliers de dollars)**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	% du total de la Ville	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
D/R	1	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	102 470 \$	34,7 %	20,3 %	6
D/R	2	RCM Environnement inc./ RCI Environnement inc.	65 030 \$	22,0 %	12,9 %	7
D/R	3	Services Matrec inc.	58 830 \$	19,9 %	11,7 %	7
D/R	4	Entreprise Sanitaire F.A. ltée	46 182 \$	15,6 %	9,2 %	4
D/R	5	9197-4220 Québec inc.	16 603 \$	5,6 %	3,3 %	2
D/R	6	Théolis Transport inc.	5 574 \$	1,9 %	1,1 %	2
D/R	7	Services Environnementaux du Richelieu	720 \$	0,3 %	0,1 %	3
<b>Total – secteur</b>	<b>7</b>		<b>295 409 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>58,6 %</b>	
D	1	JR Services Sanitaires	40 186 \$	41,8 %	8,0 %	5
D	2	Camille Fontaine et Fils inc.	22 098 \$	23,0 %	4,4 %	2
D	3	Recyclage Notre-Dame inc.	8 291 \$	8,6 %	1,6 %	3
D	4	Transport Michel Beauchamp inc.	5 922 \$	6,2 %	1,2 %	1
D	5	Services Environnementaux S.I.	4 387 \$	4,6 %	0,9 %	1
D	6	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	4 133 \$	4,3 %	0,8 %	1
D	7	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	2 726 \$	2,8 %	0,5 %	1
D	8	Service Environnemental Canicchio inc.	1 916 \$	2,0 %	0,4 %	2
D	9	Maurice Dumas	1 890 \$	2,0 %	0,4 %	2
D	10	Multi-Recyclage S.D. inc.	1 641 \$	1,7 %	0,3 %	2
D	11	Transport Sanitaire L.B. inc.	1 286 \$	1,3 %	0,3 %	1
D	12	Forget et Frère transport	649 \$	0,7 %	0,1 %	1
D	13	Excavation Vidolo ltée	513 \$	0,5 %	0,1 %	1
D	14	Les Entreprises Raylobec inc.	366 \$	0,4 %	0,1 %	1
D	15	Transport Rolland Chaperon inc.	89 \$	0,1 %	0,0 %	1
<b>Total – secteur</b>	<b>15</b>		<b>96 093 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>19,1 %</b>	
R	1	Rebuts Solides Canadiens inc.	60 848 \$	54,0 %	12,1 %	13
R	2	Environnement Routier NRJ inc.	32 084 \$	28,5 %	6,4 %	4
R	3	Service sanitaire Morin inc.	7 857 \$	7,0 %	1,6 %	4
R	4	Les Fibres J.C. inc.	7 571 \$	6,7 %	1,5 %	5
R	5	EBI Environnement inc.	1 703 \$	1,5 %	0,3 %	1
R	6	Groupe Sani-Gestion inc.	1 675 \$	1,5 %	0,3 %	2
R	7	Service Sanitaire R.S. inc.	785 \$	0,7 %	0,1 %	1
R	8	Récupération Marronniers inc.	91 \$	0,1 %	0,0 %	1
<b>Total – secteur</b>	<b>8</b>		<b>112 614 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>22,3 %</b>	
<b>Total – Ville</b>	<b>30</b>		<b>504 116 \$</b>		<b>100,0 %</b>	

<sup>15</sup> Service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (D/R), service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique (D) et service de collecte et de transport des matières recyclables (R).

En complément des informations contenues dans le tableau 2, mentionnons que l'annexe 6.1 du présent rapport d'audit illustre de façon détaillée le montant de l'ensemble des contrats en vigueur à l'égard de chacune des 30 entreprises pour la période auditée, soit de 2005 à 2013 inclusivement. Or, l'examen des informations qui y sont présentées nous permet de constater que 10 entreprises ont obtenu des contrats de façon régulière de 2005 à 2013, soit au cours de huit ou neuf années durant cette période, comme le présente le tableau 3.

**Tableau 3 – Liste des 10 entreprises qui ont obtenu des contrats sur une base régulière de 2005 à 2013**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant total des contrats en vigueur de 2005 à 2013
D/R	1	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	102 469 789 \$
D/R	2	RCM Environnement inc./ RCI Environnement inc.	65 030 162 \$
R	3	Rebuts Solides Canadiens inc.	60 847 704 \$
D/R	4	Services Matrec inc.	58 829 902 \$
D/R	5	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	46 182 201 \$
D	6	JR Services Sanitaires	40 186 361 \$
R	7	Environnement Routier NRJ inc.	32 084 089 \$
D	8	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc. (à l'exception de 2013)	4 133 075 \$
D	9	Service Environnemental Canicchio inc.	1 916 334 \$
D	10	Maurice Dumas	1 890 379 \$
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>413 569 996 \$</b>

Par ailleurs, nous constatons également que cinq autres entreprises sont devenues actives de façon continue sur ce marché à partir de l'année 2009, comme le montre le tableau 4.

**Tableau 4 – Liste des cinq entreprises qui ont obtenu des contrats sur une base régulière de 2009 à 2013**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant total des contrats en vigueur de 2009 à 2013
D	1	Camille Fontaine et Fils inc.	22 098 330 \$
D/R	2	9197-4220 Québec inc.	16 603 742 \$
D	3	Transport Michel Beauchamp inc.	5 922 306 \$
D	4	Services Environnementaux S.I.	4 386 680 \$
D	5	Excavation Vidolo Itée	513 017 \$
<b>Total</b>	<b>5</b>		<b>49 524 075 \$</b>

Quant aux 15 autres entreprises (voir le tableau 5), nous constatons que leurs activités ont été principalement concentrées de 2005 à 2009.

**Tableau 5 – Liste des 15 autres entreprises présentes sur le marché**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant total des contrats en vigueur de 2005 à 2013
D	1	Recyclage Notre-Dame inc.	8 290 495 \$
R	2	Service sanitaire Morin inc.	7 857 011 \$
R	3	Les Fibres J.C. inc.	7 570 709 \$
D/R	4	Théolis Transport inc.	5 573 860 \$
D	5	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	2 726 092 \$
R	6	EBI Environnement inc.	1 703 580 \$
R	7	Groupe Sani-Gestion inc.	1 674 597 \$
D	8	Multi-Recyclage S.D. inc.	1 640 394 \$
D	9	Transport Sanitaire L.B. inc.	1 286 204 \$
R	10	Service Sanitaire R.S. inc.	784 977 \$
D/R	11	Services Environnementaux du Richelieu	719 954 \$
D	12	Forget et Frère transport	648 640 \$
D	13	Les Entreprises Raylobec inc.	365 990 \$
R	14	Récupération Marronniers inc.	91 331 \$
D	15	Transport Rolland Chaperon inc.	88 416 \$
<b>Total</b>	<b>15</b>		<b>41 022 250 \$</b>

#### 4.1.1.1. Entreprises présentes autant dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que dans celui des matières recyclables

##### 4.1.1.1.A. Contexte et constatations

Ces entreprises, au nombre de sept, se sont vu octroyer 58,6 % (295,4 M\$/504,1 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période audité au sein des arrondissements, concernant les activités de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (voir le tableau 2 présenté précédemment).

Parmi ce groupe, quatre entreprises<sup>16</sup> se démarquent en raison de leur occupation dominante du marché, alors qu'elles raflent dans une proportion variant de 15,6 % à 34,7 % à la fois les contrats relatifs aux activités de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et les contrats liés à la collecte et au transport des matières recyclables. Du coup, ces quatre mêmes entreprises se situent parmi les cinq qui sont en tête de liste sur les 30 qui se partagent le marché auprès des arrondissements de la Ville, alors qu'elles ont obtenu, dans des proportions variant de 9,2 % à 20,3 %, le montant le plus important de l'ensemble des contrats (voir le tableau 2) en vigueur au sein des arrondissements pour ces activités au

<sup>16</sup> Ces entreprises sont les suivantes : Enlèvement de déchets Bergeron inc., RCM Environnement inc./RCI Environnement inc., Services Matrec inc. et Entreprise Sanitaire F.A. Itée.

cours des années 2005 à 2013, soit 272,5 M\$ (54,1 %). Le tableau 6 présente le montant des contrats obtenus par les quatre premières entreprises dominantes dans ces secteurs d'activité, selon le secteur d'activité et les arrondissements.

**Tableau 6 – Présence dans les arrondissements des quatre principales entreprises pour la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables de 2005 à 2013**

Enlèvement de déchets Bergeron inc.			
	Arrondissement	Montant	Proportion
Déchets	LaSalle	27 367 506 \$	28 %
	Saint-Léonard	20 852 313 \$	22 %
	Rosemont–La Petite-Patrie	19 848 102 \$	21 %
	Lachine	15 879 481 \$	16 %
	Anjou	12 059 271 \$	13 %
	<b>Total</b>	<b>96 006 673 \$</b>	<b>100 %</b>
Matières recyclables	LaSalle	4 425 133 \$	68 %
	Montréal-Nord	2 037 983 \$	32 %
	<b>Total</b>	<b>6 463 116 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>		<b>102 469 789 \$</b>	

RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.			
	Arrondissement	Montant	Proportion
Déchets	CDN–NDG <sup>[a]</sup>	18 384 869 \$	30 %
	Pierrefonds-Roxboro	16 409 878 \$	27 %
	RDP–PAT <sup>[b]</sup>	8 593 100 \$	14 %
	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 461 273 \$	14 %
	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 442 469 \$	14 %
	Le Sud-Ouest	388 233 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>60 679 822 \$</b>	<b>100 %</b>
Matières recyclables	Pierrefonds-Roxboro	3 042 412 \$	70 %
	Montréal-Nord	1 307 928 \$	30 %
	<b>Total</b>	<b>4 350 340 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>		<b>65 030 162 \$</b>	

<sup>[a]</sup> Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

<sup>[b]</sup> Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

<b>Services Matrec inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	MHM <sup>[c]</sup>	12 877 796 \$	34 %
	Verdun	10 260 569 \$	27 %
	Outremont	6 113 031 \$	16 %
	Ville-Marie	4 433 984 \$	12 %
	Le Sud-Ouest	4 022 807 \$	11 %
	<b>Total</b>	<b>37 708 187 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	MHM	15 789 921 \$	75 %
	Lachine	4 405 518 \$	21 %
	CDN-NDG	655 591 \$	3 %
	Verdun	270 685 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>21 121 715 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>	<b>58 829 902 \$</b>		

<sup>[c]</sup> Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

<b>Entreprise Sanitaire F.A. Itée</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Saint-Laurent	22 221 673 \$	48 %
	Montréal-Nord	17 205 089 \$	37 %
	MHM	6 603 404 \$	15 %
	<b>Total</b>	<b>46 030 166 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Lachine	152 035 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>152 035 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>	<b>46 182 201 \$</b>		

<b>Total pour les 4 entreprises</b>	<b>272 512 054 \$</b>	<b>54 %</b>
-------------------------------------	-----------------------	-------------

Les informations colligées dans le tableau 6 nous permettent également de constater que ces quatre entreprises sont présentes de façon importante dans 17 arrondissements. Seuls deux arrondissements leur échappent, soit les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et du Plateau-Mont-Royal.

De plus, l'examen des appels d'offres nous a permis de constater que les trois premières entreprises dominantes parmi ces quatre se font peu concurrence lorsqu'elles soumissionnent aux appels d'offres sur le territoire montréalais. Qui plus est, en ce qui concerne la collecte et le transport des déchets d'origine domestique, la distribution de leurs services est souvent concentrée au sein des arrondissements partageant les mêmes limites territoriales (voir l'annexe 6.10).

Finalement, en ce qui concerne les trois autres entreprises, parmi les sept, qui obtiennent des contrats pour réaliser les deux services, soit la collecte et le transport des déchets d'origine domestique ainsi que la collecte et le transport des matières recyclables, nous constatons qu'elles sont présentes dans seulement six arrondissements. En effet :

- 9197-4220 Québec inc. : présence dans deux arrondissements – Le Sud-Ouest et Verdun – avec 16,6 M\$, soit 3,3 % du montant total des contrats en vigueur au sein de l'ensemble des arrondissements pour la période auditée;
- Théolis Transport inc. : présence dans deux arrondissements – Ahuntsic-Cartierville et RDP-PAT – avec 5,6 M\$, soit 1,1 % du montant total des contrats en vigueur au sein de l'ensemble des arrondissements pour la période auditée;
- Services Environnementaux du Richelieu : présence dans trois arrondissements – L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Le Plateau-Mont-Royal et Verdun – avec 0,7 M\$, soit 0,1 % du montant total des contrats en vigueur au sein de l'ensemble des arrondissements pour la période auditée.

L'annexe 6.2 du présent rapport d'audit présente, pour chacune des sept entreprises formant ce groupe, les arrondissements où elles étaient présentes ainsi que le montant total des contrats obtenus.

#### **4.1.1.2. Entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique**

##### **4.1.1.2.A. Contexte et constatations**

Quinze entreprises forment ce secteur offrant uniquement le service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique (voir le tableau 2). Pour ce secteur d'activité, elles ont obtenu 19,1 % (96,1 M\$/504,1 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période auditée au sein de l'ensemble des arrondissements concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Trois groupes se démarquent parmi ces 15 entreprises, comme décrit ci-après (voir les annexes 6.3 et 6.4) :

- Le premier groupe, constitué des entreprises JR Services Sanitaires et Camille Fontaine et Fils inc., a obtenu des contrats d'un montant respectif de 40,2 M\$ et de 22,1 M\$, soit 64,8 % (62,3 M\$/96,1 M\$) de ce secteur d'activité. La première de ces entreprises est présente dans plusieurs arrondissements depuis 2005, alors que la seconde n'est présente sur ce marché que depuis 2009. Le tableau 7 illustre leur présence respective dans les arrondissements et le montant des contrats obtenus.

**Tableau 7 – Groupe 1 – Collecte et transport  
des déchets d'origine domestique**

<b>JR Services Sanitaires</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ville-Marie	14 691 263 \$	37 %
Le Plateau-Mont-Royal	12 651 695 \$	31 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 430 757 \$	16 %
Le Sud-Ouest	3 859 430 \$	10 %
Ahuntsic-Cartierville	2 553 216 \$	6 %
<b>Total</b>	<b>40 186 361 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Camille Fontaine et Fils inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	18 601 221 \$	84 %
RDP–PAT	3 497 109 \$	16 %
<b>Total</b>	<b>22 098 330 \$</b>	<b>100 %</b>

- Le deuxième groupe est constitué de cinq entreprises ayant obtenu, de 2005 à 2013, des contrats d'un montant variant de 2,7 M\$ à 8,3 M\$. Pour la plupart, elles sont présentes dans un seul arrondissement, à l'exception de l'une d'entre elles (Recyclage Notre-Dame inc.) qui est présente dans trois arrondissements et qui domine ce groupe. Nous constatons également que trois des cinq entreprises de ce groupe se partagent le territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, ce qui représente, pour chacune, 100 % du montant des contrats obtenus. Le tableau 8 présente ce groupe en termes de présence dans les arrondissements et du montant des contrats obtenus.

**Tableau 8 – Groupe 2 – Collecte et transport  
des déchets d'origine domestique**

<b>Recyclage Notre-Dame inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
MHM	3 120 052 \$	38 %
RDP–PAT	2 674 400 \$	32 %
Rosemont–La Petite-Patrie	2 496 043 \$	30 %
<b>Total</b>	<b>8 290 495 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Michel Beauchamp inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 922 306 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 922 306 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Services Environnementaux S.I.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	4 386 680 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 386 680 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Sud-Ouest	4 133 075 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 133 075 \$</b>	<b>100 %</b>

Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2 726 092 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 726 092 \$</b>	<b>100 %</b>

De plus, en fonction de notre période de référence (2005 à 2013), ce groupe présente les particularités suivantes :

- L'entreprise Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc. est présente dans ce secteur d'activité de façon continue depuis 2005 (à l'exception de l'année 2013);
  - Les entreprises Transport Michel Beauchamp inc. et Services Environnementaux S.I. sont présentes dans ce secteur d'activité depuis 2009;
  - Les entreprises Recyclage Notre-Dame inc. et Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc. ont été présentes dans ce secteur d'activité de 2005 à 2008. Depuis, elles n'ont obtenu aucun contrat.
- Finalement, le troisième groupe est constitué de quatre entreprises qui ont obtenu, de 2005 à 2013, des contrats d'un montant variant de 1,3 M\$ à 1,9 M\$. Pour la plupart, ces entreprises sont présentes dans deux arrondissements, à l'exception d'une seule qui est présente dans un seul arrondissement. Le tableau 9 présente ces entreprises, les arrondissements où elles sont présentes et les montants reçus pour leurs services.

**Tableau 9 – Groupe 3 – Collecte et transport des déchets d'origine domestique**

Service Environnemental Canicchio inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1 065 200 \$	56 %
Le Sud-Ouest	851 134 \$	44 %
<b>Total</b>	<b>1 916 334 \$</b>	<b>100 %</b>

Maurice Dumas		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Plateau-Mont-Royal	1 846 559 \$	98 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	43 820 \$	2 %
<b>Total</b>	<b>1 890 379 \$</b>	<b>100 %</b>



<b>Multi-Recyclage S.D. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	1 577 179 \$	96 %
Saint-Léonard	63 215 \$	4 %
<b>Total</b>	<b>1 640 394 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Sanitaire L.B. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	1 286 204 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 286 204 \$</b>	<b>100 %</b>

En fonction de notre période de référence (2005 à 2013), ce groupe présente les particularités suivantes :

- Deux d'entre elles – Service Environnemental Canicchio inc. et Maurice Dumas – sont présentes dans ce secteur de façon continue depuis 2005 et ont chacune obtenu des contrats d'un montant de 1,9 M\$;
- Les deux autres entreprises – Multi-Recyclage S.D. inc. et Transport Sanitaire L.B. inc. – sont, par contre, présentes dans ce secteur d'activité jusqu'en 2009 inclusivement pour la première et jusqu'en 2008 inclusivement pour la seconde. Par la suite, elles n'ont obtenu aucun contrat.

#### **4.1.1.3. Entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables**

##### **4.1.1.3.A. Contexte et constatations**

Ces entreprises, au nombre de huit, ont obtenu 22,3 % du montant total des contrats octroyés par les arrondissements concernant les activités liées à la collecte et au transport des matières recyclables (voir le tableau 2).

Parmi ce groupe, deux entreprises<sup>17</sup> se démarquent par leur occupation dominante de ce secteur d'activité avec des proportions respectivement de 54,0 % et de 28,5 % du montant des contrats octroyés et pour un total de 92,9 M\$, soit 82,5 % de ce secteur d'activité. Globalement, par rapport à l'ensemble des contrats octroyés par les arrondissements au cours de la période audité, ces deux entreprises raflent respectivement 12,1 % et 6,4 % des contrats relatifs à la collecte et au transport des matières recyclables.

Plus particulièrement, nous constatons que l'entreprise Rebutis Solides Canadiens inc. est présente dans 13 arrondissements et qu'elle a obtenu au cours de la période audité (2005 à 2013) des contrats d'un montant de 60,8 M\$, ce qui fait d'elle le meneur avec une

<sup>17</sup> Il s'agit de Rebutis Solides Canadiens inc. et d'Environnement Routier NRJ inc.

proportion de 54,0 % de ce groupe d'entreprises qui n'obtiennent que des contrats de collecte et de transport des matières recyclables. Quant à la seconde entreprise, Environnement Routier NRJ inc., elle est présente au sein de quatre arrondissements pour assurer la collecte et le transport des matières recyclables.

Deux autres entreprises – Service sanitaire Morin inc. et Les Fibres J.C. inc. – se distinguent également en raison de l'importance du montant des contrats les concernant qui étaient en vigueur au cours de la période audité, soit respectivement 7,9 M\$ et 7,6 M\$. Cependant, nous constatons qu'elles n'ont plus obtenu de contrats depuis 2012 pour la première et depuis 2010 pour la seconde. L'entreprise Service sanitaire Morin inc. était présente dans quatre arrondissements, alors que l'entreprise Les Fibres J.C. inc. était présente dans cinq arrondissements.

Le tableau 10 indique la présence de ces quatre entreprises dont nous venons de faire état au sein des arrondissements ainsi que le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité.

**Tableau 10 – Présence dans les arrondissements des quatre principales entreprises Collecte et transport des matières recyclables**

<b>Rebuts Solides Canadiens inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ville-Marie	13 453 769 \$	22 %
Le Plateau-Mont-Royal	8 310 461 \$	14 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	7 777 335 \$	13 %
CDN–NDG	5 940 906 \$	10 %
RDP–PAT	5 662 945 \$	9 %
Saint-Léonard	4 190 158 \$	7 %
Saint-Laurent	4 046 451 \$	7 %
Le Sud-Ouest	3 016 569 \$	5 %
Outremont	2 802 834 \$	4 %
Anjou	2 266 695 \$	4 %
Pierrefonds-Roxboro	1 656 679 \$	3 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 432 307 \$	2 %
Verdun	290 595 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>60 847 704 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Environnement Routier NRJ inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	17 488 738 \$	54 %
CDN–NDG	9 388 690 \$	29 %
LaSalle	2 743 314 \$	9 %
RDP–PAT	2 463 347 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>32 084 089 \$</b>	<b>100 %</b>

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

---

<b>Service sanitaire Morin inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	4 279 116 \$	55 %
RDP-PAT	2 359 522 \$	30 %
Montréal-Nord	636 114 \$	8 %
Saint-Laurent	582 259 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>7 857 011 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Fibres J.C. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Léonard	2 487 313 \$	33 %
Pierrefonds-Roxboro	2 050 612 \$	27 %
Verdun	1 409 049 \$	19 %
Saint-Laurent	1 058 746 \$	14 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	564 989 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>7 570 709 \$</b>	<b>100 %</b>

À la lumière des informations colligées dans le tableau 10, nous constatons que ces quatre entreprises sont présentes dans 17 arrondissements. Les arrondissements de Lachine et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve leur échappent. Par ailleurs, il nous semble qu'à quelques exceptions près, ces entreprises exercent peu de concurrence entre elles.

L'annexe 6.5<sup>18</sup> du présent rapport d'audit illustre le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité pour les huit entreprises effectuant la collecte et le transport des matières recyclables. Quant à l'annexe 6.6, elle illustre la présence au sein des arrondissements de chacune de ces huit entreprises ainsi que le montant total des contrats afférents.

## **Conclusion**

L'établissement de ce portrait de la répartition des entreprises au sein des arrondissements de la Ville nous a permis de faire les constatations suivantes en ce qui concerne, d'une part, la collecte et le transport des déchets d'origine domestique pour la période de 2005 à 2013 (voir l'annexe 6.10) :

- Dans neuf arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats :
  - Enlèvement de déchets Bergeron inc.;
  - Entreprise Sanitaire F.A. Itée;

---

<sup>18</sup> L'annexe 6.5 regroupe les huit entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables, mais également les sept autres présentes à la fois dans ce secteur et dans celui de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique, pour un total de 15 entreprises.

- RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.;
- Services Matrec inc.
- Dans quatre arrondissements, ce sont quatre entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats :
  - Camille Fontaine et Fils inc.;
  - Enlèvement de déchets Bergeron inc.;
  - JR Services Sanitaires;
  - RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.
- Dans trois arrondissements, ce sont deux entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats :
  - Services Matrec inc.;
  - JR Services Sanitaires.

D'autre part, en ce qui concerne la collecte et le transport des matières recyclables pour la période de 2005 à 2013, nous constatons les faits suivants (voir l'annexe 6.11) :

- Dans six arrondissements, ce sont trois entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats :
  - Environnement Routier NRJ inc.;
  - Rebutis Solides Canadiens inc.;
  - Services Matrec inc.
- Dans un arrondissement, c'est une entreprise qui a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats :
  - Services Matrec inc.
- Dans 10 arrondissements, ce sont cinq entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats :
  - 9197-4220 Québec inc.;
  - Environnement Routier NRJ inc.;
  - Rebutis Solides Canadiens inc.;
  - Service sanitaire Morin inc.;
  - Enlèvement de déchets Bergeron inc.

À la lumière des informations obtenues, bien que les arrondissements connaissent les entreprises qui opèrent sur leur territoire respectif, nous ne pouvons toutefois affirmer qu'ils connaissent cette répartition des entreprises présentes d'un arrondissement à l'autre pour l'ensemble du territoire montréalais. À notre avis, la connaissance et le partage de ces informations au regard du portrait global de ce marché sont pertinents pour la Ville et les arrondissements afin qu'ils puissent procéder à des analyses comparatives et, s'il y a lieu, qu'ils puissent mettre en place les mesures qui s'imposent pour favoriser, ultimement, la saine concurrence pour l'obtention des meilleurs prix.

## **4.1.2. Montants consacrés par les arrondissements à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables**

### **4.1.2.A. Contexte et constatations**

La section précédente présentait principalement la répartition, entre les diverses entreprises adjudicatrices de contrats, des « marchés » de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique ainsi que des matières recyclables sur le territoire de la Ville. La présente section présentera un portrait global des montants totaux consacrés par chacun des arrondissements, au cours des années 2005 à 2013, pour assurer ces services sur leur territoire respectif.

Rappelons que, de 2005 à 2013, les arrondissements ont consacré 504,1 M\$ à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (voir l'annexe 6.7), soit 352,4 M\$ (69,9 %) pour la collecte et le transport des déchets d'origine domestique (voir l'annexe 6.8) et 151,7 M\$ (30,1 %) concernant la collecte et le transport des matières recyclables (voir l'annexe 6.9).

Le tableau 11 illustre les montants consacrés par chacun des arrondissements à ces activités.

**Tableau 11 – Montants consacrés par les arrondissements  
à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique  
et des matières recyclables de 2005 à 2013**

Arrondissement	Déchets (D)		Matières recyclables (R)		Total		D	R
	Montant	Proportion Ville	Montant	Proportion Ville	Montant	Proportion Ville	Proportion arrondissement	
Rosemont–La Petite-Patrie	24 434 341 \$	7 %	17 488 738 \$	12 %	41 923 079 \$	8 %	58 %	42 %
MHM	22 601 252 \$	7 %	15 789 921 \$	11 %	38 391 173 \$	7 %	59 %	41 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	29 036 128 \$	8 %	7 777 335 \$	5 %	36 813 463 \$	7 %	79 %	21 %
LaSalle	27 367 506 \$	8 %	7 259 778 \$	5 %	34 627 284 \$	7 %	79 %	21 %
CDN–NDG	18 384 869 \$	5 %	15 985 187 \$	11 %	34 370 056 \$	7 %	53 %	47 %
Ville-Marie	19 125 247 \$	5 %	13 453 769 \$	9 %	32 579 016 \$	6 %	59 %	41 %
RDP–PAT	18 881 740 \$	5 %	10 485 814 \$	7 %	29 367 554 \$	6 %	64 %	36 %
Saint-Laurent	22 221 673 \$	6 %	6 531 599 \$	4 %	28 753 272 \$	6 %	77 %	23 %
Ahuntsic-Cartierville	22 440 641 \$	6 %	5 735 845 \$	4 %	28 176 486 \$	6 %	80 %	20 %
Saint-Léonard	20 915 528 \$	6 %	6 677 471 \$	4 %	27 592 999 \$	5 %	76 %	24 %
Verdun	20 310 726 \$	6 %	6 510 506 \$	4 %	26 821 232 \$	5 %	76 %	24 %
Montréal-Nord	17 205 089 \$	5 %	6 470 582 \$	4 %	23 675 671 \$	5 %	73 %	27 %
Pierrefonds-Roxboro	16 409 878 \$	5 %	6 749 703 \$	4 %	23 159 581 \$	5 %	71 %	29 %
Le Plateau-Mont-Royal	14 562 226 \$	4 %	8 310 461 \$	5 %	22 872 687 \$	5 %	64 %	36 %
Lachine	15 879 481 \$	5 %	4 557 553 \$	3 %	20 437 034 \$	4 %	78 %	22 %
Le Sud-Ouest	15 448 064 \$	4 %	4 046 399 \$	3 %	19 494 463 \$	4 %	79 %	21 %
Anjou	12 059 271 \$	3 %	3 097 149 \$	2 %	15 156 420 \$	3 %	80 %	20 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 991 690 \$	3 %	1 997 296 \$	1 %	10 988 986 \$	2 %	82 %	18 %
Outremont	6 113 031 \$	2 %	2 802 834 \$	2 %	8 915 865 \$	2 %	69 %	31 %
<b>Total ou proportion</b>	<b>352 388 381 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>151 727 940 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>504 116 321 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>70 %</b>	<b>30 %</b>

Si la proportion moyenne des montants consacrés par les 19 arrondissements est de 70 % pour la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et de 30 % pour la collecte et le transport des matières recyclables, elle est cependant variable d'un arrondissement à un autre. En effet, cette proportion varie de 53 % à 82 % pour ce qui est de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique et de 18 % à 47 % pour la collecte et le transport des matières recyclables.

Par ailleurs, mentionnons que certains arrondissements assurent en régie la totalité de leurs propres collecte et transport des matières recyclables. C'est notamment le cas des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, au sein desquels la collecte et le transport des matières recyclables se sont effectués en régie de 2009 à 2013. Pour sa part, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a effectué la collecte et le transport des matières recyclables en régie de 2010 à 2013. Quant à l'arrondissement du Sud-Ouest, il a assuré ce service en régie de 2009 à 2011 inclusivement; l'activité étant depuis confiée à contrat (voir l'annexe 6.9).

Pour être en mesure d'effectuer une comparaison des coûts liés à ces activités d'un arrondissement à un autre, il faut, selon qu'il s'agit des déchets d'origine domestique ou des

matières recyclables, prendre en considération que les prix soumis par les entrepreneurs sont établis en fonction de divers facteurs d'influence ayant particulièrement trait à la réalité du territoire propre à chaque arrondissement. Notamment, l'établissement du coût peut être influencé par la façon dont la collecte est réalisée, soit de façon mécanisée à l'aide de bacs conçus à cette fin, soit de façon traditionnelle, par les trajets à parcourir au sein des arrondissements pour effectuer la collecte ou encore par les distances à parcourir pour transporter les matières collectées depuis l'arrondissement jusqu'aux sites d'enfouissement ou aux sites de dépôt pour le recyclage, par le nombre d'unités d'occupation à desservir, par le nombre de collectes désirées par semaine ou encore par le volume (p. ex. le nombre de tonnes métriques) des matières à transporter.

Bien que cet exercice n'ait pas fait l'objet de nos travaux d'audit, nous sommes néanmoins d'avis qu'en disposant d'un portrait global établi au fil du temps, tant en ce qui concerne les informations relatives aux entreprises qui obtiennent des contrats au sein des divers arrondissements qu'en ce qui a trait à l'évolution des coûts annuels par arrondissement pour la réalisation des activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, la Ville pourrait ainsi être mieux outillée pour, notamment :

- regrouper entre eux les arrondissements dont la réalité du territoire est similaire et pouvoir ainsi fournir à ces arrondissements des informations leur permettant d'effectuer des analyses comparatives pertinentes en fonction d'unités de mesures communes en vue d'évaluer le caractère raisonnable des prix soumis par les entrepreneurs du secteur d'activité visé;
- déterminer les situations où l'adjudication des contrats ne semble pas s'exercer dans le cadre d'une concurrence ouverte (indices de collusion ou de contrôle territorial des marchés);
- repérer certaines tendances au regard, entre autres, de l'évolution des firmes adjudicatrices, de la répartition des marchés, des prix offerts pour les services demandés;
- évaluer la situation et repérer les possibilités de revoir, s'il y a lieu, certains aspects liés à la confection des cahiers des charges de façon à favoriser la saine concurrence et l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises pouvant soumettre une offre de service.

#### 4.1.2.B. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale de transmettre ce rapport à l'inspecteur général de la Ville aussitôt que la loi aura été promulguée quant à la portée de ses responsabilités, ou à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) si les circonstances le justifient, afin de confirmer ou d'infirmier le fondement des appréhensions du vérificateur général de la Ville concernant l'existence d'ententes collusoires dans les secteurs d'activité liés à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*Le rapport a été transmis à l'inspecteur général le 6 mai 2014, avec copie au SPVM, à l'EPIM et à l'UPAC. (Complété)*

#### 4.1.2.C. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables :

- d'établir annuellement le portrait global des contrats adjudgés par les arrondissements aux différents entrepreneurs;
- de transmettre ces résultats aux instances politiques (conseil municipal, comité exécutif);

et ce, dans le but de sensibiliser les élus quant à la répartition des contrats sur le territoire de la Ville et de favoriser, s'il y a lieu, l'identification de pistes de solution pour enrayer les stratagèmes collusoires et de maintenir une concurrence ouverte entre les entrepreneurs.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*Un mandat sera donné à M. Jacques Ulysse, directeur général adjoint aux services institutionnels.*

**Objet du mandat :** *Établir annuellement le portrait global des contrats concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables adjudgés par l'ensemble des arrondissements, et le transmettre aux membres du comité exécutif et aux membres du conseil municipal.*

*Ce portrait global portera sur les contrats en cours, les contrats de collecte et de transport des déchets s'étendant généralement sur plusieurs années. (Échéancier prévu : décembre de chaque année, à partir de décembre 2014)*



#### 4.1.2.D. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, de concert avec les arrondissements, de développer des indicateurs communs de comparaison entre les divers arrondissements et les municipalités limitrophes, y compris l'établissement d'un prix de référence modulé concernant les activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, de façon à procurer l'assurance de l'obtention des prix les meilleurs.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*La Ville formulera en 2014 une demande d'adhésion à l'Ontario Municipal Benchmarking Initiative (OMBI). Pour satisfaire aux conditions d'adhésion, la Ville doit fournir des données sur une série d'indicateurs portant sur l'ensemble des activités municipales (dont la gestion des déchets), afin de lui permettre de se comparer aux autres municipalités membres de l'OMBI. La Ville se conformera donc en partie à la recommandation 4.1.2.D grâce à ce processus. (Échéancier prévu : adhésion à l'OMBI – décembre 2015)*

*Par ailleurs, le Service de la performance organisationnelle devra également établir un certain nombre d'indicateurs sur le coût des activités de collecte et de transport des déchets et des matières recyclables qui tiendront compte des spécificités des marchés locaux (ce que l'OMBI ne permet pas de faire). (Échéancier prévu : développement d'indicateurs spécifiques – décembre 2015)*

## 4.2. Arrondissements

### 4.2.A. Contexte et constatations

De façon générale, pour acquérir les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, les arrondissements procèdent, selon l'importance des montants en cause, par appels d'offres publics à l'égard desquels la documentation relative aux clauses administratives et techniques définit clairement les aspects opérationnels devant être pris en considération (p. ex. les limites et la description des territoires, les quantités historiques, les tonnages, les unités d'occupation).

Dans ce contexte, précisons que la Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal s'adresse à l'ensemble des arrondissements et des services centraux concernés par toute démarche d'adjudication de contrats. Elle stipule notamment sous la rubrique « Octroi et gestion de contrat » (article 7.3) ce qui suit :

*Tout contrat doit être octroyé à la suite d'un processus d'évaluation rigoureux, identique pour tous les soumissionnaires, basé sur les critères énoncés à l'appel d'offres et conforme aux règles prévues. Une analyse de la conformité administrative et technique des offres doit être effectuée et les soumissionnaires non-conformes [sic] sont avisés de leur situation ainsi que des raisons attestant de leur non-conformité [...]*

Les arrondissements utilisent à cet effet deux processus, soit le processus lié au lancement d'appel d'offres public et la réception des propositions ainsi que le processus décisionnel en vigueur à la Ville pour documenter la prise de décision quant au choix de l'entreprise ayant soumis la plus basse offre conforme aux exigences administratives et techniques.

En ce qui concerne la documentation du processus d'appel d'offres public, les bonnes pratiques veulent que l'on produise la liste de toutes les entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres. Par la suite, au moment de l'ouverture publique des soumissions, le greffier doit déclarer la conformité de la soumission reçue par rapport aux documents légaux exigés (p. ex. les assurances, le cautionnement, la preuve de statut). Généralement, le procès-verbal préparé par le greffier fait état de ces éléments en attestant de la disponibilité des documents exigés.

Quant au processus décisionnel, l'unité responsable procède à l'analyse technique de la proposition. Généralement, des grilles d'analyse sont préparées pour effectuer la comparaison des prix soumis par les entreprises soumissionnaires, calculer le ratio correspondant à l'écart de prix entre les propositions reçues et examiner toutes les informations additionnelles susceptibles d'aider à la prise de décision en vue de retenir la plus basse offre conforme sur le plan technique. Un dossier décisionnel doit ensuite être préparé et contenir l'ensemble des informations pertinentes à l'appui de la décision de recommander à l'instance concernée l'adjudication du contrat. Il doit notamment faire état des décisions prises antérieurement, de la chronologie du processus de l'appel d'offres et des aspects financiers quant aux coûts globaux et unitaires. Généralement, les décideurs s'attendent à ce que l'ensemble des informations pertinentes à une prise de décision éclairée figure dans le dossier décisionnel.

Ainsi, dans l'objectif de pouvoir repérer certaines irrégularités et d'orienter la prise de décision en conséquence, certains indices devraient être pris en compte au moment de l'analyse des soumissions, dont :

- le nombre d'entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres par rapport au nombre de celles ayant effectivement déposé une soumission;
- l'existence d'entreprises qui déposent des soumissions sans jamais obtenir de contrats;

- la fréquence avec laquelle la même entreprise ou le même groupe restreint d'entreprises, pour lesquelles l'offre est la plus basse, se voient adjudger les contrats au fil du temps;
- l'existence de contrats octroyés à un soumissionnaire qui n'est pas le plus bas conforme;
- la présence d'une seule et même entreprise adjudicatrice de contrats depuis de nombreuses années au sein d'un arrondissement;
- les cas de soumissionnaire unique;
- un écart de prix excessif entre le premier et le deuxième soumissionnaire (supérieur à 15 %);
- l'existence de clauses ou de spécifications particulières (p. ex. en ce qui a trait aux équipements requis) dans les documents d'appel d'offres favorisant davantage certaines entreprises;
- l'existence de plaintes reçues des soumissionnaires au regard des appels d'offres.

Ces indices, lorsqu'ils sont constatés, devraient être documentés par l'unité d'affaires concernée au sein même des sommaires décisionnels préparés de sorte que ces renseignements puissent servir d'appui à une prise de décision éclairée de la part des instances.

Dans le cadre de la réalisation de nos travaux d'audit, nous avons, pour chacun des 19 arrondissements, repéré l'existence de certaines irrégularités liées aux contrats adjudgés. Du coup, à partir des informations contenues dans les procès-verbaux, rédigés au moment de l'ouverture des soumissions, et les sommaires décisionnels préparés, nous avons examiné la mesure avec laquelle les unités d'affaires signalaient clairement ces irrégularités ou ces risques constatés afin que les instances puissent prendre les meilleures décisions.

Ainsi, nos travaux d'audit ont permis de faire les constatations suivantes<sup>19</sup> :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
  - de 16 % à 195 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique;
  - de 16 % à 284 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des matières recyclables.
- Pour 12 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.

---

<sup>19</sup> Précisons que les données de ces constatations sont celles parues dans le rapport annuel 2013; elles n'ont pas été mises à jour en septembre 2014.

- Pour 5 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour les 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 3 des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 5 des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.
- Pour 6 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Dans certains arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans deux arrondissements, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
  - le coût total avec ou sans les taxes;
  - le coût annuel avec ou sans les taxes;
  - le coût par semaine, par collecte ou par unité d'occupation à desservir;
  - le coût unitaire par tonne métrique;
  - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

Cela dit, force est de constater que nos travaux d'audit ont permis de relever plusieurs sources d'améliorations potentielles relativement aux informations devant être incluses dans les sommaires décisionnels présentés aux instances aux fins d'une prise de décision. Toutefois, rappelons que nos travaux d'audit ont porté sur des contrats qui étaient en vigueur au cours d'une période de neuf ans s'échelonnant de 2005 à 2013. Conséquemment, il est probable que des irrégularités constatées au début de la période audité aient été l'objet d'améliorations apportées au fil du temps par certains arrondissements. Dans les circonstances, nous croyons qu'il est de la responsabilité de chacun des arrondissements

d'évaluer son mode de fonctionnement et de prendre les dispositions nécessaires pour que ces irrégularités constatées, si elles s'appliquent toujours à lui, ne perdurent pas.

## 5. Conclusion générale

Par ces travaux d'audit, nous avons voulu sensibiliser davantage les autorités politiques et administratives afin de leur donner un motif supplémentaire d'intervenir le plus rapidement possible pour enrayer un stratagème de collusion qui semble exister dans un secteur d'activité autre que celui lié au domaine de la construction d'infrastructures.

En effet, bien que nous n'ayons pas la prétention d'avoir démontré, sans l'ombre d'un doute, l'existence de soumissions concertées de la part des entrepreneurs pour le partage des contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables sur le territoire des différents arrondissements, nos travaux d'audit ont mis en lumière suffisamment d'indices pour nous permettre de soupçonner très sérieusement qu'une telle pratique est probable, ce qui ne favorise pas l'obtention des meilleurs prix pour les services demandés. Les indices de collusion sont nombreux et ils convergent tous vers la même conclusion voulant qu'une poignée d'entrepreneurs obtiennent la presque totalité des contrats, et ce, tant en ce qui concerne la collecte et le transport des déchets d'origine domestique que la collecte et le transport des matières recyclables. Plus convainquant encore, nous constatons que plusieurs arrondissements ont, depuis les neuf dernières années, octroyé l'exclusivité de leurs contrats pour ces secteurs d'activité à un seul entrepreneur, sans compter que nos recherches révèlent que certaines de ces entreprises adjudicatrices de contrats sont apparentées, ce qui favorise d'autant plus le truquage potentiel des offres. Force est de constater qu'en présence de marchés où la concurrence s'exercerait ouvertement, une telle situation serait à tout le moins improbable.

Bien entendu, les différentes mesures prises par le gouvernement provincial et par la Ville au cours des quatre dernières années afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats sont susceptibles d'enrayer ces pratiques déloyales ou, du moins, d'en réduire la portée, mais il subsiste néanmoins des risques.

Également, il est entendu que la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables sont des activités qui s'inscrivent parmi les services essentiels devant être assurés par les arrondissements. Or, puisque ces services doivent être assurés sur une base répétitive au fil des années, les risques que des ententes collusoires surviennent sont indéniablement plus importants. Cela dit, nous convenons que la collusion n'est pas facile à détecter, car elle est issue d'ententes secrètes entre les parties prenantes.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par les résultats de nos travaux et croyons qu'il est impératif que les diverses unités d'affaires de la Ville puissent disposer d'informations leur permettant d'obtenir une vue globale historique de la répartition et de l'ampleur des contrats adjudés pour ces secteurs d'activité sur leur territoire respectif, mais aussi pour l'ensemble du territoire montréalais. Nous croyons que l'administration municipale doit développer, avec la complicité des arrondissements, des mécanismes de surveillance communs qui lui permettraient de repérer les situations problématiques où la saine concurrence ne semble pas s'exercer normalement. Le plus concluant de ces mécanismes serait notamment celui concernant la comparaison des coûts entre les arrondissements et les diverses municipalités limitrophes afin de s'assurer qu'il n'existe pas d'écarts de prix qui ne soient justifiés. Nous sommes conscients qu'une telle approche n'est pas simple d'application, car plusieurs facteurs d'influence doivent être pris en considération pour établir ce prix de référence modulé.

À notre avis, il est certes plus aisé de développer une stratégie d'intervention commune lorsque les principaux acteurs (autorités administratives et politiques) sont pleinement conscients de l'ampleur du fléau qui touche une grande partie du territoire montréalais. En effet, la volonté collective est souvent la meilleure option pour parvenir à prévenir et à neutraliser une situation.

C'est donc dans cette optique que nous transmettons aux autorités municipales les résultats de nos travaux. Le but ultime est de contribuer à améliorer les pratiques de gestion de ces secteurs d'activité et d'en permettre la libre concurrence afin que le citoyen puisse obtenir une juste valeur pour les services offerts. En bref, si nos appréhensions se révèlent fondées, il devient urgent de mettre fin à ce stratagème dans les plus brefs délais et de prendre les dispositions qui permettront à l'ensemble des décideurs, autant administratifs que politiques, d'obtenir l'assurance que les prix obtenus pour les services demandés sont les meilleurs.

## 6. Annexes

### 6.1. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau A – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Déchets et matières recyclables

Rang	Secteur d'activité	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	Proportion
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	D/R	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	9 082 862 \$	12 198 847 \$	12 954 354 \$	13 205 602 \$	12 651 917 \$	11 507 208 \$	9 678 885 \$	10 360 563 \$	10 829 551 \$	102 469 789 \$	20,3 %
2	D/R	RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.	8 750 772 \$	9 187 481 \$	9 279 765 \$	9 931 326 \$	5 611 006 \$	6 141 358 \$	5 536 593 \$	5 274 916 \$	5 316 945 \$	65 030 162 \$	12,9 %
3	R	Rebuts Solides Canadiens inc.	8 504 842 \$	8 849 731 \$	9 065 025 \$	6 986 459 \$	3 499 051 \$	4 435 823 \$	5 824 212 \$	6 662 167 \$	7 020 394 \$	60 847 704 \$	12,1 %
4	D/R	Services Matrec inc.	6 583 269 \$	7 805 542 \$	8 337 343 \$	7 861 256 \$	5 156 186 \$	5 500 632 \$	5 252 540 \$	5 647 089 \$	6 686 045 \$	58 829 902 \$	11,7 %
5	D/R	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	6 340 141 \$	7 045 587 \$	6 920 342 \$	6 395 565 \$	4 497 106 \$	3 521 080 \$	3 711 467 \$	3 754 153 \$	3 996 760 \$	46 182 201 \$	9,2 %
6	D	JR Services Sanitaires	2 082 829 \$	2 223 780 \$	2 243 480 \$	2 263 769 \$	6 374 586 \$	6 701 190 \$	6 701 190 \$	6 027 601 \$	5 567 936 \$	40 186 361 \$	8,0 %
7	R	Environnement Routier NRJ inc.	2 448 713 \$	2 471 706 \$	2 495 629 \$	2 718 462 \$	3 812 650 \$	4 553 951 \$	4 611 089 \$	4 592 227 \$	4 379 662 \$	32 084 089 \$	6,4 %
8	D	Camille Fontaine et Fils inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	4 850 178 \$	5 032 148 \$	5 210 053 \$	22 098 330 \$	4,4 %
9	D/R	9197-4220 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	2 805 833 \$	2 805 833 \$	2 805 833 \$	4 028 836 \$	4 157 407 \$	16 603 742 \$	3,3 %
10	D	Recyclage Notre-Dame inc.	2 072 623 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	8 290 495 \$	1,6 %
11	R	Service sanitaire Morin inc.	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 115 232 \$	1 604 774 \$	1 337 007 \$	636 114 \$	– \$	– \$	7 857 011 \$	1,6 %
12	R	Les Fibres J.C. inc.	1 544 780 \$	1 777 429 \$	1 967 869 \$	1 911 553 \$	369 078 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	7 570 709 \$	1,5 %
13	D	Transport Michel Beauchamp inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 462 \$	5 922 306 \$	1,2 %
14	D/R	Théolis Transport inc.	359 083 \$	359 083 \$	359 083 \$	379 480 \$	2 038 183 \$	2 078 948 \$	– \$	– \$	– \$	5 573 860 \$	1,1 %
15	D	Services Environnementaux S.I.	– \$	– \$	– \$	– \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	4 386 680 \$	0,9 %
16	D	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	302 683 \$	320 988 \$	320 988 \$	320 988 \$	841 982 \$	841 982 \$	841 982 \$	341 482 \$	– \$	4 133 075 \$	0,8 %
17	D	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 726 092 \$	0,5 %
18	D	Service Environnemental Canicchio inc.	203 551 \$	215 861 \$	215 861 \$	215 861 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	1 916 334 \$	0,4 %
19	D	Maurice Dumas	210 156 \$	235 531 \$	242 597 \$	249 875 \$	89 560 \$	204 710 \$	204 710 \$	204 710 \$	248 530 \$	1 890 379 \$	0,4 %
20	R	EBI Environnement inc.	– \$	208 031 \$	645 451 \$	850 098 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 703 580 \$	0,3 %
21	R	Groupe Sani-Gestion inc.	195 401 \$	353 677 \$	406 437 \$	406 437 \$	259 886 \$	52 759 \$	– \$	– \$	– \$	1 674 597 \$	0,3 %
22	D	Multi-Recyclage S.D. inc.	478 327 \$	492 610 \$	507 320 \$	98 922 \$	63 215 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 640 394 \$	0,3 %
23	D	Transport Sanitaire L.B. inc.	321 551 \$	321 551 \$	321 551 \$	321 551 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 286 204 \$	0,3 %
24	R	Service Sanitaire R.S. inc.	492 638 \$	292 339 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	784 977 \$	0,2 %
25	D/R	Services Environnementaux du Richelieu	– \$	– \$	– \$	561 167 \$	158 787 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	719 954 \$	0,1 %
26	D	Forget et Frère transport	156 646 \$	163 998 \$	163 998 \$	163 998 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	648 640 \$	0,1 %
27	D	Excavation Vidolo Itée	– \$	– \$	– \$	– \$	86 349 \$	106 667 \$	106 667 \$	106 667 \$	106 667 \$	513 017 \$	0,1 %
28	D	Les Entreprises Raylobec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	121 996 \$	121 997 \$	121 997 \$	365 990 \$	0,0 %
29	R	Récupération Marronniers inc.	45 665 \$	45 666 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	91 331 \$	0,0 %
30	D	Transport Rolland Chaperon inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	88 416 \$	88 416 \$	0,0 %
<b>Total</b>			<b>51 912 683 \$</b>	<b>58 378 213 \$</b>	<b>60 255 868 \$</b>	<b>58 711 748 \$</b>	<b>55 629 276 \$</b>	<b>55 635 646 \$</b>	<b>53 158 293 \$</b>	<b>54 429 393 \$</b>	<b>56 005 201 \$</b>	<b>504 116 321 \$</b>	<b>100,0 %</b>

## 6.2. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes autant dans les secteurs de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que des matières recyclables

**Tableau B – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013 au sein des arrondissements, par entreprise Déchets et matières recyclables**

<b>Enlèvement de déchets Bergeron inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	LaSalle	27 367 506 \$	28 %
	Saint-Léonard	20 852 313 \$	22 %
	Rosemont–La Petite-Patrie	19 848 102 \$	21 %
	Lachine	15 879 481 \$	16 %
	Anjou	12 059 271 \$	13 %
	<b>Total</b>	<b>96 006 673 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	LaSalle	4 425 133 \$	68 %
	Montréal-Nord	2 037 983 \$	32 %
	<b>Total</b>	<b>6 463 116 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>102 469 789 \$</b>	

<b>RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	CDN-NDG	18 384 869 \$	30 %
	Pierrefonds-Roxboro	16 409 878 \$	27 %
	RDP-PAT	8 593 100 \$	14 %
	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 461 273 \$	14 %
	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 442 469 \$	14 %
	Le Sud-Ouest	388 233 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>60 679 822 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Pierrefonds-Roxboro	3 042 412 \$	70 %
	Montréal-Nord	1 307 928 \$	30 %
	<b>Total</b>	<b>4 350 340 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>65 030 162 \$</b>	



**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

<b>Services Matrec inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	MHM	12 877 796 \$	34 %
	Verdun	10 260 569 \$	27 %
	Outremont	6 113 031 \$	16 %
	Ville-Marie	4 433 984 \$	12 %
	Le Sud-Ouest	4 022 807 \$	11 %
	<b>Total</b>	<b>37 708 187 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	MHM	15 789 921 \$	75 %
	Lachine	4 405 518 \$	21 %
	CDN-NDG	655 591 \$	3 %
	Verdun	270 685 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>21 121 715 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>58 829 902 \$</b>	

<b>Entreprise Sanitaire F.A. Itée</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Saint-Laurent	22 221 673 \$	48 %
	Montréal-Nord	17 205 089 \$	37 %
	MHM	6 603 404 \$	15 %
	<b>Total</b>	<b>46 030 166 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Lachine	152 035 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>152 035 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>46 182 201 \$</b>	

<b>9197-4220 Québec inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Verdun	9 663 612 \$	86 %
	Le Sud-Ouest	1 544 745 \$	14 %
	<b>Total</b>	<b>11 208 357 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Verdun	4 365 555 \$	81 %
	Le Sud-Ouest	1 029 830 \$	19 %
	<b>Total</b>	<b>5 395 385 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>16 603 742 \$</b>	

<b>Théolis Transport inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	RDP-PAT	4 117 131 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>4 117 131 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Ahuntsic-Cartierville	1 456 729 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>1 456 729 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>5 573 860 \$</b>	

<b>Services Environnementaux du Richelieu</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Verdun	386 545 \$	71 %
	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	94 815 \$	17 %
	Le Plateau-Mont-Royal	63 972 \$	12 %
	<b>Total</b>	<b>545 332 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Verdun	174 622 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>174 622 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>719 954 \$</b>	

**Total pour les entreprises présentes autant dans les secteurs de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que des matières recyclables**

<b>7 entreprises</b>	<b>295 409 610 \$</b>
----------------------	-----------------------

### 6.3. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau C – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Déchets

Rang	Secteur d'activité	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	Proportion
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	D/R	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	8 449 396 \$	11 565 381 \$	11 901 621 \$	12 152 868 \$	11 599 183 \$	11 507 208 \$	9 678 885 \$	9 366 425 \$	9 785 706 \$	96 006 673 \$	27,3 %
2	D/R	RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.	8 750 772 \$	9 187 481 \$	9 279 765 \$	9 931 326 \$	4 206 162 \$	4 463 533 \$	4 522 456 \$	5 021 382 \$	5 316 945 \$	60 679 822 \$	17,2 %
3	D/R	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	6 340 141 \$	7 045 587 \$	6 920 342 \$	6 395 565 \$	4 497 106 \$	3 521 080 \$	3 711 467 \$	3 754 153 \$	3 844 725 \$	46 030 166 \$	13,1 %
4	D	JR Services Sanitaires	2 082 829 \$	2 223 780 \$	2 243 480 \$	2 263 769 \$	6 374 586 \$	6 701 190 \$	6 701 190 \$	6 027 601 \$	5 567 936 \$	40 186 361 \$	11,4 %
5	D/R	Services Matrec inc.	4 443 945 \$	5 701 379 \$	6 156 224 \$	5 638 824 \$	2 664 149 \$	2 726 935 \$	2 791 605 \$	3 186 154 \$	4 398 972 \$	37 708 187 \$	10,7 %
6	D	Camille Fontaine et Fils inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	4 850 178 \$	5 032 148 \$	5 210 053 \$	22 098 330 \$	6,3 %
7	D/R	9197-4220 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 932 722 \$	1 932 722 \$	1 932 722 \$	2 666 524 \$	2 743 667 \$	11 208 357 \$	3,2 %
8	D	Recyclage Notre-Dame inc.	2 072 623 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	8 290 495 \$	2,4 %
9	D	Transport Michel Beauchamp inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 462 \$	5 922 306 \$	1,7 %
10	D	Services Environnementaux S.I.	– \$	– \$	– \$	– \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	4 386 680 \$	1,2 %
11	D	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	302 683 \$	320 988 \$	320 988 \$	320 988 \$	841 982 \$	841 982 \$	841 982 \$	341 482 \$	– \$	4 133 075 \$	1,2 %
12	D/R	Théolis Transport inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	2 038 183 \$	2 078 948 \$	– \$	– \$	– \$	4 117 131 \$	1,2 %
13	D	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 726 092 \$	0,8 %
14	D	Service Environnemental Canicchio inc.	203 551 \$	215 861 \$	215 861 \$	215 861 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	1 916 334 \$	0,5 %
15	D	Maurice Dumas	210 156 \$	235 531 \$	242 597 \$	249 875 \$	89 560 \$	204 710 \$	204 710 \$	204 710 \$	248 530 \$	1 890 379 \$	0,5 %
16	D	Multi-Recyclage S.D. inc.	478 327 \$	492 610 \$	507 320 \$	98 922 \$	63 215 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 640 394 \$	0,5 %
17	D	Transport Sanitaire L.B. inc.	321 551 \$	321 551 \$	321 551 \$	321 551 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 286 204 \$	0,4 %
18	D	Forget et Frère transport	156 646 \$	163 998 \$	163 998 \$	163 998 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	648 640 \$	0,1 %
19	D/R	Services Environnementaux du Richelieu	– \$	– \$	– \$	386 545 \$	158 787 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	545 332 \$	0,1 %
20	D	Excavation Vidolo Itée	– \$	– \$	– \$	– \$	86 349 \$	106 667 \$	106 667 \$	106 667 \$	106 667 \$	513 017 \$	0,1 %
21	D	Les Entreprises Raylobec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	121 996 \$	121 997 \$	121 997 \$	365 990 \$	0,1 %
22	D	Transport Rolland Chaperon inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	88 416 \$	88 416 \$	0,0 %
<b>Total</b>			<b>34 494 143 \$</b>	<b>40 228 294 \$</b>	<b>41 027 894 \$</b>	<b>40 894 239 \$</b>	<b>40 261 111 \$</b>	<b>39 931 473 \$</b>	<b>37 738 695 \$</b>	<b>38 104 080 \$</b>	<b>39 708 452 \$</b>	<b>352 388 381 \$</b>	<b>100,0 %</b>

## 6.4. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique

**Tableau D – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013 au sein des arrondissements, par entreprise Déchets**

<b>JR Services Sanitaires</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ville-Marie	14 691 263 \$	37 %
Le Plateau-Mont-Royal	12 651 695 \$	31 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 430 757 \$	16 %
Le Sud-Ouest	3 859 430 \$	10 %
Ahuntsic-Cartierville	2 553 216 \$	6 %
<b>Total</b>	<b>40 186 361 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Camille Fontaine et Fils inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	18 601 221 \$	84 %
RDP–PAT	3 497 109 \$	16 %
<b>Total</b>	<b>22 098 330 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Recyclage Notre-Dame inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
MHM	3 120 052 \$	38 %
RDP–PAT	2 674 400 \$	32 %
Rosemont–La Petite-Patrie	2 496 043 \$	30 %
<b>Total</b>	<b>8 290 495 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Michel Beauchamp inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 922 306 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 922 306 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Services Environnementaux S.I.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	4 386 680 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 386 680 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Sud-Ouest	4 133 075 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 133 075 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2 726 092 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 726 092 \$</b>	<b>100 %</b>

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

<b>Service Environnemental Canicchio inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1 065 200 \$	56 %
Le Sud-Ouest	851 134 \$	44 %
<b>Total</b>	<b>1 916 334 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Maurice Dumas</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Plateau-Mont-Royal	1 846 559 \$	98 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	43 820 \$	2 %
<b>Total</b>	<b>1 890 379 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Multi-Recyclage S.D. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	1 577 179 \$	96 %
Saint-Léonard	63 215 \$	4 %
<b>Total</b>	<b>1 640 394 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Sanitaire L.B. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	1 286 204 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 286 204 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Forget et Frère transport</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Sud-Ouest	648 640 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>648 640 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Excavation Vidolo Itée</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	513 017 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>513 017 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Entreprises Raylobec inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	365 990 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>365 990 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Rolland Chaperon inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	88 416 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>88 416 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Total pour les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique</b>		
<b>15 entreprises</b>	<b>96 092 713 \$</b>	

## 6.5. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau E – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Matières recyclables

Rang	Secteur d'activité	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	Proportion
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	R	Rebuts Solides Canadiens inc.	8 504 842 \$	8 849 731 \$	9 065 025 \$	6 986 459 \$	3 499 051 \$	4 435 823 \$	5 824 212 \$	6 662 167 \$	7 020 394 \$	60 847 704 \$	40,1 %
2	R	Environnement Routier NRJ inc.	2 448 713 \$	2 471 706 \$	2 495 629 \$	2 718 462 \$	3 812 650 \$	4 553 951 \$	4 611 089 \$	4 592 227 \$	4 379 662 \$	32 084 089 \$	21,1 %
3	D/R	Services Matrec inc.	2 139 324 \$	2 104 163 \$	2 181 119 \$	2 222 432 \$	2 492 037 \$	2 773 697 \$	2 460 935 \$	2 460 935 \$	2 287 073 \$	21 121 715 \$	13,9 %
4	R	Service sanitaire Morin inc.	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 115 232 \$	1 604 774 \$	1 337 007 \$	636 114 \$	– \$	– \$	7 857 011 \$	5,2 %
5	R	Les Fibres J.C. inc.	1 544 780 \$	1 777 429 \$	1 967 869 \$	1 911 553 \$	369 078 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	7 570 709 \$	5,0 %
6	D/R	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	633 466 \$	633 466 \$	1 052 733 \$	1 052 734 \$	1 052 734 \$	– \$	– \$	994 138 \$	1 043 845 \$	6 463 116 \$	4,3 %
7	D/R	9197-4220 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	873 111 \$	873 111 \$	873 111 \$	1 362 312 \$	1 413 740 \$	5 395 385 \$	3,6 %
8	D/R	RCM Environnement inc./ RCI Environnement inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 404 844 \$	1 677 825 \$	1 014 137 \$	253 534 \$	– \$	4 350 340 \$	2,9 %
9	R	EBI Environnement inc.	– \$	208 031 \$	645 451 \$	850 098 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 703 580 \$	1,1 %
10	R	Groupe Sani-Gestion inc.	195 401 \$	353 677 \$	406 437 \$	406 437 \$	259 886 \$	52 759 \$	– \$	– \$	– \$	1 674 597 \$	1,1 %
11	D/R	Théolis Transport inc.	359 083 \$	359 083 \$	359 083 \$	379 480 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 456 729 \$	1,0 %
12	R	Service Sanitaire R.S. inc.	492 638 \$	292 339 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	784 977 \$	0,5 %
13	D/R	Services Environnementaux du Richelieu	– \$	– \$	– \$	174 622 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	174 622 \$	0,1 %
14	D/R	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	152 035 \$	152 035 \$	0,1 %
15	R	Récupération Marronniers inc.	45 665 \$	45 666 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	91 331 \$	0,0 %
<b>Total</b>			<b>17 418 540 \$</b>	<b>18 149 919 \$</b>	<b>19 227 974 \$</b>	<b>17 817 509 \$</b>	<b>15 368 165 \$</b>	<b>15 704 173 \$</b>	<b>15 419 598 \$</b>	<b>16 325 313 \$</b>	<b>16 296 749 \$</b>	<b>151 727 940 \$</b>	<b>100,0 %</b>

## 6.6. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables

**Tableau F – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013  
au sein des arrondissements, par entreprise  
Matières recyclables**

<b>Rebuts Solides Canadiens inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ville-Marie	13 453 769 \$	22 %
Le Plateau-Mont-Royal	8 310 461 \$	14 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	7 777 335 \$	13 %
CDN–NDG	5 940 906 \$	10 %
RDP–PAT	5 662 945 \$	9 %
Saint-Léonard	4 190 158 \$	7 %
Saint-Laurent	4 046 451 \$	7 %
Le Sud-Ouest	3 016 569 \$	5 %
Outremont	2 802 834 \$	4 %
Anjou	2 266 695 \$	4 %
Pierrefonds-Roxboro	1 656 679 \$	3 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 432 307 \$	2 %
Verdun	290 595 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>60 847 704 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Environnement Routier NRJ inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	17 488 738 \$	54 %
CDN–NDG	9 388 690 \$	29 %
LaSalle	2 743 314 \$	9 %
RDP–PAT	2 463 347 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>32 084 089 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Service sanitaire Morin inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	4 279 116 \$	55 %
RDP–PAT	2 359 522 \$	30 %
Montréal-Nord	636 114 \$	8 %
Saint-Laurent	582 259 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>7 857 011 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Fibres J.C. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Léonard	2 487 313 \$	33 %
Pierrefonds-Roxboro	2 050 612 \$	27 %
Verdun	1 409 049 \$	19 %
Saint-Laurent	1 058 746 \$	14 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	564 989 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>7 570 709 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>EBI Environnement inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Montréal-Nord	1 703 580 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 703 580 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Groupe Sani-Gestion inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Saint-Laurent	844 143 \$	50 %
Anjou	830 454 \$	50 %
<b>Total</b>	<b>1 674 597 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Service Sanitaire R.S. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Montréal-Nord	784 977 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>784 977 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Récupération Marronniers inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
LaSalle	91 331 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>91 331 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Total pour les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables</b>		
<b>8 entreprises</b>	<b>112 613 998 \$</b>	



## 6.7. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau G – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Déchets et matières recyclables

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	2 373 566 \$	2 373 566 \$	2 373 566 \$	2 454 567 \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	3 714 528 \$	3 863 109 \$	4 017 633 \$	28 176 486 \$
Anjou	1 367 813 \$	1 390 048 \$	1 657 566 \$	1 657 566 \$	1 868 914 \$	1 939 364 \$	1 750 559 \$	1 762 295 \$	1 762 295 \$	15 156 420 \$
CDN-NDG	4 314 627 \$	4 621 355 \$	4 603 484 \$	3 172 622 \$	3 348 320 \$	3 448 921 \$	3 552 246 \$	3 581 383 \$	3 727 098 \$	34 370 056 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Genève	912 901 \$	945 457 \$	968 471 \$	1 280 456 \$	1 092 265 \$	1 154 669 \$	1 259 838 \$	1 671 404 \$	1 703 525 \$	10 988 986 \$
Lachine	1 478 494 \$	2 712 895 \$	2 576 519 \$	2 665 025 \$	2 286 879 \$	2 465 904 \$	2 005 328 \$	1 924 268 \$	2 321 722 \$	20 437 034 \$
LaSalle	2 491 671 \$	4 229 622 \$	4 844 219 \$	4 844 220 \$	4 815 822 \$	4 459 576 \$	3 142 808 \$	2 899 673 \$	2 899 673 \$	34 627 284 \$
MHM	4 043 762 \$	4 134 959 \$	4 169 557 \$	4 356 597 \$	3 858 348 \$	3 921 134 \$	3 985 804 \$	4 354 097 \$	5 566 915 \$	38 391 173 \$
Montréal-Nord	2 783 948 \$	3 198 619 \$	3 046 051 \$	2 455 242 \$	2 003 687 \$	2 091 108 \$	2 345 553 \$	2 805 592 \$	2 945 871 \$	23 675 671 \$
Outremont	1 033 022 \$	1 033 022 \$	1 033 022 \$	1 033 023 \$	879 240 \$	955 194 \$	955 194 \$	997 074 \$	997 074 \$	8 915 865 \$
Pierrefonds-Roxboro	1 982 879 \$	1 982 879 \$	1 982 879 \$	2 400 015 \$	2 732 067 \$	2 982 877 \$	2 982 877 \$	3 046 028 \$	3 067 080 \$	23 159 581 \$
Le Plateau-Mont-Royal	2 559 286 \$	2 859 574 \$	2 954 399 \$	2 981 966 \$	2 378 630 \$	2 284 708 \$	2 284 708 \$	2 284 708 \$	2 284 708 \$	22 872 687 \$
RDP-PAT	3 860 231 \$	3 957 111 \$	4 055 922 \$	4 069 309 \$	3 206 263 \$	3 270 390 \$	2 263 352 \$	2 319 295 \$	2 365 681 \$	29 367 554 \$
Rosemont- La Petite-Patrie	4 829 928 \$	4 927 789 \$	4 999 513 \$	4 802 782 \$	4 456 359 \$	4 476 677 \$	4 476 677 \$	4 476 677 \$	4 476 677 \$	41 923 079 \$
Saint-Laurent	2 614 202 \$	3 194 718 \$	3 527 033 \$	3 406 069 \$	3 785 389 \$	3 151 499 \$	3 064 340 \$	3 005 011 \$	3 005 011 \$	28 753 272 \$
Saint-Léonard	2 889 733 \$	2 907 452 \$	2 937 489 \$	2 864 186 \$	3 273 043 \$	3 245 656 \$	3 113 151 \$	3 157 728 \$	3 204 561 \$	27 592 999 \$
Le Sud-Ouest	2 495 375 \$	2 608 861 \$	2 682 125 \$	2 018 436 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	2 064 532 \$	1 351 573 \$	19 494 463 \$
Verdun	2 015 205 \$	3 192 801 \$	3 580 283 \$	3 724 976 \$	2 861 593 \$	2 861 593 \$	2 861 593 \$	2 861 594 \$	2 861 594 \$	26 821 232 \$
Ville-Marie	3 294 430 \$	3 406 970 \$	3 442 685 \$	3 653 201 \$	3 695 992 \$	3 702 540 \$	3 747 562 \$	3 793 936 \$	3 841 700 \$	32 579 016 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	4 571 610 \$	4 700 515 \$	4 821 085 \$	4 871 490 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 989 \$	3 604 810 \$	36 813 463 \$
<b>Total</b>	<b>51 912 683 \$</b>	<b>58 378 213 \$</b>	<b>60 255 868 \$</b>	<b>58 711 748 \$</b>	<b>55 629 276 \$</b>	<b>55 635 646 \$</b>	<b>53 158 293 \$</b>	<b>54 429 393 \$</b>	<b>56 005 201 \$</b>	<b>504 116 321 \$</b>

## 6.8. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau H – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Déchets

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	959 855 \$	959 855 \$	959 855 \$	959 855 \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	3 714 528 \$	3 863 109 \$	4 017 633 \$	22 440 641 \$
Anjou	1 172 412 \$	1 194 647 \$	1 462 165 \$	1 462 165 \$	1 462 165 \$	1 462 165 \$	1 273 360 \$	1 285 096 \$	1 285 096 \$	12 059 271 \$
CDN-NDG	2 316 031 \$	2 595 978 \$	2 550 966 \$	2 652 616 \$	1 499 185 \$	1 544 313 \$	1 590 500 \$	1 638 500 \$	1 996 780 \$	18 384 869 \$
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	741 212 \$	773 768 \$	796 782 \$	1 230 534 \$	853 423 \$	834 530 \$	969 262 \$	1 382 007 \$	1 410 172 \$	8 991 690 \$
Lachine	1 298 699 \$	2 570 922 \$	2 360 288 \$	2 444 758 \$	1 560 327 \$	1 457 692 \$	1 309 878 \$	1 228 818 \$	1 648 099 \$	15 879 481 \$
LaSalle	1 812 540 \$	3 550 490 \$	3 791 486 \$	3 791 486 \$	3 763 088 \$	3 773 748 \$	2 456 980 \$	2 213 844 \$	2 213 844 \$	27 367 506 \$
MHM	2 336 336 \$	2 427 533 \$	2 462 131 \$	2 516 379 \$	2 092 863 \$	2 155 649 \$	2 220 319 \$	2 588 612 \$	3 801 430 \$	22 601 252 \$
Montréal-Nord	2 291 310 \$	2 698 249 \$	2 400 600 \$	1 605 144 \$	1 359 447 \$	1 427 420 \$	1 709 439 \$	1 811 454 \$	1 902 026 \$	17 205 089 \$
Outremont	801 022 \$	801 022 \$	801 022 \$	801 023 \$	571 286 \$	571 286 \$	571 286 \$	597 542 \$	597 542 \$	6 113 031 \$
Pierrefonds-Roxboro	1 609 271 \$	1 609 271 \$	1 609 271 \$	1 609 271 \$	1 832 419 \$	1 968 740 \$	1 968 740 \$	2 082 489 \$	2 120 406 \$	16 409 878 \$
Le Plateau-Mont-Royal	796 047 \$	892 162 \$	918 928 \$	946 495 \$	1 869 762 \$	2 284 708 \$	2 284 708 \$	2 284 708 \$	2 284 708 \$	14 562 226 \$
RDP-PAT	2 739 400 \$	2 791 000 \$	2 842 700 \$	2 894 400 \$	2 038 183 \$	2 078 948 \$	1 135 650 \$	1 169 039 \$	1 192 420 \$	18 881 740 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	2 950 373 \$	3 048 234 \$	3 119 958 \$	2 770 284 \$	2 492 844 \$	2 513 162 \$	2 513 162 \$	2 513 162 \$	2 513 162 \$	24 434 341 \$
Saint-Laurent	2 492 508 \$	2 699 818 \$	2 837 624 \$	3 072 978 \$	3 137 659 \$	2 093 660 \$	2 002 028 \$	1 942 699 \$	1 942 699 \$	22 221 673 \$
Saint-Léonard	2 317 709 \$ <sup>[a]</sup>	2 317 709 \$ <sup>[a]</sup>	2 299 055 \$ <sup>[a]</sup>	2 407 108 \$	2 470 323 \$	2 407 108 \$	2 232 172 \$	2 232 172 \$	2 232 172 \$	20 915 528 \$
Le Sud-Ouest	1 608 802 \$	1 684 278 \$	1 715 926 \$	1 779 222 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	1 575 331 \$	810 944 \$	15 448 064 \$
Verdun	1 655 967 \$	2 833 563 \$	3 221 045 \$	2 936 539 \$	1 932 722 \$	1 932 722 \$	1 932 722 \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	20 310 726 \$
Ville-Marie	1 899 668 \$	2 012 208 \$	2 047 923 \$	2 119 354 \$	2 238 950 \$	2 201 786 \$	2 201 786 \$	2 201 786 \$	2 201 786 \$	19 125 247 \$
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	2 694 981 \$	2 767 587 \$	2 830 169 \$	2 894 628 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 989 \$	3 604 810 \$	29 036 128 \$
<b>Total</b>	<b>34 494 143 \$</b>	<b>40 228 294 \$</b>	<b>41 027 894 \$</b>	<b>40 894 239 \$</b>	<b>40 261 111 \$</b>	<b>39 931 473 \$</b>	<b>37 738 695 \$</b>	<b>38 104 080 \$</b>	<b>39 708 452 \$</b>	<b>352 388 381 \$</b>

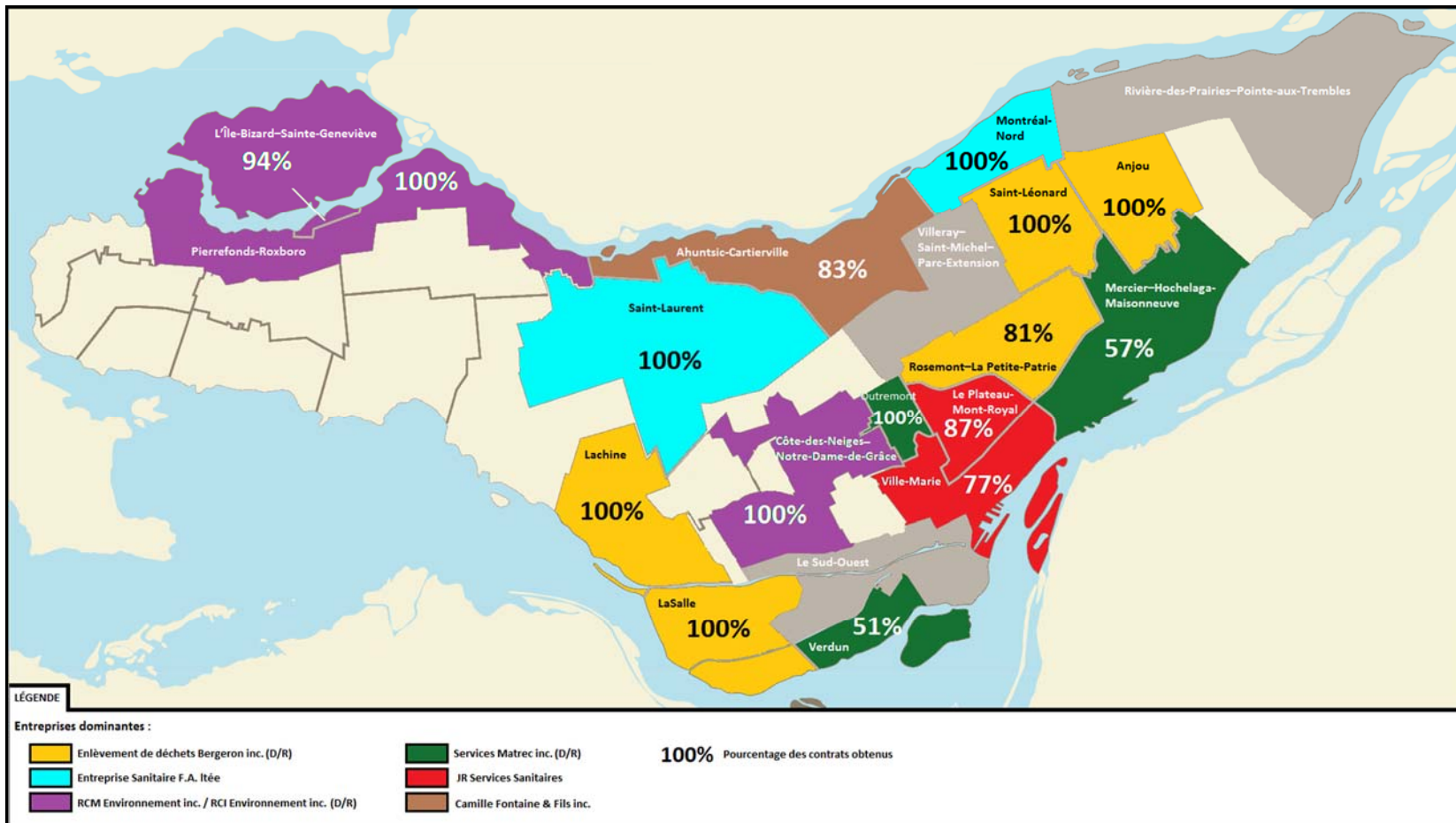
<sup>[a]</sup> Nous n'avons retracé aucune résolution du conseil d'arrondissement pour la prolongation du contrat qui venait à échéance en avril 2005.

## 6.9. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau I – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Matières recyclables

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	1 413 711 \$	1 413 711 \$	1 413 711 \$	1 494 712 \$	En régie					5 735 845 \$
Anjou	195 401 \$	195 401 \$	195 401 \$	195 401 \$	406 749 \$	477 199 \$	477 199 \$	477 199 \$	477 199 \$	3 097 149 \$
CDN-NDG	1 998 596 \$	2 025 377 \$	2 052 518 \$	520 006 \$	1 849 135 \$	1 904 608 \$	1 961 746 \$	1 942 883 \$	1 730 318 \$	15 985 187 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Genève	171 689 \$	171 689 \$	171 689 \$	49 922 \$	238 842 \$	320 139 \$	290 576 \$	289 397 \$	293 353 \$	1 997 296 \$
Lachine	179 795 \$	141 973 \$	216 231 \$	220 267 \$	726 552 \$	1 008 212 \$	695 450 \$	695 450 \$	673 623 \$	4 557 553 \$
LaSalle	679 131 \$	679 132 \$	1 052 733 \$	1 052 734 \$	1 052 734 \$	685 828 \$	685 828 \$	685 829 \$	685 829 \$	7 259 778 \$
MHM	1 707 426 \$	1 707 426 \$	1 707 426 \$	1 840 218 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	15 789 921 \$
Montréal-Nord	492 638 \$	500 370 \$	645 451 \$	850 098 \$	644 240 \$	663 688 \$	636 114 \$	994 138 \$	1 043 845 \$	6 470 582 \$
Outremont	232 000 \$	232 000 \$	232 000 \$	232 000 \$	307 954 \$	383 908 \$	383 908 \$	399 532 \$	399 532 \$	2 802 834 \$
Pierrefonds-Roxboro	373 608 \$	373 608 \$	373 608 \$	790 744 \$	899 648 \$	1 014 137 \$	1 014 137 \$	963 539 \$	946 674 \$	6 749 703 \$
Le Plateau-Mont-Royal	1 763 239 \$	1 967 412 \$	2 035 471 \$	2 035 471 \$	508 868 \$	En régie			8 310 461 \$	
RDP-PAT	1 120 831 \$	1 166 111 \$	1 213 222 \$	1 174 909 \$	1 168 080 \$	1 191 442 \$	1 127 702 \$	1 150 256 \$	1 173 261 \$	10 485 814 \$
Rosemont- La Petite-Patrie	1 879 555 \$	1 879 555 \$	1 879 555 \$	2 032 498 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	17 488 738 \$
Saint-Laurent	121 694 \$	494 900 \$	689 409 \$	333 091 \$	647 730 \$	1 057 839 \$	1 062 312 \$	1 062 312 \$	1 062 312 \$	6 531 599 \$
Saint-Léonard	572 024 \$	589 743 \$	638 434 \$	457 078 \$	802 720 \$	838 548 \$	880 979 \$	925 556 \$	972 389 \$	6 677 471 \$
Le Sud-Ouest	886 573 \$	924 583 \$	966 199 \$	239 214 \$	En régie			489 201 \$	540 629 \$	4 046 399 \$
Verdun	359 238 \$	359 238 \$	359 238 \$	788 437 \$	928 871 \$	928 871 \$	928 871 \$	928 871 \$	928 871 \$	6 510 506 \$
Ville-Marie	1 394 762 \$	1 394 762 \$	1 394 762 \$	1 533 847 \$	1 457 042 \$	1 500 754 \$	1 545 776 \$	1 592 150 \$	1 639 914 \$	13 453 769 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	1 876 629 \$	1 932 928 \$	1 990 916 \$	1 976 862 \$	En régie					7 777 335 \$
<b>Total</b>	<b>17 418 540 \$</b>	<b>18 149 919 \$</b>	<b>19 227 974 \$</b>	<b>17 817 509 \$</b>	<b>15 368 165 \$</b>	<b>15 704 173 \$</b>	<b>15 419 598 \$</b>	<b>16 325 313 \$</b>	<b>16 296 749 \$</b>	<b>151 727 940 \$</b>

### 6.10. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des déchets d'origine domestique



### 6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des matières recyclables

